Canadiana

BEAU, PLUS FROID

Vallée d'Ottawa et région de Montréal.— Principalement beau et plus froid; poudreries locales.

LE JOURNAL

NEIGE, PLUS FROID

Région de Québec et Golfe.— Un peu de neige dans la plupart des endroits; plus froid encore, ce soir.

TROISIEME ANNEE—N° 21 | MONTREAL, SAMEDI, 11 JANVIER 1902 | 12 PAGES : UN CENTIN

La Lutte dans Saint-Jacques

La candidature de M. Bergeron devient de plus en plus populaire, auprès de la masse des électeurs indépendants et éclairés du quartier

A l'assemblée d'hier soir, 2,000 électeurs ont acclamé les discours de MM. Bergeron, Monk et Loranger, sur les grandes questions du jour

M. J. G. H. Bergeron, le populaire candidat conservateur dans la division St-Jacques, marche de succès en succès. Les électeurs se portent en foule aux assemblées qu'il convoque, avides d'entendre expliquer par des voix éloquentes et autorisées les grandes questions politiques, qui intéressent le pays en général et la division St-Jacques en particulier. Par la manière digne et courtoise avec laquelle les électeurs écoutent la discussion, ils démontrent, qu'ils ne se laisseront pas égarer, dans cette lutte-ci, par les fausses représentations de la "Patrie" mais qu'ils sont disposés de juger au mérite les questions importantes qui leur sont soumises.

L'assemblée d'hier soir tenue en plein air, à l'angle des rues De Montigny et Beaudry a été le digne pendant de l'assemblée de jeudi soir, au Marché St-Jacques. Les deux mille électeurs qui y ont assisté, ont religieusement écouté les orateurs conservateurs et par leurs applaudissements, ils ont prouvé à M. Bergeron qu'il a les sympathies de l'électorat indépendant de St-Jacques dans la lutte courageuse qu'il a entreprise pour le triomphe des intérêts bien entendus, de cette importante division.

L'assemblée a été présidée par M. Joseph de Courville, de la Manufacture de Courville et Nadon.

DISCOURS DE M. BERGERON.

M. Bergeron a reçu une ovation flatteuse de la foule, en paraissant sur l'estrade.

Il commence par remercier les électeurs de St-Jacques de l'encouragement qu'ils lui prodiguent, depuis qu'il a accepté de faire la lutte au candidat du gouvernement. Après la belle assemblée d'hier soir, il ne croyait pas que les électeurs se rendraient en aussi grand nombre ce soir.

Il les remercie de l'encouragement qu'ils lui donnent ; cela prouve que les électeurs de St-Jacques s'intéressent à la chose publique et désirent voter en connaissance de cause le 15 janvier prochain. Aussi il veut se montrer digne de ce louable désir de l'électorat pondéré et indépendant de la division, en discutant les grandes questions politiques sans s'occuper des personnalités.

Dans la présente lutte, l'électorat de St-Jacques a le droit de donner librement son opinion sur ces questions, sans pour cela renoncer à son allégeance politique. Ils peuvent donner un avertissement au gouvernement, sans pour cela le rejeter du pouvoir, puisqu'il a une majorité de plus de 50 voix derrière lui. Puisque les membres eux-mêmes du cabinet de sir Wilfrid Laurier se permettent de différer entre eux sur des questions importantes, comme la politique fiscale à donner au pays, par exemple, pourquoi les électeurs de St-Jacques n'auraient-ils pas aussi eux le même droit? Qu'avons-nous vu au banquet que l'Association des Manufacturiers a donné à Montréal dernièrement ? Plusieurs ministres étaient présents et chacun a émis une opinion contraire à propos de la politique fiscale.

M. Fielding, le ministre des finances, s'est prononcé pour le statu quo ; M. Tarte s'est prononcé en faveur de la protection. Qu'est-ce que cela prouve? Cela signifie que la politique fiscale du gouvernement actuel n'est pas assise sur des bases solides, et puisque les ministres ont le droit de différer entre eux sur ce sujet, je réclame le même droit pour le peuple ; je soutiens que les électeurs de St-Jacques ont le droit d'exprimer leur opinion et de dire au gouvernement, par leur vote, nous voulons la protection et la protection à outrance. Mais j'entends une protection qui sauvegarde à la fois et les intérêts des manufacturiers et les intérêts des ouvriers. Je ne veux pas soulever de préjugés ; mais c'est monfdroit de constater que le ptix de la vie a considérablement augmentéé depuis 1897, et cependant, est-ce que nos salaires ont été augmentés en proportion ? Vous le savez mieux que moi. Vous ne pouvez acheter aujourd'hui, pour un dollar, ce que vous achetiez avant 0896. Même pour les outils dont vous vous servez, vous payez aujourd'hui 25 p. c. à 30 p. c. plus cher qu'avant 1896. Un journal libéral essaie d'expliquer la chose en disant que les prix de l'acier et du fer ont augmenté ; mais c'est là une piètre explication, qui ne tient pas debout à la lumière des faits, (cris, c'est vrai ! c'est vrai !) D'où cela provient-il ? De ce que nous n'avons pas la protection à laquelle nous avons droit. Eh bien ! messieurs, je veux me faire le champion, de vos droits ; je veux si vous m'élisez, aller au parlement et aider les ministres du cabinet, qui sont protectionnistes à revendiquer vos droits. Vous avez besoin de quelqu'un d'indépendant du gouvernement pour cela et je considère que je puis faire plus dans ce sens, qu'un homme, lié pieds et poings à son administration. Les ouvriers de la division St-Jacques ont besoin de quelqu'un de compétent pour les défendre, s'ils veulent que leurs droits soient respectés. Ces droits, ils ont été méconnus par le gouvernement actuel ;

Prenez la loi des aubains. Vous savez que les Etats-Unis ont adopté une loi en vertu de laquelle nos ouvriers canadiens ne peuvent trouver d'ouvrage aux Etats-Unis, à moins de se faire naturaliser. A la demande des conservateurs, le gouvernement Laurier a adopté une loi similaire, pour empêcher les ouvriers américains de venir faire concurrence à notre classe ouvrière ; mais cette loi n'a jamais été mise en vigueur. Le résultat, c'est que les ouvriers américains continuent d'envahir nos manufactures, tandis que nos ouvriers se voient fermer les manufactures américaines.

Ouvriers de Montréal, songez que le jour où nos manufactures de laine et de coton seront obligées de fermer, par suite du tarif préférentiel accordée aux manufacturiers anglais, vous n'aurez plus la suprême ressource d'aller demander du travail aux manufactures américaines ; c'est là, la conséquence de la politique actuelle du gouvernement.

Electeurs de St-Jacques, vous avez le droit de forcer le gouvernement à vous rendre justice sur cette question, et si je sollicite vos suffrages en ce moment, c'est dans le but d'aller revendiquer nos droits en parlement. Mais ce ne sont pas les seules questions au sujet desquelles vous ayez le droit de vous prononcer dans la lutte actuelle. Il en est une autre qui mérite toute votre attention, vu qu'elle intéresse le pays tout entier.

Le gouvernement actuel dépense annuellement $600,000 pour importer au pays des étrangers, qui n'ont ni nos mœurs, ni nos coutumes, ni nos aspirations ; on donne à ces gens tous les privilèges pour les engager à s'établir sur les plus belles terres de notre domaine national, et pendant ce temps, nos jeunes gens, les fils de familles sont laissés dans l'abandon et ils sont obligés de prendre le chemin de l'exil, pour gagner leur vie, tandis que les Doukobors et les Galiciens sont gorgés de faveurs. Cette politique n'est pas juste et mérite condamnation. Par votre vote du 15 janvier, à vous de dire si vous êtes en faveur d'une telle politique. Si vous m'élisez, je travaillerai à faire protéger nos gens de préférence aux étrangers. Si le gouvernement avait souci des intérêts des ouvriers, il en agirait autrement à propos de la construction des locomotives et des chars dont on se sert sur l'Intercolonial.

Nous avons au pays des ouvriers compétents pour ces sortes de travaux. La compagnie des tramways, la compagnie du Pacifique font construire leurs chars ici même, à Montréal. Le gouvernement lui, donne ses contrats à des manufacturiers américains, privant ainsi nos ouvriers du travail et du patronage auquel ils sont en droit de s'attendre. Est-ce là une véritable politique nationale. Les ouvriers canadiens ont le droit de dire à M. Blair, par leur vote, si oui ou non, ils approuvent cette politique.

Une autre question importante, à laquelle les électeurs ne sauraient trop s'intéresser, c'est la question du port de Montréal. Ce n'est pas que notre port soit reconnu comme le port national du Canada; il faut que nous en ayons le bénéfice.

Or, que se passe-t-il?

A l'heure actuelle, nous sommes menacés de prendre le commerce de l'Ouest, qui nous appartient de droit. Le Grand-Tronc fait passer son commerce par Portland; M. Wolvin est en pourparler pour construire à Québec les élévateurs dont il voulait gratifier tout d'abord le port de Montréal et "La Patrie" de ce soir annonce qu'une ligne de steamers rapides sera établie de Québec en Europe. C'est le temps pour nous ouvrir les yeux, si nous voulons sauvegarder nos intérêts. A qui la faute, si nous sommes sur le point de perdre les avantages que nous donnent la position géographique que nous occupons ? Ce fait est dû à ce qu'il ne se trouve personne en chambre pour défendre les intérêts de la ville de Montréal. Seul, le ministre des Travaux Publics se bat pour la ville de Montréal. Pourquoi? Parce que les autres députés jusqu'à ce jour étaient liés au gouvernement par des promesses. Avec un homme indépendant du gouvernement, la situation sera changée, et s'il est élu, il aidera le ministre des Travaux Publics à revendiquer les droits de Montrzal, port national.

Voilà les vuestions sur lesquelles les électeurs de Saint-Jacques ont le droit de dire leur mot, et qui le justifie de demander leurs suffrages dans la lutte actuelle. Trop longtemps, les hommes politiques ont entretenu le peuple de questions de nationalités; il a perdu de vue les questions d'affaires, et il est temps qu'il se prononce à ce sujet, s'il veut sauvegarder ses intérêts les plus chers.

La péroraison de ce magnifique discours a été chaleureutement applaudie.

M. MONK

Le distingué leader du parti conservateur de la province de Québec, a reçu une ovation flatteuse, quand il s'est avancé pour prendre la parole.

Le vaillant député de Jacques-Cartier explique en commençant que dans la situation actuelle, où se trouve placé le parti consesvateur, des assemblées du genre d'hier soir et de ce soir, sont de nature à encourager ceux qui se dévouent aux intérêts du peuple. Cela prouve que l'électorat s'occupe des grandes questions qui se trouvent actuellement en jeu. Il est des pays où le peuple n'a pas de représentation ; mais Dieu merci, ici, le peuple a un mot à dire à propos de l'administration de la chose publique. Nous avons obtenu ce droit au prix de luttes sans nombre, et si nous sommes ici ce soir, c'est pour exercer ce droit. Dans notre système représentatif, les partis sont nécessaires; car s'il faut un parti dominant, il faut également une opposition qui soit assez forte pour faire valoir les droits du peuple, quand le gouvernement est enclin à les méconnaître. C'est pourquoi nous vous demandons d'élire un député adverse au gouvernement qui est trop fort à l'heure actuelle, pour se montrer soucieux des droits du peuple. Les intérêts de Montréal sont négligés à l'heure actuelle, et seul, un député indépendant peut forcer le gouvernement à les respecter. Pour cela, il faut un homme brisé à la routine parlementaire, qui n'ait pas besoin d'apprentissage, et seul M. Bergeron est dûment qualifié pour faire face à la situation. M. Monk rappelle la lutte que M. Tarte a dû livrer seul contre deux ministres de Québec, en faveur du port de Montréal; seul M. Bickerdike l'a aidé; les autres députés sont restés coi. Si St-Jacques élit M. Bergeron, ils sont certains que leurs intérêts compteront un défenseur de plus. M. Bergeron est l'homme qu'il leur faut. Toutes les autres provinces envoient des hommes éminents pour les représenter en parlement. Pourquoi Québec ne suivrait-elle pas cet exemple, surtout la division St-Jacques, qui est la plus importante de toute la province. Le programme qu'il a défini au club Cartier se recommande à l'attention des électeurs, il est nouveau et il est basé sur les aspirations même de notre nationalité. En tête, se trouve inscrit: la suprématie du parlement, c'est-à-dire, respect à l'opinion du peuple; la protection de toutes en classes de notre population; protection égale et pour les ouvriers et pour les manufacturiers; respect pour toutes les nationalistes; c'est le seul moyen d'édifier un grand pays et une grande nation; respectons-nous les uns les autres, si nous voulons être respectés nous-mêmes; le Canada pour les Canadiens; plus l'immigration de Doukobors et de Igaliciens; mais protection à nos nationaux; rapatriement de nos compatriotes de préférence aux étrangers, en vertu du principe, que charité bien ordonnée commence par soi-même; le Yukon et ses richesses, pour les Canadiens, qui ont fait tant de sacrifices pour ouvrir ces riches plaines aurifères et puisque nous avons été à la peine, nous devons être à le récompense ; Protection à outrance pour nos ouvriers et plus d'encouragement aux ouvriers américains. Ce sont là les grandes lignes de ce programme essentiellement national et patriotique, que nous soumettons à l'électorat libéral indépendant de St-Jacques, avec la plus entière confiance. M. Monk rappelle le lien de parenté qui unit M. Bergeron à feu M. Coursol, l'ancien député de la division et il déclare que la reconnaissance l'oblige envers M. Bergeron, qui a été pour ainsi dire son parrain politique. En terminant cet éloquent discours, le vaillant chef conservateur a été applaudi à outrance par la foule.

M. Louis Loranger, appelé par la foule, a prononcé un excellent discours, s'appliquant surtout à démontrer que M. Brunet n'est pas en état de défendre avec avantage les intérêts bien entendus de la division St-Jacques, à l'heure actuelle, malgré son honorabilité à laquelle il est le premier à rendre hommage et ses bonnes intentions. M. Loranger est un jeune tribun, dont les accents vrais vont au cœur de la foule et applaudissements qu'il a recueillis, hier soir en sont la meilleure preuve. Bref, cette assemblée a été un succès sur toute la ligne et M. Bergeron a droit de s'attendre à une belle victoire, le 15 janvier courant, grâce au dévouement de ses amis et à la volonté souveraine de l'électorat indépendant de la belle division St-Jacques.

Appel aux Volontaires

On s'attend à des propositions de paix

Bloenfontein, 10.—Huit Boers ont essayé de faire passer 120 chevaux entre Bloemfontein et Kroonstadt. Les garnisons des blockaus ont capturé les chevaux, mais les Boers se sont échappés.

Le capitaine Tucker a été grièvement blessé, à Vet River le 4 janvier, dans un combat avec les troupes de Theron. Il est mort depuis. Le commandant Theron s'est échappé en traversant la rivière à la nage et en sautant sur un cheval sans selle. Mardi, sept hommes du commando Dutoit se sont rendus à Danielskeril.

Prétoria, 10.—Hier matin, 50 Boers ont été faits prisonniers. Les éclaireurs de Lowat en ont pris le plus grand nombre près d'Aliwal Nord.

Londres, 10.—Le major Lennings Bramley a été tué récemment, près de Krugersdorp, dans un combat avec Christian Botha. Il avait servi comme officier dans la milice canadienne, dans la campagne du Nord-ouest. Il a fait toute la campagne du sud-Africain et était au siège de Ladysmith.

Armsterdam, 10.—Les délégués boers en Hollande s'attendent lévidemment à ce qu'il soit fait des ouvertures de paix bientôt, bien qu'ils ne veuillent donner les raisons qui les font penser ainsi. Ils soutiennent, cependant, qu'il faut que la demande de reddition sans conditions soit abandonnée.

On admet privément qu'aucun des délégués ne rejetera ce qu'ils appellent "aucune offre de conditions raisonnables."

Pour les volontaires

Londres, 11.—Le ministère de la guerre a fait ouvrir des listes d'engagements pour 9,396 volontaires d'infanterie afin de remplacer graduellement ceux qui servent dans l'Afrique du sud.

Le Vénézuéla et la France

Paris, 11.—Le correspondant de l'Associated Press a pris des informations dans les cercles officiels sur l'attitude vue la France se disposerait à observer sur le Vénézuéla, et à appris que les citoyens français ayant eu leurs intérêts spoliés dans cette contrée insistent maintenant près de leur gouvernement pour qu'il adopte des mesures coercitives.

Le gouvernement est indécis sur la suite à donner à ces réclamations, mais il a tenu, au cas où une action contre le Vénézuéla deviendrait nécessaire, à sonder le gouvernement de Washington sur le sentiment des Etats-Unis. On doit dire de la façon la plus positive que, quelle que soit l'action qu'entreprendra la France, elle sera absolument indépendante de celle de l'Allemagne. Les autorités attendent ici le résultat de la guerre civile au Vénézuéla, mais dans tous les cas, l'intervention de la France n'aura aucune visée politique, elle se bornera simplement à obtenir satisfaction pour les préjudices matériels éprouvés par ses nationaux dans cette république américaine.

Pilules de Longue Vie (Bonard)

VON BULOW DANS UN NOUVEAU ROLE

Il blame les Anglophobes

Berlin, 10—Au cours des débats sur le budget dans le Reichstag, aujourd'hui, Herr Bassermann a déclaré que le parti libéral national s'opposerait à toute suggestion d'un emprunt de trente-cinq millions de marcs afin de couvrir le déficit. Une réforme financière est devenue nécessaire, et les libéraux nationaux ne seront pas adverses à une taxe impériale directe.

Le chancelier Van Buelow, prit occasion d'une réponse générale aux orateurs qui le précédèrent, pour calmer l'agitation causée par la question anglaise. Il critique sèchement les discours de quelques orateurs contre M. Chamberlai n,ainsi que les outrages lancés contre l'honneur de la marine anglaise, à laquelle Von Buelow paya un juste tribut.

Berlin, 10.—Pendant le cours de la discussion d'hier sur le budget au reichstag, plusieurs membres ont saisi avec empressement l'occasion d'exprimer leur approbation sur l'opinion du chancelier de Bülow sur les déclarations de M. Chamberlain.

Au nom du parti du peuple libéral, M. Richter a dit qu'il se rendait solidaire de la réplique du chancelier. Il a ajouté que cet incident avait servi à démontrer ce fait que dans les questions nationales tous les Allemands ne faisaient qu'un. Il a terminé par ces paroles :

"Nous connaissons notre armée et nous savons ce que vaut M. Chamberlain. Mais assez parlé de lui. Nous avons de plus importantes choses à nous occuper".

La "Gazette de Cologne" dit que le discours du chancelier de Bülow s'est distingué par sa clarté et était modelé sur la façon dont M. Chamberlain avait parlé de l'Allemagne. Elle ajoute que l'incident doit être considéré comme terminé dans l'intérêt des bonnes relations entre les deux pays.

Courrier de Québec

Québec, 10 (Spécial)— On affirme dans les cercles libéraux que M. Blaise Letellier sera le candidat ministériel à l'élection provinciale de la Beauce, qui aura lieu le 31 janvier courant. On va même jusqu'à dire qu'il a été définitivement choisi hier soir. Dans tous les cas, M. Letellier était à Québec hier et a passé la soirée avec quelques ministres.

On se demande maintenant ce que va faire le Dr Savard. Car il paraît qu'en vertu de l'entente qui a forcé la retraite des trois candidats libéraux dans la Beauce pour faire élire le Dr Béland au fédéral, c'est le Dr Savard qui devait être le candidat du gouvernement à l'élection provinciale.

Le Dr Savard est attendu à Québec prochainement.

D'aucuns pensent qu'il sera l'adversaire de M. Letellier.

—Hier soir, au Kent House, au Saut Montmorency, les gardiens des phares du St-Laurent ont donné un superbe banquet à M. J. D. Gregory, l'agent du département de la marine et des pêcheries à Québec, et lui ont présenté une riche horloge, à l'occasion du 37e anniversaire de sa nomination à la position qu'il occupe actuellement.

—Ce soir, à l'Université Laval, M. l'abbé Simard donne une conférence sur le magnétisme et l'électricité.

—Les élections municipales à Québec auront lieu le 10 février prochain.

—L'assemblée des créanciers de David Liebling, marchand qui a déposé son bilan, ces jours derniers, aura lieu le 20 janvier courant. Le passif est d'environ $10,000 contre un actif de $8,300.

—Voici en quoi consistent les amendements que la ville de Lévis demandera de faire à sa charte à la prochaine session provincial

Faire concorder les textes français et anglais qui diffèrent en certaines parties.

Modifier la qualification des électeurs municipaux et le mode de mise en nomination des conseillers municipaux.

Ne rendre éligibles aux fonctions de conseiller que des personnes qui sont électeurs municipaux.

Porter la taxe sur la propriété foncière à un centin par piastre.

Rendre le propriétaire responsable de la taxe du locataire.

Rendre obligatoire la fermeture, le dimanche, des boutiques de barbier.

Régler la construction et l'entretien des trottoirs.

Changer le nom du secrétaire-trésorier en celui de greffier.

Rendre applicables à la ville de Lévis certaines clauses de l'acte des clauses générales des corporations de villes en désignant celles qui ne le seront pas.

Modifier la loi ayant trait à la responsabilité de la ville de Lévis relativement à l'entretien de certains chemins d'hiver dans les municipalités voisines, et aussi obtenir certains droits et privilèges nécessaires à ladite corporation pour la bonne administration de la ville.

—L'hon. M. Archambault, procureur général, est arrivé en cette ville.

—La plus grande activité règne actuellement aux usines de la Montmorency Cotton Mills Coy. On y travaille jour et nuit, et la meilleure entente règne maintenant entre les ouvriers et les patrons. La malheureuse grève de l'année dernière n'a laissé aucune trace, et un grand nombre des grévistes sont revenus aux usines. Il n'y en a que dix environ qui se sont expatriés.

On emploie actuellement près de mille mains, dont la totalité appartient à notre nationalité ; il n'y aurait en tout que sept ou huit ouvriers parlant anglais, qui travaillent dans cette usine, qui a pris des développements considérables depuis quelques années. La plus grande partie des produits de cette usine est expédié sur les marchés de Chine et du Japon. On a également commencé à expédier en Afrique-Sud, au Transvaal des quantités importantes de coton manufacturé à cet endroit.

Hier après-midi, il y a eu une assemblée du bureau de direction à laquelle assistait M. Greenshields, l'un des directeurs de la compagnie.

Les débentures de la compagnie émises au début de la formation de la société paur une valeur de $100 par action seront remplacées par de nouvelles actions de $10, soit dix actions de dix piastres chacune, pour une débenture de $100.

M. Whitehead qui avait quitté la gérance générale de cette usine pour accepter la position de président et gérant des moulins de la Dominion Cotton Mills a repris son ancienne position de directeur-gérant de la Montmorency Cotton Mills Coy.

Ce dernier demeure à Montmorency, même avec sa famille.

—Hier, en cour supérieure, dans les causes de Carrier vs le grand Nord et Roberge vs la même Compagnie de chemin de fer, M. le juge Caron a renvoyé les deux actions avec frais.

Carrier, le demandeur, est le père d'un chauffeur qui fut tué l'année dernière par l'explosion d'une locomotive du Grand Nord, et Roberge était l'ingénieur de cette locomotive. Celui-ci a été tellement blessé qu'il ne peut plus depuis cet accident exercer son métier. Le premier réclamait, $10,000 de dommages et l'autre [illegible].

—Il y a eu séance du cabinet provincial cette après-midi. Tous les ministres étaient présents à l'exception de M. Déchêne, qui est actuellement dans le comté de l'Islet.

—Les jugements de la Cour d'Appel seront rendus demain.

—M. Auguste Berthomier ingénieur français, représentant la société Alsacienne de constructions mécaniques, est descendue hier au Château Frontenac, accompagné de Madame Berthomier.

Hier après-midi, il a visité la manufacture de coton au Sault Montmorency.

M. Berthomier est aussi le représentant officiel et l'un des principaux intéressés des trois plus grandes usines de France et de l'Alsace.

Ces visiteurs resteront quelques jours à Québec.

M. Chamberlain et l'Opinion autrichienne

Vienne, 10 — La "Nouvelle Presse libre" qualifie le discours de M. Chamberlain à Birmingham, de "fanfaronnade du genre le plus grossier", et dit qu'il est doublement mal venu des nombreuses personnes qui, sur le continent, nourrissaient l'espoir de faire une alliance avec l'Angleterre.

La raison d'une telle alliance serait de s'assurer la coopération de l'Angleterre dans l'action de défense économique de l'Europe contre les Etats-Unis, que certaines puissances continentales comme le seul remède à la crise qui sévit actuellement en Europe. "Sans la participation de l'Angleterre, ajoute le journal, une coalition contre l'Amérique sera boiteuse, c'est pourquoi nous donnons à l'alliance anglaise une valeur qui augmentera encore, au fur et à mesure que la crise sur le continent deviendra plus aigue."

Le "Pester Lloyd" est disposé à croire que M. Chamberlain touche au terme de sa puissance et de son influence. "Seul, un homme n'ayant plus rien à perdre, dit ce journal, peut aussi revendiquer le "splendide isolement" comme un trésor de sagesse politique."

Deux graves accidents

New-York, 10— On annonce de la Nouvelle-Orléans qu'un train de voyageurs allant à Vicksburg s'est rencontré hier matin avec un train de marchandises à quelques milles de Kenner, faubourg de la ville. Un nègre et le chauffeur du train de marchandises ont été tués. Plusieurs autres employés de la compagnie et quelques voyageurs ont été blessés légèrement. Les deux trains sont sérieusement endommagés.

—La fabrique de la Rickeyite Non-Explosive Powder Company, qui se trouve près de Clearfield (Pennsylvanie), a été détruite hier par le feu. Deux hommes ont été complètement brûlés, trois ne survivront pas à leurs brûlures et deux autres en ont également reçu de sérieuses.

UN NOUVEAU TRUST

Pour controler le prix du fil d'acier

Pittsburg, Pa., 10.—Les principaux manufacturiers de fil métalliques et de clous de fil doivent se réunir ici mardi prochain dans le but de former une association pour contrôler les prix du fil métallique et des clous de fil de fer. L'association comprendra environ une douzaine de compagnies dont la plus puissante sera, dit-on, l'American Steel and Wire Company du "trust" de l'acier.

LE PARTI IRLANDAIS

Ceux qui iront en prison

Dublin, 10.—A une assemblée privée, du parti parlementaire irlandais tenue dans la Mansion House, aujourd'hui, M. John Redmond a été réélu président, à l'unanimité des voix.

L'assemblée a décidé de prendre des mesures immédiates pour remplacer tout député irlandais à la Chambre des Communes qui pourrait être envoyés en prison.

COUR DE SALABERRY, I. O. F.

Extrait des minutes d'une séance régulière des membres de la Cour deSalaberry, tenue le 7 courant :

Proposé par M. H. Patenaude, secondé par M. A. Dansereau, et résolu unanimement

Que les membres de cette Cour ont appris avec peine la douloureuse affliction causée à notre confrère M. J. G. Savaria, par le décès prématuré d'un enfant doué de brillantes qualités. Ils prient leur estimé confrère de daigner accepter leurs sincères condoléances.

(Signé) MICHEL BOURDON.

Londres, 11. — Dans un discours qu'il a fait au banquet des aubergistes, à Bristol, hier soir, sir Michael Hicks-Beach a donné à entendre que les taxes seraient augmentées à la prochaine session.

Une Scène au Conseil

L'échevin Smith dénonce la partialité de MM. Ames et Laporte et les accuse de vouloir annuler la protection donnée par la charte

Le règlement du Terminal est voté en deuxième lecture

La deuxième lecture du règlement Terminal s'est terminée à la séance d'hier après-midi. Un grand nombre de clauses ont été lues sans discussion ; d'autres ont provoqué d'assez longues délibérations pour ne point permettre au conseil de procéder immédiatement, en troisième lecture, à l'adoption finale du règlement. Ce sera pour jeudi prochain.

A propos de la clause 1ère, l'échevin Roy ne s'explique point, qu'un permis soit accordé à la Compagnie Terminal de poser ses rails sur la rue Marie-Anne Est, lorsque l'on sait fort bien que cette partie de la rue se trouve dans Delorimier.

Il est à peu près sûr d'avance que les propriétaires de cette partie du quartier où devront passer les tramways de la nouvelle compagnie, se refuseront à permettre un tel envahissement.

L'échevin Brunet est de l'opinion de l'échevin Roy, et il croit que la Ville ne devrait pas prendre la responsabilité d'accorder dans son règlement, des permis qu'elle n'a pas le droit d'accorder.

Il propose que certains mots de la clause, en ce qui concerne les rues Parthenais et Marie-Anne, soient remplacés par les mots "sur la rue Parthenais jusqu'aux limites nord de la Ville, et de l'Est de la rue Marie-Anne, à partir du chemin Papineau, en remontant vers l'Ouest."

L'échevin Martineau est d'avis que si la clause devrait rester telle qu'elle est, et que si la compagnie Terminal veut obtenir le droit de passage dans Delorimier, c'est à elle qu'incombe le devoir d'obtenir cette permission.

L'échevin Faucher dit que toute la question se résume pour lui à connaître là-dessus l'opinion des avocats, afin de savoir si la Cité de Montréal a le droit de permettre à une compagnie de passer dans les rues d'une municipalité.

L'échevin Martineau propose en amendement à la clause 1ère "Que la Compagnie Terminal devra demander elle-même à la municipalité de Delorimier le droit de passage.

Le vote pris sur cet amendement donne pour résultat 26 pour, et trois contre, les échepins Roy, Brunet et Tansey.

Au sujet des sections 3 et 4, l'échevin Lavallée propose que le mot "circuit" soit remplacé par "l'exploitation de la ligne dans les rues où elle doit passer." Adopté.

Les sections suivantes sont adoptées sans discussion jusqu'à la section 16. L'échevin Lavallée propose d'amender cette section en substituant aux mots : "Tous les 15 jours, termes où les employés devront être payés, les mots : "Toutes les semaines." Adopté.

La section 81, provoque de la part de l'échevin Hart, la motion suivante : Proposé que le droit accordé à la Compagnie ne pourra être transporté à aucune autre compagnie, ni à personne autre, et que, si la Compagnie se voit dans l'incapacité de remplir ses obligations, les droits, à elle accordés par la ville, seront annulés, et cette Compagnie se verra obliger d'enlever ses rails, poteaux, etc., à ses propres frais et dépens.

L'échevin Jacques, appuyé par les échevins Wilson et Lamarche s'objectent à la motion de l'échevin Hart, et trouve trop onéseuses les charges imposées à la nouvelle compagnie.

L'échevin Smith attaque vivement les échevins Ames et Laporte, et rejette sur eux toute la responsabilité de la charte que le Conseil est en train d'octroyer à la Compagnie Terminal.

Il leur reproche une sorte de travail de conspiration contre les véritables intérêts de la Ville, en se montrant entièrement dévoués à une compagnie qui, en somme ne peut avoir d'autres motifs sérieux que ceux de créer des embarras à une compagnie rivale.

Enfin, l'amendement Hart, mis au vote, donne le résultat suivant :

Pour :—Les échevins LeBeuf, Hart, Clearihue, Brunet, MacBride, Ekers, Smith, Tansey, Faucher, et Robertson.

Contre :— les échevins Laporte, Martineau, Chaussé, Ames, Larivière, Gagnon, Jacques, Turner, Ouimet, Ricard, Roy, Wilson, Lapointe, Lamarche, Raby, Savignac, Robillard, Chevalier, Lavallée et Vallières.

A propos des clauses 76, 77 et 82, qui avaient été suspendues, l'échevin porte propose qu'elles soient adoptées en bloc, telles que déterminées par la première "opinion" des avocats de la Cité. La proposition de l'échevin Laporte est adoptée, et l'on ajourne la 3eme lecture du règlement à jeudi prochain.

A l'assemblée d'hier, l'échevin Brunet a été l'un de ceux qui se sont montrés le plus sérieusement déterminés, dans toute cette affaire, à lutter jusqu'au bout pour sauvegarder les véritables intérêts de la ville et des citoyens. Presque à chaque clause du règlement, M. Brunet s'est levé pour revendiquer les droits de la cité, et pour proposer des amendements qu'il eut été très utile d'adopter au stricte point de vue de la justice et des conséquences que peuvent avoir plus tard une charte accordée à la légère et qui peut devenir une source d'abus. Il serait à souhaiter que tous les échevins eussent suivi l'exemple du désintéressement de M. Brunet au cours des négociations actuellement engagées entre la compagnie Terminal et le Conseil Municipal.

COURRIER D'OTTAWA

Nos marchandises en Afrique--L'élection de Victoria--Le sénateur Clemow est mieux--L'effigie du Roi -- Les écoles des Frères.

Ottawa, 10. — (Spécial). — M. C. Whitney, employé au ministère de l'Agriculture, partira sous peu pour le sud africain, pour dresser une liste des produits que le Canada pourrait expédier avec avantage dans ces lointaines régions.

—Le War Office se rendant au désir exprimé il y a deux mois par le ministre de l'agriculture canadien a câblé, hier, qu'il accordait la permission demandée, de compléter avec des marchandises canadiennes, les chargements des bâtiments anglais qui transportent de Saint-Jean et Halifax du fourrage au sud africain.

—Le War Office désire voir nos infirmières canadiennes.

M. Chamberlain a câblé de donner passage à ces dernières sur les transatlantiques réguliers qui s'embarqueront à Liverpoo, pour le Cap.

—M. D. C. Fraser, de Guysboro, était ici hier.

Il est parti cet après-midi pour aller prêter main-forte à l'honorable M. Farquharson, dans Queens.

—Les brefs pour l'élection de Victoria, dans la Colombie, ont été émis. Appel nominal le 21 et scrutin le 28 courant.

—Le docteur James, d'Ottawa, a été nommé assistant-vétérinaire du 3e contingent, le docteur Domville ayant refusé d'agir.

—L'honorable M. Sifton est revenu à Ottawa.

—L'honorable sénateur Clemow, alité depuis plusieurs mois, a pu sortir hier.

—Le gouvernement a commué la sentence de mort prononcé contre Ah Quang, Chinois condamné à être exécuté à New-Westminster. Les médecins déclarent le Chinois fou. L'exécution devait avoir lieu le 14 janvier.

—L'honorable M. Borden s'occupe de trouver un site à Ottawa pour l'établissement d'un camp de tir et d'exercice d'artillerie.

—Le ministre de la milice est à étudier un projet pour aider aux veuves et aux orphelins des sous-officiers et soldats canadiens morts en Afrique.

—Le gouverneur-général inspectera ici mardi, soir, les appareils du corps ambulancier du sud-africain.

—Les billets de poste sont depuis aujourd'hui imprimés à l'effigie du Roi, et c'est le premier emploi officiel en Canada de l'effigie du nouveau souverain.

—Les commissaires d'écoles séparées se sont assemblés hier soir à l'hôtel de ville.

La question de l'engagement des Frères est de nouveau revenu sur le tapis mais rien n'a encore été décidé. Les gardiens des écoles Duhamel et Guigues ont reçu une augmentation de salaire. Les Frères du Sacré-Cœur, ayant leur maison-mère à Arthabaskaville demandent aussi à être engagés pour enseigner à Ottawa.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ont la préférence car ils sont recommandés par Mgr Dubamel. Néanmoins les frères insistent pour se servir de leurs propres livres français. Cette question a été référée il y a quelque temps au ministre de l'éducation d'Ontario qui après avoir soumis la question aux inspecteurs White et O'Brien a répondu que dans l'intérêt des écoles françaises l'on ne devait pas se servir des livres des Frères des Ecoles Chrétiennes.

ASSEMBLEE CONTRADICTOIRE

La protection est un vol, admettent les libéraux

Une assemblée contradictoire a eu lieu hier soir à Villeray. MM. Léonard, candidat conservateur, M. Wilson, candidat libéral, Bisaillon et Boissonneault, conservateurs, Gaudet et Gauthier, libéraux, ont pris part à la discussion. Nos amis ont remporté un très beau succès.

La candidature de M. Léonard fait chaque jour des progrès nouveaux. Son succès est maintenant concédé par ses adversaires mêmes.

Au cours de la discussion hier soir, M. Gauthier s'est écrié que la protection est un vol et que les libéraux l'aboliraient le plus tôt possible.

M. Boissonneault a invité le candidat libéral a répéter cette déclaration, en face de la politique économique actuelle du cabinet Laurier.

M. Wilson a répété à son tour que la protection est un vol et que les libéraux l'aboliront le plus tôt possible.

Voilà ce dont les électeurs devront se souvenir.

ECRASE PAR UN CHEVAL

Un garçonnet de six ans, fils de M. G. Mathieu, 113 rue Co,borne, a été frappé par un cheval en traversant la rue Colborne et gravement blessé. Le Dr Campbell a le petit blessé sous ses soins et la police de ce district est à la recherche du lâche charretier.

Boston, 10— La Dominion Iron and Steel Co., se propose d'établir une grande usine pour la fabrication des rails de chemins de fer.

JOHN MURPHY & CIE

Grande vente d'écoulement durant le mois de Janvier

Escomptes 10, 15, 20, 25, 33⅓, 50, 75 pour cent

CORSETS LA VIDA A MOITIE PRIX!!

C'est une saison pour les réductions, mais même dans ce temps-ci, une offre de corsets est un événement. C'est le temps, le seul temps où vous pourrez acheter le plus beau de tous les corsets à moins que les prix ordinaires. Ces corsets, La Vida, vendus à moitié prix, ne sont pas des lignes dépareillées, vieilles ou imparfaites. Ils viennent directement des manufacturiers qui envoient à leurs agents les accumulations des lots discontinués de la saison et des grandeurs dépareillées. Cette fois c'est à notre tour d'être favorisés. Il n'y a pas toutes les grandeurs dans chaque corset, mais il y a quelques corsets de toute grandeurs. Ce sont de nouveaux modèles, remplis de baleines, bien taillés et élégants. Les prix durant cette vente sont littéralement coupés en deux.

VENTE ANNUELLE DE LINGERIE BLANCHE

Nos offres spéciales de Lingerie blanche réunissent les meilleurs matériaux avec la meilleure main-d'œuvre, les dernières formes et les derniers genres. Il n'y a rien à dire au sujet des prix, ni à douter quant à la grande qualité.

Une ligne de robes de nuit avec frills. Spécial	30c
Robes de nuit très bien piquées, garnies de dentelle. Spécial	47c
Caleçons avec piqûres unies. Spécial	15c
Caleçons avec large frill et ourlés. Spécial	25c
Cache-corset, ajustement parfait. Spécial	12½c
Jupons piqués. Spécial	37½c

Aussi environ $1500 en valeur d'échantillons de lingerie provenant d'un manufacturier et vendus à moins que le prix du gros.

LES ORDRES DE LA CAMPAGNE REMPLIS AVEC SOIN.

JOHN MURPHY & CIE

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.

CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740

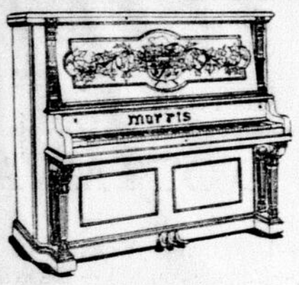

-- LES PIANOS --

Droits Morris

PREMIER PRIX

Doivent être vendus durant notre

VENTE DE JANVIER

A ESCOMPTES.

Conditions argent comptant ou $7 par mois. C'est une occasion unique dans la vie pour se procurer l'un de ces fameux pianos à bon marché. Venez de bonne heure pour avoir le premier choix.

LEACH, 2240 RUE STE-CATHERINE.

Entre les rues Stanley et Drummond. **Ouvert le soir.**

Lumière Electrique et... Force Motrice

Au Meilleur Marché

La LACHINE RAPIDS offre les taux les plus bas pour la lumière électrique et la force motrice

Des contrats seront pris au choix du client, au même prix par an, que ce soit pour un an ou pour dix ans avec bénéfice de la réduction qui pourrait être faite plus tard avant l'expiration du contrat.

Courant fourni pour:
Eclairage de Maison, Eclairage de Magasin, Annonces, Lampes à Arc, Eventails, Ascenceurs.

Force motrice pour:
Manufactures, Registres de ventes, Emmagasinage à froid, etc.

Venez à nos bureaux voir la liste des moteurs qui sont mûs à l'heure présente par le courant fourni par cette compagnie.

Voyez nos pratiques et vous serez convaincus que nos moteurs et notre service sont sans égaux.

Lachine Rapids Hydraulic & Land Co.

LIMITEE

88 CARRE VICTORIA

AVIS.

AVIS est par la présente donné qu'une demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill constituant une compagnie sous le nom de The Moisons Bank Pension Fund, dans le but d'assurer aux employés de la banque une certaine pension suivant la nature de l'emploi qu'ils ont à la banque et la durée de leurs services et d'établir un fonds pour leurs veuves et leurs enfants, avec autorité d'investir et de ré-investir ses fonds dans telles débentures qui pourraient être approuvées par son bureau des directeurs, et généralement de prendre toutes telles mesures qu'il pourrait être nécessaire ou avantageux de prendre en rapport à tel fonds de pension.

Campbell, Meredith, Allan & Hague.

Datée à Montréal, ce septième jour de novembre, 1901. 278-30

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un Acte autorisant les successions de feu John McDougall et feu Maud McDougall à disposer, par Vente privée ou autrement, de leurs immeubles et immeubles et de faire, de la même manière, tous actes et choses pour parvenir à la liquidation et au partage des biens.—Montréal, 4 décembre 1901. — T. Brosseau, procureur des applicants.

301-30.

AVIS

Les soussignés, Léonidas Villeneuve, marchand de bois, de la Ville de St-Louis, dans le district de Montréal, Pierre Terrault, notaire, de la cité de Montréal et Hilaire Corbeil, épicier, de ladite Ville de St-Louis, ès-qualité d'exécuteurs testamentaires et administrateurs choisis par feu l'honorable Joseph Octave Villeneuve, en son vivant sénateur du Canada, pour exécuter son testament fait à Montréal, devant Mtre Joseph P. Landry, notaire, le seize octobre 1900, donnent avis qu'ils s'adresseront à la législature de la province de Québec à sa prochaine session pour obtenir la passation d'une loi pour les objets suivants :

1. — Définir les pouvoirs des exécuteurs testamentaires et administrateurs nommés en vertu dudit testament, notamment déclarer qu'ils auront les pouvoirs donnés aux fiduciaires par le code civil de cette province ;

2. — Le remplacement des executeurs testamentaires et administrateurs et leur rémunération ;

3. — Prolonger le terme pendant lequel la succession pourra continuer la société qui a existé entre lesdits Joseph Octave Villeneuve et Léonidas Villeneuve, ce terme ne devra pas excéder cinq ans à compter du décès du testateur ;

4. — Donner aux exécuteurs testamentaires et administrateurs les pouvoirs nécessaires pour disposer de l'actif mobilier et immobilier de ladite société de manière à protéger autant que possible les intérêts des associés ;

5. — De même pour la part dudit testateur dans les immeubles qu'il possédait par indivis avec Léonidas Villeneuve et Edouard Roy ;

6. — Autoriser les exécuteurs testamentaires à disposer de certains immeubles de la succession dans les cas urgents ;

7. — Autoriser les exécuteurs et administrateurs à venir en aide aux enfants et petits-enfants du testateur.

Montréal, 5 décembre 1901.

L. VILLENEUVE,
P. TERRAULT,
H. CORBEIL.

302—30

AVIS est par les présentes donné qu'application sera faite durant la prochaine session de la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation d'un acte amendant la Charte de l'Union St-Pierre de Montréal, afin de permettre à cette dernière de refondre les actes référant à et amendant son acte d'incorporation, et de faire adopter des réglements pour administrer ses affaires ; établir des succursales, cercles ou branches dans les diverses parties de la Province; affilier d'autres sociétés de bienfaisance ou pour s'affilier à d'autres sociétés et généralement pour promouvoir ses intérêts, son progrès et son avancement dans ladite Province.—Montréal, 5 janvier 1902.—Lavallée, Lavallée et Lavallée, procureurs de la Requérante. 10-1m

AU VENEZUELA

Une blague de Castro

Berlin, 9—On apprend que l'Allemagne n'a pas pris de nouvelles mesures au sujet de ses difficultés avec le Vénézuéla. Le gouvernement allemand attend une réponse du président Castro à la note qu'il a envoyée récemment.

Willemstadt, île de Curaçao, 9 — Le gouvernement Castro a fait publier l'avis suivant dans les journaux :

"M. Long a donne à l'amiral de l'escadre des Etats-Unis instruction de surveiller les mouvements de la flotte allemande qui se trouve au large du Vénézuéla et de lui résister par la force s'il est nécessaire, si ladite flotte menace le terrritoire vénézuélien."

Le peuple n'a pas foi en cette déclaration.

Washington, 9—Le secrétaire Long déclare qu'il n'a pas donné à l'amiral de l'escadre américaine l'ordre de surveiller la flotte allemande.

Paris, 9—On dit que le gouvernement français s'est enquis de l'attitude que prendraient les Etats-Unis au cas où la France entreprendrait de forcer le Vénézuéla à payer les réclamations françaises.

Allez au Parc

Allez au Parc Sohmer, demain, il y a un excellent programme.

1 Ins.

Le commerce Anglais

Sa déchéance

Londres, 11—Le commerce anglais subit en ce moment une crise très sérieuse. Il y a une importante diminution des importations et des exportations. Cette statistique en donne la preuve.

Statistique des importations pour le mois de novembre 1901 : 46,810,553 livres sterling. Pour 1900 : 49,733,730 livres sterling. Diminution, 2, 923.177 livres sterling.

Statistique des exèortations pour le mois de novembre 1901 : 22,842,436 livres sterling. Pour 1900 : 24,624,649 livres sterling. Diminution : 1,782,213 livres sterling.

Statistique des importations pour des 11 premiers mois de l'année 1901 : 475,506,540 livres sterling. Pour les 11 premiers mois de 1900 : 477,275,-947 livres sterling. Diminution : 1,-769,407 livres sterling.

Statistique des exportations pour les 11 premiers mois de l'année 1901 : 256,-185,112 livres sterling. Pour les 11 premiers mois de 1900 : 267,839,334 livres sterling. Diminution : 11 millions 654,222 livres sterling.

Londres, 11 — On a publié les rapports sur les importations et les exportations de l'Angleterre. En 1901 les importations se sont élevées à £522,-238,986, soit une diminution de £896,-177 sur 1900. Les exportations sont évaluées à £280,498,889, soit une diminution de £10,693,108 sur l'année précédente.

La commission des études bibliques

Rome, 11— La liste des membres de la commission d'exégèse a été publiée officiellement.

La commission se compose du cardinal Parocchi, vice-chancelier de la Sainte Eglise Romaine, du cardinal Segna, préfet des archives du Vatican, et du cardinal Vives Y. Tuto, comme assesseurs. Parmi les consultateurs choisis dans divers pays est le professeur Grangan, de l'Université Catholique de Washington.

Maux de Gorge— Baume humal
278-dw-tf

Guillaume II en Angleterre

Londres, 11 — Le correspondant du "Standard" à Berlin dit qu'il tient de bonne source que l'empereur Guillaume se rendra en Angleterre pour assister à la cérémonie de l'anniversaire de la mort de la reine d'Angleterre et ensuite à celle du couronnement du roi Edouard.

FEU LE JUGE GWYNNE

Funérailles imposantes. Résolutions de condoléances

Ottawa, 9.—(Spécial). — Malgré que la famille ait annoncé des funérailles privées, un grand nombre de personnes ont accompagné feu l'honorable juge Gwynne à sa dernière demeure. Le cortège se mit en marche vers trois heures, de la résidence du défunt, 188 rue Metcalfe, pour l'église Grace. La cérémonie religieuse a été présidée par le Vén. Archidiacre Bogert, les révérends Low et Gorman.

Les porteurs des coins du poêle, étaient MM. C. J. Jones, Robert Gill, C. A. Eliot et J. T. Lewis. L'inhumation a eu lieu au cimetière Beechwood. Le deuil était conduit par M. l'avocat Gwynne et M. Collingwood Schreiber, fils et gendre du défunt.

Dans le cortège, l'on remarquait :

Juge en chef Strong, juge Taschereau, juge Girouard et sir Louis Davies, de la cour Suprême, juge Burbidge, de la cour d'échiquier, honorable docteur Borden, honorable R. W. Scott, honorable John Costigan, C. Perkeley, Powell, M.P.P., juge McTavish, Rév. le vicaire Rose, Rév. couronne Pollard, les échevins Coates et Posenthal, colonel Jarvis, George H. Perley, A. Z. Palmer, Glyn Osler, Charles Moore, capitaine Adamson, W. D. Hogg, C.R., Andrew Holland, E. R. Cameron, colonel Tilton, George E. Sparks, A. W. Throop, John Gilmour, A. E. Fripp, W. McDougall, J. J. MacCracken, F. A. Magee, F. C. Monk, William Wyld, Denis Murphy, James Lawson, Thos. Gordon, A. F. May, H. Clayton, Gordon Henderson, Fred. Carling, Dr Wicksteed, V. N. Nicholson, A. M. Brodrick, le gouverneur-général et l'honorable A. G. Blair étaient aussi représentés aux funérailles.

—A une assemblée du barreau de Carleton, tenue hier, les résolutions suivantes ont été adoptées :

"Proposé par M. W. D. Hogg, C. R., appuyé par Wm. Wyld, que les membres du barreau de Carleton ont appris avec le plus grand regret la mort de l'honorable M. Gwynne, juge de la Cour Suprême du Canada. Nous désirons avec le concours des différentes associations du barreau au Canada, exprimer le regret causé par la perte de ce savamt juge. Nous, membres du barreau d'Ottawa qui sommes souvent venus en contact avec lui, ressentons plus que tout autre sa mort.

"Nous désirons offrir nos plus vives sympathies à Madame Gwynne et à sa famille pour la perte qu'ils ont éprouvée. Comme marque de respect, il est résolu que les membres du barreau assistent en corps aux funérailles."

Les avocats présents à l'assemblée étaient J. J. MacCracken, W. D. Hogg, C. V., N. A. Belcourt, S. R., M. J. Gorman, William Wyld, R. G. Code, H. A. Burbidge, H. C. Monk, F. A. Magee, E. F. Burritt, Glyn Osler, J. F. Orde, J. Bishop, A. F. May, A. E. Fripp, D'Arcy Scott et A. Macfarlane.

Une enquête sur le racolage des matelots

Paris, 11 — D'après le "Courrier du Soir", M. de Lanessan, ministre de la marine, a nommé une commission pour procéder à une enquête sur le racolage de marins français à Portland (Oregon).

Un contre-torpilleur mauvais

Toulon, 11 — Le contre-torpilleur "Pique" vient de faire ses essais. On a reconnu que ce navire manquait de stabilité en haute mer. Tous les bâtiments de cette classe seront désarmés afin qu'on apporte des modifications à leur structure. Le défaut serait, dit-on, un excès de poids dans leur superstructure.

La Coqueluche—Baume Rhuma
278-d w-t f

Querelle de famille

Ottawa, 9. (Spécial)— Le dimanche précédant le jour de l'An, M. J. O. Bérubé, d'Ottawa, deux de ses fils, dont l'un est marié avec Mlle Soulière, de Hull, et deux ou trois autres individus, sont allés chez M. Fabien Soulière, rue du Lac, Hull, et, sous prétexte de venir payer la pension des enfants de M. Bérubé fils, qui ne reste pas avec sa femme, sont entrés dans la maison et se sont dispersés dans les appartements, à la recherche des enfants. Mme Soulière, seule au logis chercha à empêcher cette violation de domicile. Elle fut assaillie. Elle retorqua par un coup au visage à l'un des assaillants. Finalement, M. Bérubé, fils partit avec son enfant. Mme Soulière a fait arrêté M. J. O. Bérubé pour voies de fait et François Bérubé pour empiètement.

La cause a été plaidée, hier, devant le recorder Champagne. Jugement lundi.

M. T. P. Foran et M. Nap. Champagne représentent les parties.

C'est le temps d'acheter la fourrure à bas prix !

La maison Chs Desjardins et Cie vient de faire des réductions considérables sur toutes ses fourrures. Janvier restera mémorable pour tous les acheteurs économes qui profiteront de ces grandes ventes.

21—tf.

Le Roi et la Côte d'Azur

Cowes, 11— Le roi Edouard a donné des ordres pour que le yacht "Britannia" soit préparé pour faire une croisière comme une indication du désir du roi de faire un voyage à la Côte d'Azur.

Grève réglée à Barcelone

Barcelone, 11—Une entente a eu lieu entre patrons et ouvriers de l'industrie métallurgique qui met fin à la grève.

Sarina condamné

Vienne, 8.—Le capitaine de cavalerie Sarina, dont le procès en divulgation de secrets militaires avait commencé hier, a été condamné aujourd'hui à 4 ans et demi de prison.

Lebaudy, n'a pas fait de cadeau

Paris, 11—Le "Journal" annonce qu'il a reçu une lettre de M. Lebaudy, démentant la nouvelle qu'il avait fait un don de $1,000,000 à l'université de Chicago pour l'établissement d'une école française industrielle.

NOUVELLES DES CEDRES

(De notre correspondant)

Les Cèdres, 9. — MM. Tertulien Leroux, Hormisdas Lalonde, Gilbert Ménard, Paul Chartrand et Alexandre Cuillérier tous commissaires d'écoles, firent, accompagnés du Révérend J. W. Vinet, Ptre, vicaire, une visite aux écoles de la paroisse, les 26 et 27 décembre dernier, et donnèrent grand congé jusqu'après les Rois.

—Grande réjouissance dans plusieurs familles, à l'occasion du nouvel an, causée par l'arrivée de nos collégiens, MM. Oscar et René Bissonnette, Emile et Arthur Roberge, William Lefebvre, Alfred Tessier, L. Lafrance, O. Leroux, Joseph Legault, G. Denis et autres, lesquels retournèrent le 7 courant.

—La brillante jeunesse de St-Joseph des Cèdres, comté de Soulanges, faisait le 7 courant, l'ouverture du carnaval par une joyeuse démonstration à la résidence de M. Joseph Lalonde, de St-Dominique. Le but de cette réunion était d'offrir à Mlle Emélia Lalonde, qui compte autant d'amis que de connaissances, une magnifique montre en or avec chaine, le tout accompagné d'une adresse renfermant l'expression de la plus pure amitié et les souhaits de bonheur à l'héroine de la fête.

Mlle Marie-Anna Thabault fit avec beaucoup de grâce la lecture de l'adresse à laquelle Mlle Emélia Lalonde répondit par quelques paroles remplies d'émotion, témoignant de sa plus profonde reconnaissance envers ses nombreux amis.

Ce fut pour M., Mme Lalonde, et leur aimable demoiselle une tâche bien facile que celle d'égayer leurs amis.

La danse, le chant et la musique furent de la partie, et Mme Lalonde ne voulut point permettre qu'on se retirât sans avoir fait honneur à sa table, chargée des mets les plus savoureux et arrosés des meilleurs vins. L on se sépara aux petites heures du matin, enchantés d'une aussi agréable réception.

CONCERT A ST-FRANCOIS DU LAC

Pierreville, 8 janvier 1902.

Le six du courant, au couvent de St-Frs du Lac, avait lieu un concert où il nous a été donné d'apprécier le talent des élèves et le goût d'artiste des Religieuses directrices. D'ailleurs tout le monde connait la bonne réputation du couvent de St-François, surtout, sous le rapport de la musique. Nous ne pouvons donc trop rendre hommage aux élèves qui se sont si bien acquittés de leurs rôles. Nous les félicitons sincèrement ainsi que les demoiselles anciennes élèves (et ce ne sont pas les moindres) qui ont bien voulu prêter leur puissant concours à ce petit concert où toutes ont été applaudies et le seront encore, si plus elle possible nous l'espérons bien.

"Un admirateur."

Rhumes obstines: Baume Rhumal
278-d w-tf

SAINT-HUBERT

Lundi dernier, jour de l'Epiphanie, Monsieur le cure nous a parlé très spécialement du drapeau comme élément de nationalité. "Notre petit peuple, a-t-il dit, a reçu quatre éléments de vie, dans sa vocation si spéciale à la foi: la langue, les lois, les institutions et un drapeau. Il a tout conservé, tout amélioré, excepté le drapeau". Il a donc déplore, avec raison, l'absence de tout drapeau vraiment national dans la province de Québec.

Fourrures à bas prix

Le trop plein de stock à la grande maison Chs Desjardins et Cie nécessite des réductions considérables dans les prix de chaque article. Jamais Montréal n'aura vu pareils sacrifices en fourrures. Venez en foule.

21—tf.

Bien varié

Acrobates, chanteurs et chanteuses, danses etc. au Parc Sohmer, dimanche.

1 Ins.

L'AVENIR DES TRUSTS

Une typique et intéressante interview avec Schwab

Paris, 11—Le "Journal" publie un long entretien qu'un de ses représentants a eu avec M. Schwab, président de l'United Steel Corporation, au cours duquel ce dernier a plaidé la cause des syndicats qu'il considère comme un produit de l'état avancé de notre civilisation.

M. Schwab a dit que les pays où les syndicats n'existaient pas étaient destinés à abandonner la lutte pour la suprématie commerciale et que contrairement à ce que l'on pensait, les syndicats aux Etats-Unis se trouvaient hors d'atteinte des menées socialistes parce que les ouvriers américains étaient mieux payés et parvant plus heureux ; qu'enfin on avait reconnu que le peuple, touchant un salaire élevé, se mettait moins en peine de la défense de ses droits.

M. Schwab a dit encore que la puissance commerciale des Etats-Unis était illimité, qu'ils inonderaient la France de leurs produits et obligeraient les classes industrie,les françaises à abandonner la lutte. Que l'Amérique ne faisait encore que commencer et que l'Europe n'avait pas la moindre idée de ce que les Etats-Unis deviendront dans un quart de siècle. Qu'ici, en France, tout lui semblait appartenir à l'époque du moyen âge.

M. Schwab approuve le plan d'écoles industrielles françaises aux Etats-Unis, mais il a exprimé la crainte qui les diplômés de ces écoles ne se trouvent, à leur retour en France, paralysés par les idées qui dominent ici et ne puissent faire que peu ou rien.

No 37

Merveilleuse Croissance des Cheveux

Un fameux médecin-chimiste a découvert un composé qui fait croître les cheveux sur une tête chauve dans une seule nuit

Annonces étonnantes qui émerveillent et confondent les médecins à la vue des cures merveilleuses

Le découvreur envoie franco, douane payée, des paquets d'essai à tous ceux qui font application

Après avoir passé un demi-siècle dans le laboratoire, après avoir été couronné et honoré hautement pour toutes ses fameuses découvertes, le célèbre physicien-chimiste, à la tête du grand

MISS HISLOPS, de la Nouvelle Zélande et la merveilleuse croissance de ses cheveux

Dispensaire Médical d'Alteinheim, "Butterfield Bldg, Cincinnati, Ohio, vient de faire l'annonce étonnante qu'il a produit un composé qui fait pousser les cheveux sur toute tête chauve.

Le docteur prétend qu'après expérience, de plusieurs années, il a enfin atteint le but de son ambition. Suivant le docteur toutes les têtes sont semblables. Aucune ne peut pas être guérie par ce remède remarquable. Le record des guérisons déjà obtenues est réellement merveilleux et si ce n'était de la haute position de l'eminent médecin et des témoignages convaincants de milliers de citoyens, par toute la contrée, cela semblerait trop merveilleux pour être vrai.

On ne peut douter de la véracité du médecin ni disputer les guérisons opérées, Il ne demande à personne, homme, femme ou enfant de prendre sa parole ou celle d'aucun autre, mais il est prêt à envoyer gratis un paquet d'essai de ce grand restaurateur des cheveux, douane payée, à tout ceux qui lui écriront envoyant une estampille de 2c., pour payer le transport. Dans une seule nuit il a fait pousser des cheveux sur des têtes chauves depuis des années. Il a empêché la chute des cheveux dans une heure. Quels que soient la condition, l'âge et le sexe il ne manque jamais d'opérer la guérison. Les vieillards et les jeunes gens, les femmes et les enfants ont été à même de juger de l'efficacité de ce grand remède nouveau. Ecrivez aujourd'hui si vous êtes chauve, si vos cheveux tombent ou si vos cils, vos soucils sont minces, courts et dans peu de temps vous serez entièrement restauré.

Colonial... House

Square Phillips.

GRANDE VENTE AVEC ESCOMPTE ANNUEL !

Escompte sur les Effets pour Hommes !

DEPARTEMENT DE COUPE

TABLE SPÉCIALE :

Beau Tweed Ecossais pour habits, prix régulier $22,00 par habit. Prix en Janvier ..... **$18.00 par habit**

1,000 verges d'Etoffes à pantalons, prix régulier $7.00 et $8.00 la paire. Prix en Janvier..... **$5.00 la paire**

"Smoking Jackets"—japonaises, brunes, rouges, bleu-marin, en soie piquée.

A Moitié Prix

HABITS TOUT FAITS

TABLE SPÉCIALE :

Contenant "Reefers" d'enfants, Habillements pour jeunesses, Habits d'hommes ; tous réduits à..... **$2.00 chaque**

ARTICLES POUR HOMMES

TABLES SPÉCIALES DE CRAVATES

Anciens prix 20c, 25c, 30c ; tous réduits à..... **10c**

Tables Spéciales de Cravates (des meilleures qualités), tous les goûts.

A Moitié Prix

Ligne originale de Foulards de Soie pour hommes.

A Moitié Prix

Boutons de Poignets en or plaqué pour hommes, Epingles de Cravates, Boutons de Cols, etc.

A moins de 20 pour cent

CHAPEAUX ET CASQUES D'HOMMES

8 lignes de Chapeaux "Derby" (couleurs)..... **A Moitié Prix**
3 lignes de Chapeaux "Fedora"..... **A Moitié Prix**

CANNES, 20 pour cent
PARAPLUIES POUR HOMMES, 10 pour cent

CHAUSSURES, BOTTINES ET SOULIERS D'HOMMES

Sujets à un escompte variant de 15 à 25 pour cent.

MALLES ET VALISES

En cuir brun "Gladstone," de $11.50 à $15.50—**A Moitié Prix**
Autres escomptes dans ce département—**15 à 25 pour cent**

En sus, 5 pour cent comptant sur tous les autres escomptes et réductions.

Attention spéciale donnée aux commandes par la poste.

HENRY MORGAN & CO.

MONTREAL

MELCHERS

MÉDAILLE D'ARGENT PARIS 1900.

Gin Canadien Melchers

CROIX ROUGE.

Hautement recommandé par les Médecins.

Supérieur au meilleur Gin importé car c'est

Le Seul Gin

qui avant d'être vendu, a vieilli pendant des années dans des entrepôts contrôlés par le Gouvernement ; qui est distillé et embouteillé sous la surveillance d'un Officier du Revenu de l'Intérieur et qui possède ce goût agréable et moelleux, cet arôme délicat et ces propriétés Digestives, Stimulantes et Stomachiques que seul l'âge puisse donner à une boisson qui a été distillée avec soin.

Le Melchers "Croix Rouge"

est donc le Gin que l'on devrait boire de préférence à tout autre, puisque c'est le seul dont la qualité, la pureté et l'âge soient garantis sur chaque flacon par un timbre officiel du Gouvernement.

BOIVIN, WILSON & CIE., MONTREAL, seul Concessionnaires.

MELCHERS

Maison Labonté

Angle Ste. Catherine & Montcalm

VENTE ANNUELLE DE JANVIER

Les prix auxquels nous vous offrons la balance de nos marchandises d'hiver, durant cette vente, sont si bas, que vous trouverez un avantage marqué en achetant dès maintenant ce dont vous croyez avoir besoin pour l'hiver prochain. Rappelez-vous aussi que vous avez encore quatre mois de froid à passer, Y êtes-vous preparés ?

D. PARIZEAU

BOIS DE SCIAGE ET BOIS DE CHARPENTE

BUREAU PRINCIPAL ET CLOS : 512, rue Lagauchetière

Bell Tél. Est 1578. Tél. Melnds 731.
Clos, rue St-Laurent, St-Louis du Mile-End
Tél. Melnds 1911.

ROBUR QUI REND ROBUSTE

Cet incomparable tonique—ROBUR—ramène à la santé les constitutions les plus épuisées. EN VENTE PARTOUT.

Dépôt : Pharmacie C. Beaupré, Montréal
1-6-a

CHINOIS MOURANT

Audessus d'un pied de haut, habillé en rose et vert avec un chapeau jaune. Sa tête est en caoutchouc, et lorsqu'elle est soufflée elle renfle et renfle, lui donnant la "Big Head" dont vous entendez souvent parler. Quand vous le relâchez son gros visage s'épanouit et en le plaçant debout sur le plancher il commence à chanter un vrai chant chinois, mais à mesure qu'il perd vent, il chancelle et tombe en poussant un dernier cri prolongé. C'est la merveille la plus comique due 20ème. siècle. Prix Seulement 15c. franco.

The Novelty Co., Boîte 1910, Toronto.

ADIPSONE

Jeune fille, votre ami boit et dépense plus qu'il gagne, faites-lui prendre le traitement de l'ADIPSONE, et il sera prêt à se marier dans deux mois. J. P. COULEE & CIE.
1345, rue Ontario, Montréal.

L'ANEMIE

Son teint rosé disputait aux Fleurs, ses sœurs, leurs nuances nacrées qui appellent le pavillon volage et l'abeille butineuse.

L'incarnat de ses joues faisait pâlir les splendeurs du géranium en fleurs et du coquelicot sauvage.

La pourpre de Tyr n'avait pas un éclat comparable à celui de ses lèvres savoureuses.

Souple et svelte, elle s'avançait de par le monde avec la flexibilité du roseau que la brise du soir balance aux rives des étangs; d'instinct, les têtes s'inclinaient sur son passage; les murmures discrètement admirateurs composaient sur ses pas une marche triomphale, un hymne à sa beauté presque divine !

Et tout cela a fui

Où sont les roses d'antan, l'incarnat, la pourpre ?

Tout cela a fui ; maintenant elle est seule et désolée, son long regard plongé dans l'avenir d'une tristesse sans borne la rattache encore à peine à la vie.

Elle a revêtu la longue tunique de deuil pour pleurer sa beauté perdue, ses amours envolées, sa joie finie.

Blême et languisante, elle traîne douloureusement son épuisement mortel, comptant avec effroi les heures fatales qui sonnent lourdement le glas de ses espérances et de ses rêves chéris.

Qu'a-t-il fallu pour changer la destinée de cet être charmant auquel la Providence généreuse avait ouvert toutes grandes les portes de son parterre, à qui elle avait si libéralement livré les clefs de son Eden ?

Ah ! bien peu de chose.

Il a suffi de quelques mois à peine pour faner ce beau visage, pour terrasser ce beau corps, pour sécher cette coupe où la vie se buvait à plein bord et qui semblait inépuisable.

La source même s'est tarie : les mille vaisseaux qui transportaient partout la vie, se sont desséchés un à un, se sont éteints sur ses bras de marbre et sur ce cou d'ivoire, reflets purpurins des veines et des artères d'où j'aillissait à flots pressés, le grand élixir de force et de mouvement.

L'anémie guettait sa proie. Les reines : reines de beauté ou reines des peuples, grande dame ou humble travailleuse, n'en sont point exemptes Que le flambeau s'épuise à la lueur des plaisirs ou au souffle des travaux et des efforts, le résultat est le même, l'œuvre est aussi implacable.

Le sang, la matière active du corps humain, est un capital sur lequel on ne peut pas tirer impunément et qu'il faut remplacer si l'on ne veut pas en voir trop tôt l'irréparable fin.

O ! femmes qui voulez conserver votre beauté et votre force, qui est aussi une beauté, songez toujours que l'anémie vous guette et qu'il vous faut rendre à la nature ce que vous prenez à la nature, au sang ce que vous enlevez au sang.

N'attendez pas l'heure fatale où le principe vital sera trop affaibli en vous pour mettre en mouvement la belle, mais délicate machine humaine.

En tout temps et en tout lieu, prenez un soin constant de fortifier votre corps. Vous avez sous la main le remède souverain pour purifier votre sang, lui rendre son éclat vermeil, son activité embrasante, sa puissance créatrice.

Prenez les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Il n'est pas de meilleure protection contre l'anémie, ses douleurs éternelles et ses chagrins sans bornes.

L'Eglise Grecque et le St-Siège

Nous lisons dans l' "Osservatore Romano" :

Le 9 septembre de la présente année, les évêques de Grèce du rite latin adressèrent au Saint-Père une lettre collective par laquelle ils sollicitaient l'institution à Athènes d'un séminaire de clercs pour l'éducation de leur clergé, comme complément de l'Institut scolastique Léonia, florissant à Rome depuis plusieurs années.

Sa Sainteté, dont on connaît bien la constante sollicitude pour les Eglises orientales, accueillit de bon cœur cette instance, et le 20 novembre dernier, il envoyait à l'épiscopat greco-latin la lettre apostolique que nous sommes heureux aujourd'hui, de faire connaître à nos lecteurs.

Voici la traduction de la lettre latine de Sa Sainteté :—

DE L'ETABLISSEMENT D'UN SEMINAIRE DE CLERS CATHOLIQUES A ATHENES:

A Nos Vénérables Frères les Archevêques et Evêques de l'Eglise latine en Grèce.

LEON XIII, Pape

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique

Lumière de la civilisation antique et mère de tous les arts, la Grèce, après tant d'événements et de si grandes vicissitudes de fortune, n'a pas vieilli dans la mémoire et l'admiration des hommes : il n'est même personne d'assez inculte pour n'être pas ému à la pensée de sa grandeur et de sa gloire. Pour Nous, le sentiment que Nous inspire la race grecque ce n'est pas seulement un souvenir mêlé d'admiration, c'est une véritable affection, celle-ci bien ancienne. Dès l'enfance Nous avons été habitué à admirer les littératures ionienne et attique et surtout cette science de la recherche de la vérité, dans laquelle les princes de la philosophie ancienne ont tellement excellé que la raison humaine, avec les seules lumières naturelles, ne semble pas pouvoir aller plus loin.

En quelle estime Nous avons cette sagesse des grecs, on le voit assez par le soin empressé ou l'insistance que Nous avons mis, dès le début de Notre pontificat, à restaurer et à glorifier la philosophie du Docteur angélique. Car si ceux qui ont suivi la doctrine et la méthode d'enseignement philosophique des grands sages participent grandement à leur gloire, certes vous estimerez que Nous avons rendu hommage à votre Aristote, par cela seul que Nous avons honoré le bienheureux Thomas d'Aquin, le plus illustre sans contredit des disciples et des plus éminents sectateurs d'Aristote.

Pour parler maintenant des choses chrétiennes, plus d'une fois Nous avons approuvé la liturgie grecque, dans les cérémonies et les rites religieux, héritage du passé que la Grèce s'efforce de garder inviolablement. Nous avons voulu révéler l'image de la tradition antique et la majesté unie à la variété. Et comme il est juste et convenable que ces rites demeurent, tels qu'ils sont, dans leur intégrité, Nous avons amené le collège romain des élèves du rite grec, placé sous le vocable du grand Athanase, à l'esprit de son institution et à sa forme ancienne. Et pour la même raison, croyez bien que tout ce que l'Eglise grecque a produit de Pères et de docteurs et, par la faveur de Dieu elle en a produit beaucoup et d'illustres, a été chez Nous l'objet d'un juste respect qui n'a fait que croître avec le temps. Et pourquoi, en effet, Nous a-t-il plu, presque au commencement de Notre pontificat, de placer Cyrille et Méthode dans une plus grande lumière et de les élever en honneur ? C'est que par là Nous avons voulu, poussé par une véritable piété envers eux, faire mieux connaître, de l'Orient à l'Occident, les vertus de l'un et de l'autre et leurs belles actions, afin que, ayant universellement mérité du nom catholique, ils fussent plus dignement célébrés par l'universalité des catholiques.

Ne doutez pas non plus qu'il nous soit particulièrement agréable de Nous rappeler ceux de Nos prédécesseurs qui ont tiré leur origine et leur naissance de la Grèce. Nous éprouvons même pour eux une spéciale affection, et il Nous arrive souvent de considérer avec quelle sagesse ils ont dirigé et accru les progrès de la république chrétienne, au milieu des épreuves et des difficultés de leur temps, avec quelle force aussi, pour la plupart, comme les Anaclet, les Télesphore, les Hygin, morts dans le martyre après de glorieux travaux. Quoique, pour dire vrai, il ne Nous est presque jamais arrivé de Nous souvenir des Pontifes d'origine grecque sans ressentir de la tristesse et de l'angoisse à la pensée de la grande perte éprouvée dans l'âge suivant. Nous faisons allusion ainsi à l'ancienne union, pure de tout dissentiment, qui comprenait à la fois, pour l'avantage commun, Grecs et Latins, à l'époque où, de la même terre qui avait engendré Socrate et Platon, sortaient souvent les hommes appelés à devenir Souverains Pontifes. Cette communion des biens les plus abondants et les plus grands eut duré si la concorde avait persisté.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas désespérer au souvenir du passé, mais plutôt s'exciter à une salutaire vigilance, aux travaux fructueux. Pour vous, vénérables frères, continuez à vous acquitter avec zèle, comme vous le faites, de votre charge épiscopale ; faites en sorte que tous ceux qui reconnaissent votre pouvoir spirituel comprennent chaque jour davantage ce qu'exige d'eux la profession catholique et qu'ils apprennent à votre exemple, à unir un juste amour de la patrie à l'amour et au zèle de la foi. En ce qui Nous concerne, Nous Nous efforcerons de tout notre pouvoir et par toute notre action de protéger, de garder, de fortifier parmi vous le catholicisme. Et dans cet esprit et cette intention, comme Nous savons pertinemment de quel secours est pour les bonnes mœurs, l'ordre social, la gloire même du nom catholique, la formation des esprits, et quelle ressource il y a dans la culture des belles lettres, Nous avons déjà essayé de faire quelque chose pour l'éducation de l'adolescence, par l'établissement du collège fondé, il y a plusieurs années, à Athènes, afin de procurer à la jeunesse catholique le moyen de cultiver les lettres et surtout d'apprendre la langue qui a reçu de l'usage qu'en ont fait Homère et Démosthène un si grand éclat.

A présent, votre lettre collective du 9 septembre Nous suggère de faire aussi quelque chose du même genre pour la formation des jeunes clercs. Vous avez en cela Notre plein assentiment : Nous jugeons, en effet, fort utile et très opportun de donner également accès dans ce domicile des belles lettres à Athènes aux élèves de l'enseignement ecclésiastique, pour qu'ils y reçoivent une éducation policée et qu'ils n'abordent pas la théologie, ni la philosophie non plus, sans s'être d'abord initiés à fond, dans cette ville maîtresse, à la langue et à la littérature nationales. De la sorte, ils soutiendront bien mieux la dignité de leur ordre et ils s'acquitteront beaucoup plus efficacement du ministère sacré. C'est pourquoi Nous avons formé très volontiers le dessein d'établir, suivant votre avis, dans les bâtiments mêmes du lycée en question, un séminaire pour les jeunes clercs du rite latin, de race grecque, sans exclusion des autres orientaux de langue grecque. Nous Nous réservons d'exposer une autre fois, dans des lettres spéciales, tout le plan de l'œuvre et le régime de l'institution.

En ce moment, si vous reportez votre pensée en arrière, vous trouverez dans les Pontifes, Nos prédécesseurs, les mêmes dispositions favorables que chez Nous, et vous constaterez qu'ils n'ont jamais manqué de pourvoir, autant qu'il était en eux, au bien de votre nation. C'est ainsi que l'histoire atteste que Pie V s'était proposé de faire servir cette alliance des princes chrétiens, qui a si magnifiquement triomphé aux Echinades, non seulement à la protection de l'Italie, mais aussi à la libération de la Grèce tout entière, tant le saint Pontife était occupé de l'état politique et du salut des Grecs ! Si son espoir et ses efforts furent trompés, du moins son projet fut grand et inspiré par une vraie sympathie, et il ne tint pas à lui qu'il ne réussît. Et pour rappeler un souvenir plus récent, lorsque vos pères se soulevèrent pour chasser la domination étrangère et revendiquer leur droit, quel refuge sûr les villes romaines n'offrirent-elles pas à ceux qui, au milieu de ces troubles, furent obligés de changer de sol !

Et ils ne purent pas être reçus plus libéralement que par Pie VII, qui fit ouvrir aux fugitifs le territoire de sa principauté, et s'employa ensuite, par toutes les ressources et les moyens dont il disposait à les secourir.

Ces faits ne sont rappelés ici que pour montrer dans cette tradition de bienveillance le caractère inné et les véritables sentiments du pontificat romain. Et puissent les préjugés que l'effet de déplorables événements a développés autrefois céder peu à peu, avec la grâce de Dieu, devant la vérité ! A ceux qui examineront les choses avec esprit de justice et bon sens, il apparaîtra facilement que les nations orientales n'ont rien à redouter du rétablissement de l'union avec l'Eglise romaine ; que la Grèce n'y perdrait rien de sa dignité, de sa renommée, de tous ses ornements et que, au contraire, elle y gagnerait sensiblement en force et en gloire. Qu'a-t-il manqué à sa prospérité au temps de Constantin ? Qu'est-ce que le siècle d'Athanase et de Chrysostôme lui a laissé à désirer ? Or, à ces époques, le pouvoir du Pontife romain était sacré à tous et l'Orient ainsi que l'Occident lui obéissait, de l'assentiment commun des esprits de l'un et l'autre côté et, partant, comme au recteur et gouverneur souverain de la république chrétienne.

En attendant, selon Notre pouvoir et Notre devoir, Nous continuerons à recommander votre nation tout entière à Jésus-Christ, le commun libérateur de tous, et Nous avons confiance que Nous ne solliciterons pas en vain l'aide de la Vierge, Mère de Dieu, que les Grecs ont accoutumé d'honorer par un culte spécial et d'appeler, en toute vérité, du nom très beau, de "toute sainte".

Comme présage des dons célestes et en témoignage de Notre bienveillance, Vénérables Frères, Nous vous donnons très tendrement dans le Seigneur la Bénédiction Apostolique, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près Saint Pierre le XX novembre de l'année MDCCCCI, la vingt-quatrième de Notre pontificat.

LEON XIII, PAPE.

ILS ATTIRENT COMME LE SUC DE MIEL . . .

attire l'abeille, les beaux bonbons étalés dans nos magasins, et ils sont aussi bons à manger qu'ils le paraissent.

Ils sont délicieux à manger et ils sont purs et hygiéniques, ce sont les meilleurs, et c'est pourquoi nos clients ne nous abandonnent pas. Ils connaissent ce qui est bon.

Nous avons aussi un bel assortiment de paniers et boîtes de fantaisie pour les fêtes. Veuillez donner votre commande de bonne heure, pour éviter la foule.

A. WALKER
— 4 MAGASINS —
2206 et 2383 rue Sainte-Catherine
276 rue Saint-Laurent
239 Rue Saint-Jacques
12-15

Pour Habits de soirées,
S'adresser à
B. A. LEPROHON & CIE.,
1687 rue Notre-Dame.
21-21

Montréal, 10 janvier 1902.

A M. le Rédacteur du "Journal",

Monsieur,

Je me suis aperçu, en lisant le "Journal" de ce matin, que l'on avait surpris votre bonne foi en vous disant, pour vous le faire répéter ensuite, que je ne comprends ni ne parle l'anglais. L'auteur de ces lignes n'a certainement jamais assisté à une séance du comité des finances. Et d'ailleurs, il aurait pu se convaincre du contraire, s'il avait été présent cette après-midi même, à la réunion du Conseil où j'ai répondu, en "anglais", à M. Ames.

Je ne suis certes ni avocat, ni journaliste, mais je parle assez bon français pour être compris de tous ceux qui me font l'honneur de m'écouter.

Veuillez agréer, Monsieur, les salutations de votre tout dévoué,

JOS. BRUNET,
échevin.

A propos d'un récent banquet de coloniaux où les convives se régalèrent d'un serpent à sonnettes frit au beurre :

—Je suppose qu'on a n'a pas mangé aussi les sonnettes ?

—Non : on s'en servait pour appeler le garçon !

"77"

QU'EST-CE ?

"77" est une petite bouteille de pilules agréables qui va dans une poche de veste et est facile à porter.

POURQUOI EST-CE ?

"77" est pour la grippe, la toux, le rhume, l'influenza, le catarrhe, les douleurs à la tête et à l'estomac, l'enrouement, le mal de gorge, la prostration générale et la fièvre.

QUE FAIT-IL ?

"77" chasse les rhumes persistants et qui résistaient au traitement ordinaire.

Chez tous les pharmaciens, 25c, ou par la malle, sur réception du prix. Le livre du docteur expédié gratuitement.

Humphreys' Homeopathic Medicine Co, corner William and John streets, New-York.

RHUME

=Serins=

Une nouvelle consignation de véritables serins anglais : St. Andresburgh et Norwich, convenables pour Cadeaux de Noel.

Une ligne complète de Cages dans tous les dessins.

J. J. ULLEY & SONS, Importateurs directs
Tél. Main 2167. 564 RUE CRAIG.

Poisson Rouge et Globe ordinaires d'aquariums de toutes les dimensions. 8-tf

Ceux qui désirent se procurer un bon article à un prix raisonnable devraient acheter seulement

COOK'S FRIEND
BAKING POWDER

Tous ses ingrédients sont de première classe, il ne contient aucun alun, et coûte au consommateur cinquante pour cent moins que les poudres importées également pures.

La véritable poudre "Cook's Friend" est préparée par W. D. McLAREN, Montréal, et la marque de commerce est sur chaque paquet.

AVIS DE TRANSPORT DE DETTES DE LIVRES

Re: B. COHEN, insolvable.

Avis est par les présentes donné aux débiteurs dudit B. Cohen que les dettes de livre de ce dernier ont été vendues et transportées au soussigné le 27 décembre, 1901, par Wm Renaud, curateur dudit insolvable B. Cohen, et que copies dudit transport et la liste des dettes ont été déposées au greffe de la Cour Supérieure, tel que voulu par la loi.

S. BEGUIRE,
30-2. 20 St-Jacques.

ON DEMANDE.—Des hommes et des femmes pour travailler à la maison.—Bons gages.—Ecrivez à Glasgow Woollen Company, Dépt. C. Toronto. 1-1m.

... LES ...

Conjurés

de la

Croix Blanche

No 55 (Suite)

—Tu veux le tuer?...

—Par les foudres de Jupiter tonnant! le traître ne l'a-t-il pas mérité? s'écria Orestis.

Philippe se tourna à demi, et lui coula par dessus l'épaule un de ces regards dédaigneux, plus offensants qu'une injure, en disant :

—Vous êtes bien hardi!

—Et vous, Palmaverde, vous l'êtes plus encore de jouer avec ma colère, s'écria Zadoër. Sang de moi! suis-je le maître ici? Il y a dix barils de poudre sous vos pieds... Une étincelle, et mes vieilles murailles ferment votre sépulcre.

—Ecoute-moi, Zadoër, dit Palmaverde d'une voix suppliante.

—Ah! cet homme est venu braver le tigre dans son antre!... Ah! vos sociétés civilisées, pourriture infecte sous un voile de drap d'or, pendent les bandits sans miséricorde? Soit! Mais avant que le bourreau me jette son lacet au col, je me serai payé de vos trahisons.

Lancelot de Peyl apparut en ce moment sur le seuil. Un baillon étroitement serré cachait tout le bas de son visage, mais ses regards, d'une intraduisible éloquence, se portèrent sur le bandit, et de ses yeux où se lisaient les affres d'une douleur et d'une épouvante surhumaines, de grosses larmes jaillissaient et ruisselaient sur ses joues.

Il avait les mains liées derrière le dos.

Dès qu'il le vit, Clélio, avec une ardeur sauvage brandit son poignard, le fit tourner lestement et le lança à toute volée.

Palmaverde le heurta violemment :

—Malheureux! cria-t-il, prêt à laisser échapper le fatal secret.

La lame aiguë se ficha, roide, dans le chambranle de la porte: sans le geste du prince elle eut atteint Lancelot en pleine poitrine.

Mais si puissante qu'elle soit, l'âme d'un homme ne saurait supporter certaines sensations. Le vieillard était à bout de forces. Il s'affaissa.

—Otez-lui ce bâillon, il étouffe, dit Philippe en s'élançant.

Il coupa l'étoffe.

Lancelot tomba entre ses bras, murmurant, d'une voix plus faible qu'un souffle :

—"Pardonnez-nous", Dieu juste ..... Pardon... Pardon!

Et tournant un suprême regard sur Zadoër, il rendit le dernier soupir.

—Il rend l'âme, dit Palmaverde, d'un ton solennel.

Ainsi Dieu avait voulu que son ennemi expirât sur son sein.

La majesté de la mort courba tous les fronts. Les bandits de l'Argentino se découvrirent, quelques-uns même fléchirent le genou.

Zadoër dit un mot à Périclès qui sortit, et qui revint presqu'aussitôt, effaré.

—Disparues! dit-il... la porte est ouverte. Les oiseaux sont envolés et la cage est vide.

—Malédiction sur elles et sur moi! hurla Zadoër.

Fou de rage il bondit hors de la salle. On entendit un grand cri, puis dans l'ombre le bruit d'une lutte, et le bandit rentra traînant par le bras de la comtesse.

Les traits contractés, ses cheveux blancs épars, ses vêtements en désordre, elle se débattait faiblement. Il l'attira vers le cadavre, et, s'approchant, la lèvre palpitant d'une joie féroce :

—Regardez! ordonna-t-il.

Elle recula d'abord, puis, avec un gémissement lugubre :

—Mort! fit-elle.

—Est-ce toi qui l'as tué? interrogea-t-elle.

—Je n'ai pas eu le temps. Satan m'a volé ce plaisir. Faites votre prière, madame.

Palmaverde eut froid au cœur :

—Ne crains-tu pas de lasser la patience de Dieu, Zadoër? prononça-t-il d'une voix formidable. Tu appelles la foudre, insensé? Prends donc garde! la foudre va frapper. Celui qui vient de mourir t'avait donné la vie, et cette femme que tu veux assassiner est ta mère!...

C'était la foudre, elle eut broyé un Titan! Clelio Zadoër, atone, immobile, crut que la terre allait manquer sous ses pas. Le vertige enserra son front d'un étau de bronze, et la sueur glacée de l'agonie ruissela sur son visage exsangue, verdi, pétrifié.

—Veux-tu un témoin? reprit Palmaverde au milieu d'un silence plein d'horreur. Voici Amraphel ou Giacommuccio, —comme il te plaira,—qui enleva ton cousin Rocheraye au château de Neuvecelle, à l'heure même où l'arabe Faedineh te volait dans ton berceau.

—Je l'atteste! dit Giacommuccio.

La comtesse debout, entre le cadavre de son mari, et ce fils si longtemps aimé, demeurait elle aussi rigide et muette.

La passion qu'elle souffrait, nul ne pourrait la concevoir et la décrire: la source des larmes était en elle à jamais tarie; son cœur ne battait pas plus vite. Le corps vivait encore, mais l'âme s'en détachait et n'existait plus pour ce monde.

Clelio Zadoër, comme si une main invisible se fut abattue sur lui, plia lentement les genoux, et lentement se prosterna, complètement inerte.

Ceux qui étaient là, assistant à cette scène grandiose, pleuraient.

Il toucha la terre de son front, et sa voix, étranglée, sèche, étrange, murmura ces deux mots :

—Ma mère!

Une fugitive rougeur illumina le visage de Bathilde de Peyl. Elle redressa sa taille altière.

—Ne m'appelez pas ainsi, dit-elle. J'ai tenté Dieu: Il me punit... Retirez-vous de moi, homme qui me parlez..... Que mes entrailles soient maudites pour avoir enfanté ce monstre!...

Et, baissant la voix, elle ajouta :

—"Rachel ne voulut pas être consolée".

Alors détournant les yeux de Clelio Zadoër, elle s'enveloppa de son voile, et, s'appuyant sur le bras du prince de Palmaverde, elle franchit le seuil de la salle, abandonnant le misérable à sa honte et à ses remords.

XII

La fin d'un rêve.

Depuis plus de trois heures, Clelio Zadoër était là, debout, accoudé sur le parapet de pierre qui séparait le préau du précipice, et personne n'osait troubler son recueillement austère.

Il n'avait pas une seule fois tourné la tête vers le donjon, où se faisait un grand bruit d'allées et de venues, et dont toutes les lenêtres illuminées projetaient un orbe de lumière sur l'esplanade.

Il voyait s'étendre au-dessous de lui, noyée d'ombre, la vallée bordée de collines, parsemée de bois, avec le col où passait le chemin de Monréale.

Par delà ces collines onduleuses, d'autres vallées, se creusant en conques de verdure, avec des cimes d'arbres touffus, et de vastes prairies en pente.

Plus loin encore des rochers blanchâtres, puis la grève, étroite marge grise, et enfin la mer.

Non pas les vagues bleues moirées d'or et d'argent, mollement balancées, mais un immense linceul d'une couleur funèbre, miroitant par places, soulevé en flots mouvants, dont le bruit sourd et continu rappelait le mugissement lointain du tonnerre.

Et le ciel, bas, opaque, pareil à une chape de plomb, strié de lueurs cuivrées bornait l'horizon partout, et semblait s'abaisser peu à peu, masse prodigieuse, comme pour écraser la terre.

Pas un souffle de vent ne rafraîchissait l'atmosphère. Pas un susurrement dans les feuilles: un calme solennel, un silence morne, que parfois interrompaient des cris d'orfraie, des huements de hibou.

A quelle besogne vaquaient ses gens, et pourquoi ne dormaient-ils pas, à la veille peut-être de la bataille? Que clouait-on, et d'où venaient ces coups de marteau retentissants?

Il entendait à peine. Il ne regardait pas. Il pensait.

Le vide l'attirait. A plusieurs reprises il se pencha, insoucieux du danger. Une pierre, en tombant, lui mesurait la profondeur. Il se relevait, les bras croisés sur la poitrine, et son regard errait de nouveau sur la nappe d'eau luisante, dont l'immensité évoquait en lui, sans doute, l'idée de l'infini.

Chaque minute de ces trois heures lui parut un siècle, et cependant il n'avait plus la notion du temps.

Son esprit remua des mondes, et la souffrance aiguë n'eut pas une trêve d'un instant. Il n'éprouva pas un regret, il n'eut pas une pensée pour ce qu'il perdait, pas un vague souvenir pour les trésors si chèrement achetés. La vie lui pesait, joug et fardeau trop lourds désormais à porter.

—Clelio! murmura près de lui une voix adoucie à dessein.

Il inclina la tête.

—C'est toi, Orestis? Déjà?

—La nuit touche à sa fin... Tu es brisé: va dormir.

—Je dormirai demain, Orestis, et d'un sommeil profond!... Que fait-on au château?

Périclès hésita :

—Parle librement: Je puis tout entendre. Je suis calme, vois! Il y a des ordres à donner, des dispositions à prendre... J'écoute.

—Clelio, reprit le grec, préoccupé d'une façon visible de ne pas éveiller un écho douloureux dans le cœur de son ami, ta... la comtesse veut partir sur-le-champ pour Palerme, et y emmener... le corps... de son mari.

—C'est son droit.

—Tu le permets... tu consens?

—Obéissez à toutes ses volontés, quoi qu'elle exige. Il y a un chariot sous les hangars. Qu'on aille chercher des bœufs au village...

—Les bouviers sont arrivés avec leurs bêtes. Le chariot est drapé de velours noir. Dans une heure tous les apprêts seront terminés.

—Merci, Orestis, dit Clelio en lui serrant la main. Tu as fait ce que je désirais de ton amitié. Merci, mon fidèle.

Il ajouta, du même ton grave et lent :

—Puisqu'il nous reste une heure, va dire à Palmaverde que je voudrais lui parler... s'il refuse, dis-lui que je sollicite cet entretien... Dis que je le supplie de venir. Si, après cela, il refuse encore, tu reviendras.

—Courage Clelio!...

La comtesse priait auprès du corps de Lancelot de Peyl, couché dans un cercueil établi à la hâte, mais couvert de velours.

Elle aussi, depuis de longues heures, agenouillée à la même place, gardait une immobilité marmoréenne. Elle aussi, absorbée par une pensée unique, souffrait dans toutes les fibres de sa chair, et sentait l'angoisse mortelle envahir son cœur peu à peu et l'étouffer.

Mais, du moins, elle criait vers Dieu du fond de l'abîme, et la prière, débordant de ses lèvres, apaisait les révoltes de l'instinct. Le supplice était moins atroce: Dieu aidait à le subir.

Lucia lui avait fait connaître l'évasion d'Esther et de Noëmi. Mme de Peyl ne voulut pas qu'on les ramenât auprès d'elle. Elle demanda seulement que Lucia et Pippo descendissent à la grotte. Elle ordonna qu'on laissât ignorer aux jeunes filles les affreux événemnts qui venaient de se passer, afin qu'elles pussent goûter un peu de repos sous la garde de la bonne femme, dont la sympathie naïve lui inspira confiance.

Palmaverde reçut avec émotion le message de Clelio; et cédant aussitôt à son désir, le rejoignit au bout de l'esplanade.

—Merci! murmura Zadoër.

(A suivre.)

Preuves Convaincantes que les Pilules de Longue Vie

GUERISSENT LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Toutes les personnes dont nous publions aujourd'hui les témoignages sont heureuses de faire connaitre aux personnes souffrantes, le remède qui les a guéries !

Vous tous qui souffrez, ne désespérez pas --- Les PILULES DE LONGUE VIE ont guéri et guérissent tous les jours des maladies réputées incurables --- Pourquoi ne vous guériraient-elles pas ?

Les guérisons des personnes dont nous publions aujourd'hui les témoignages, sont un exemple frappant des propriétés curatives des PILULES DE LONGUE VIE du Chimiste Bonard. Elles prouvent qu'elles sont une prescription et le résultat d'une étude approfondie pour le traitement des maladies qui tirent leur origine dans une condition dépravée du sang, dans une faiblesse ou perte des forces nerveuses, affaiblissement et épuisement de tout le système, et leur prix relativement bas, permet à tous de se prévaloir des propriétés guérissantes et merveilleuses de ce remède, d'une augmentation de la vie.

GUERIE DE DEBILITE GENERALE

" Je suis heureuse de vous dire tout le bien que m'ont fait les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard. Il y a cinq ans, je commençai à souffrir de grande faiblesse et de débilité générale occasionnée par la pauvreté du sang. J'avais de fréquents maux de tête, les membres engourdis, mauvaise digestion, toujours fatiguée. La moindre chose me fatiguait et je ne pouvais ni monter ni descendre un escalier sans avoir de violentes palpitations de cœur qui me mettaient dans un tel état de faiblesse que je croyais mourir. Souvent j'étais obligée de laisser mon ouvrage et en arrivant chez moi je prenais le lit. Ma famille était au désespoir de me voir si malade. On fit venir un médecin qui me soigna plusieurs mois, mais aucun mieux notable ne se produisit dans mon état.

" Un heureux hasard m'ayant mis sous les yeux un certificat d'une jeune fille, malade comme moi et qui s'était guérie par les Pilules de Longue Vie, la confiance me gagna et sans retarder, je m'en procurai, et pleine d'espoir, je commençai à en prendre.

" Je suis toute étonnée du changement qui s'est opéré en moi. Je suis forte et je travaille tous les jours sans me sentir aucunement fatiguée. Mon teint est bon, je suis grasse et rougeaude. Je vous permets de publier ma guérison sur les journaux, en reconnaissance de ce que les pilules de Longue Vie ont fait pour moi."

MELLE AURORE GALIPEAU, 120 rue Ste-Elizabeth, Montréal.

APRES UNE DOULOUREUSE OPERATION

" Je me fais un devoir de vous écrire pour vous dire que les Pilules de Longue Vie m'ont sauvé a vie. Depuis plusieurs années, j'avais des douleurs atroces dans le bas du ventre, je souffrais de maux de têtes, palpitations de cœur, je n'avais pas d'appétit et ma digestion se faisait difficilement. J'étais sans courage, toujours triste et pâle comme une morte. Je me fis soigner, mais le traitementdes médecins ne me fit aucun bien. Enfin, on me conseilla comme dernière ressource d'aller à l'hôpital pour me faire opérer. Je revins chez moi dans un grand état de faiblesse et endurant de grandes douleurs dans l'abdomen.

" Un jour, ayant vu sur un journal l'offre libérale que vous faisiez aux malades qui voulaient prendre les Pilules de Longue Vie, j'écrivis pour une boîte échantillon, que je commençai à prendre en suivant en même temps le traitement du Médecin Spécialiste. Encouragée par le mieux que je ressentis, je m'en fis venir d'autres immédiatement et aujourd'hui, je suis heureuse de vous dire : JE SUIS GUERIE. Je veux que ceci soit publié dans tous les journaux, afin que toutes les femmes qui souffrent sous une forme quelconque soient encouragées par mon sincère témoignage, à essayer le pilules de Longue Vie."

MME PATRICK CHATELAIN, Village Curran, Ont.

VICTIME DE L'INDIGESTION

" C'est avec plaisir que je recommande votre précieux remède les PILULES DE LONGUE VIE. Pendant plusieurs années j'ai été victime de l'indigestion et par moment je souffrais tellement que j'étais obligé de laisser mon ouvrage. J'ai essayé des remèdes sans nombre, mais il n'y a que les PILULES DE LONGUE VIE qui ont réussi à me guérir. Ma femme souffrait aussi de grande faiblesse, maux de tête, et de débilité générale ; elle pouvait à peine vaquer aux soins de son ménage, et, résultat infaillible de son peu de santé, mes enfants étaient faibles et débiles. Ayant eu tant de satisfaction pour moi-même des PILULES DE LONGUE VIE, j'en fis prendre à mes enfants et ma femme en fit usage aussi, mais en même temps elle consulta les Médecins Spécialistes de la Compagnie Médicale Franco-Coloniale. Maintenant, grâce à ces merveilleuses Pilules, et aux bons conseils des Médecins Spécialistes, le bonheur est de nouveau entré à notre foyer, car nous jouissons tous d'une santé robuste. Tous nos voisins et parents sont étonnés de nous voir si bien; à tous nous ne cessons de leur répéter que les PILULES DE LONGUE VIE ont fait ce miracle. Je vous permets volontiers de publier cette lettre, car j'espère que d'autres malades en feront leur profit."

M. PAUL SAGNE, Magnetawan, P. O., Ont.

DYSPEPSIE VAINCUE

" Je ne savais pas quel était mon mal, j'avais des douleurs terribles dans l'estomac et dans tous les membres. Le matin en me levant j'avais des maux de tête si violents que je venais prêt à vomir, la tête me tournait et j'étais obligé de me recoucher. Je n'avais pas d'appétit et le peu que je mangeais me fatiguait énormément. Je consultai plusieurs médecins, ils me dirent que je souffrais de dyspepsie au dernier point. Ils me prescrivirent plusieurs traitements que je suivis, mais mon état ne s'améliorait pas— au contraire, j'étais pire. J'essayai aussi toute espèce de pilules, mais sans aucun succès.

" Ayant entendu raconter des guérisons merveilleuses obtenues par l'usage des PILULES DE LONGUE VIE, je commençai à en prendre. Dès les premières boîtes, je sentis un grand changement s'opère en moi, j'avais meilleur appétit et surtout je n'avais pas comme avant de terribles douleurs dans l'estomac, et mes vivres digéraient bien. Je continuai alors avec une grande confiance à les prendre régulièrement, et je suis complètement guéri.

" En conséquence, je vous autorise à faire publier mon témoignage que je vous envoie avec ceux de mes deux jeunes sœurs, ainsi que nos portraits— heureux tous trois de certifier que les PILULES DE LONGUE VIE du Chimiste Bonard sont un remède incomparable."

M. CHARLES GALIPEAU, 120 rue Ste Elisabeth, Montréal.

FILLETTE PALE ET LANGUISSANTE

" En mère reconnaissante, je viens vous remercier et aussi vous demander de bien vouloir publier sur les journaux le prodige que les Pilules de LONGUE VIE ont opéré envers ma petite fille.

" Ma petite Alice était pâle, faible et joujours malade, elle souffrait dans tous ses petits membres. Je passais mes jours et mes nuits à le soigner. Je la fis soigner, mais le médecin m'avertit que c'était inutile d'essayer de la guérir vu quielle souffrait de débilité générale ainsi que de faiblesse et impureté du sang. Elle avait la figure et le corps couverts de boutons et d'éruptions, lui causant une démangeaison qui augmentait encore ses souffrances.

" Ayant entendu dire que les Pilules de LONGUE VIE étaient le seul remède pour guérir les maladies provenant de faiblesse et impureté du sang, je lui en fis prendre de suite. Maintenant, ma chère petite Alice est rayonnante de santé et elle est gaie et enjouée comme tous les enfants de son âge. Je recommande aux mères de famille de donner à leurs enfants les Pilules de LONGUE VIE."

Madame ST MARTIN, No 103 rue Mitchison, Montréal.

EMPOISONNEMENT DU SANG

" A la suite d'un accident dont je fus victime et ne croyant pas que ce fut grave, je continuai de vaquer à mes occupations habituelles. Mais au bout de trois jours, mes souffrances étaient telles, que je fus forcé de prendre le lit. Un médecin fut mandé à mon chevet, et après examen, il déclara que j'avais le sang empoisonné, et que ma maladie était très grave. J'étais toujours engourdi, continuellement mal à la tête et douleurs dans les membres. En dépit des soins du médecin mes souffrances augmentaient et ma faiblesse était extrême.

" Ayant entendu dire que les PILULES DE LONGUE VIE étaient le remède pour guérir les maladies provenant d'empoisonnement du sang, je m'en fis acheter et commençai à les prendre avec espoir de guérir. Mon espérance a pas été déçue, car à peine avais-je pris deux boîtes que je pouvais me lever. Je fus fidèle à suivre le traitement jusqu'à ce qu'elles m'eussent ramené au point de me mettre en état de travailler et surveiller mon commerce comme par le passé. Mon cas était des plus graves et les PILULES DE LONGUE VIE ont eu un effet merveilleux pour moi.

J. BTE BRUNET, marchand, 521 et 523 rue Mont-Royal, Montréal."

TORTURES DU RHUMATISME

" Je certifie publiquement que les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard sont une bénédiction car, non seulement elles m'ont guérie du rhumatisme qui me torturait depuis quatre ans, mais elles ont fait disparaître tous les autres symptômes.

" Comme conséquence d'imprudences commises et du peu de soin que j'avais pris de ma santé, il y a quatre ans, je commençai à ressentir les premières attaques du rhumatisme. Je n'entreprendrai pas de décrire mes souffrances, car seules, les personnes qui ont souffert de cette maladie peuvent comprendre ce que j'ai enduré : douleurs continuelles dans la tête, le dos, les bras et les jointures. Parfois les douleurs que j'avais dans les jambes étaient si intenses que je ne pouvais pas marcher. Mon appétit s'altéra, je ne trouvais rien de mon goût, et les douleurs que j'avais dans l'estomac me faisaient presque évanouir. J'étais très pâle et très faible et j'avais des palpitations de cœur continuelles. J'étais souvent obligée de me coucher et c'est avec mille misères et souffrances que je faisais mon ouvrage de maison.

" Telle était ma condition lorsque je commençai à prendre les Pilules de Longue Vie. Dès la première boîte je me sentis mieux. Cela m'encouragea, je continuai à les prendre avec confiance et après en avoir pris six boîtes mes douleurs de rhumatisme étaient complètement disparues et je me sentais une femme nouvelle. Je ne me suis jamais sentie mieux portante de ma vie. grâce aux Pilules de Longue Vie. Ceux qui souffrent de la mêmemanière—et ils sont nombreux— trouveront qu'il y va de leur plus grand intérêt de faire usage de ces remèdes."

Mme JOS. O. MASSICOTTE, 215 rue Ste Elisabeth, Montréal.

Gratis

Découpez et envoyez-nous ce coupon avec un timbre de 2 cents.

LA CIE MÉDICALE FRANCO-COLONIALE,
958 RUE SAINT-DENIS.

Messieurs—Ci-inclus un timbre de 2 cents. Veuillez m'expédier une boîte échantillon de vos PILULES DE LONGUE VIE Bonard

NOM.....

ADRESSE.....

Consultations Gratuites.

Même si vous croyez votre cas désespéré, nous vous demandons de faire l'essai de nos Pilules de LONGUE VIE. Combien de personnes sont venues à nous sans espoir et nous ont écrit après quelques jours de traitement qu'elles étaient en voie de guérison. Nos Médecins Spécialistes peuvent être consultés gratuitement tous les jours au No **367 rue St-Denis, de 1 à 3 et de 6 à 8½ heures.** Les personnes qui ne peuvent venir consulter nos Médecins personnellement auront les mêmes conseils en leur écrivant. Les consultations sont gratuites et tenues secrètes.

Essai Gratuit.

Nous sommes tellement convaincus de l'efficacité de nos Pilules que nous offrons un échantillon afin que vous puissiez constater par vous-même les merveilleuses propriétés curatives de ce remède. Un grand nombre de personnes ont obtenu du soulagement seulement après avoir pris un échantillon.

Les **PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD** se vendent 50c la boîte, six boîtes pour $2.50, et seront expédiées franco sur réception du prix. **Adressez vos lettres :**

Compagnie Médicale Franco-Coloniale, 958 Rue St-Denis, Montréal.

J'entendais récemment un vieux garçon dire : "Il y a beaucoup de femmes qui savent diriger une maison, mais il en est très peu qui sachent créer un intérieur."

—Quelle affreuse calomnie, s'écrièrent en chœur les auditrices de ce juge acerbe !

Je gardai le silence, me promettant "in petto" d'étudier la question "Au Foyer." Qu'est-ce donc qui constitue un intérieur, un chez soi ?

—Un "chez nous !" s'écrie le voyageur en pays étranger, et il pense à l'amour d'une mère, d'une sœur, d'une femme ou d'une fille.

—Un "chez nous !" soupire le célibataire morose fatigué des restaurants et des habits sans boutons.

—Un "chez nous !" murmure le mari de la femme grognon, à l'esprit dévoré d'angoisses, soignant sa maison et ses meubles avec une telle perfection, qu'il est forcé de se barricader dans ses bureaux pour y trouver la paix et le bien-être ; car, madame monte la garde et établit de si sévères règlements de police, que personne n'ose bouger.

Les salons sont splendides, mais si déserts et si tristes ! — pas un rayon de soleil ; pas même un rayon de lumière, sauf quand une visite est introduite et qu'on entr'ouvre une persienne. Madame a peur des mouches, et cependant toutes les glaces, tous les cadres sont enveloppés jusqu'aux yeux, tous les sofas, toutes les chaises ont leurs housses de toile écru bordée de padoue écarlate, tous les glands de rideaux ont leur étui. Ces ménagères étouffantes me rappellent toujours "Brocck," cette ville hollandaise célébrée par Washington Irwing, où l'on attachait les cornes des vaches avec des rubans bleus et où l'on peignait en blanc l'extrémité des bûches de bois !....

Le docteur Franklin avait une maxime pleine de sens : Le satin et la soie éteignent le feu de la cuisine ; le satin et la soie, c'est-à-dire le luxe du ménage, éteignent souvent non seulement le feu du foyer, mais ce feu plus sacré, la flamme de l'amour de la famille.

Un "chez nous !" un intérieur, croyez-le bien, mesdames, ce mot a un sens des plus élevés. Quand le chrétien veut exprimer ses espérances les plus douces d'une vie meilleure, ne parle-t-il pas d'un chez-soi au delà du tombeau. Ce mot renferme l'idée de la paix, de la liberté, du repos et de l'amour éternel, mais aussi, celle d'une éducation par laquelle ce qu'il y a de plus pur en nous est développé et ennobli pour une vie plus élevée.

Un intérieur est, suivant moi, une chose si sainte, si sacrée, que le pouvoir de créer ce cénacle devrait être mis au-dessus de toutes les facultés créatrices. "Le sculpteur qui tire du marbre glacé une statue animée, le peintre qui donne à la toile une chaleur et une beauté impérissables, l'architecte qui élève des cathédrales et suspend dans l'air un dôme de St-Pierre, ne sont pas comparables en grandeur et en sainteté au plus humble artiste qui, à l'aide des pauvres matériaux qu'offre le monde inconstant et égoïste, réussit à créer l'Eden plein de sécurité d'un "intérieur". Un véritable intérieur devrait être appelé la plus noble œuvre d'art qu'il soit donné d'accomplir. N'est-il pas l'image choisie pour représenter le repos parfait et définitif de l'âme, le couronnement des bénédictions accordées à l'homme."

Qui dit intérieur, dit une retraite où nous pouvons agir librement, d'après nos goûts particuliers et personnels ; où nous prenons nos repas à l'heure et comme il nous convient ; où nous sortons et nous rentrons quand cela nous plaît. Nos places favorites peuvent être ici ou là, nos tableaux et nos livres sont disposés comme nous le trouvons bon, et tous nos arrangements sont l'expression, autant que cela est en notre pouvoir, de nos idées personnelles sur ce qui est agréable et désirable dans la vie.

"Ici, je veux faire ce qui me plaît", telle est la pensée qui réjouit le pèlerin ballotté par la tempête, lorsque, quittant les chemins raboteux du monde, il revient chez-lui. Cette même pensée récrée l'homme d'affaires, quand il abandonne ses occupations et ses soucis journaliers, et franchit le seuil sacré de son logis ; elle le repose aussi bien que les pantoufles la robe de chambre et le fauteuil au coin du feu.

Le plus noble but d'un véritable intérieur est l'éducation dans le sens le plus étendu du mot, l'éducation des parents non moins que des enfants. Là, l'homme et la femme atteignent, par leur soins, leur vigilence, leurs hospitalité, leur charité, disait Joubert, le dernier et le plus haut degré de perfectionnement auquel ils puissent parvenir sur terre. Une fois arrivés là, ils peuvent passer dans la patrie céleste, car la terre n'a plus rien à leur enseigner.

Nous entendons souvent, bien souvent parler de la sphère restreinte de la femme. On nous dit qu'il y a parmi nous, mesdames, des esprits trop étendus, trop forts, trop héroïques pour se contenter de la simple routine du ménage. Cela se peut. Mais quelle femme est trop grande, trop distinguée ou trop savante pour se consacrer à la création d'un intérieur? Dites-moi, vous toutes qui me lisez: est-il un élément qui pourrait rendre une femme plus supérieure, plus parfaite? N'est-ce pas de l'intérieur que sortent tous les héroïsmes, toutes les inspirations, toutes les grandes actions? Ce sont les mères chrétiennes qui forment les héros. C'est même là le propre du génie féminin. L'homme n'est que l'auxiliaire, c'est dans l'intérieur la femme qui dirige; la ruche est dans la confusion quand la reine manque, le foyer est froid quand la mère, l'épouse disparaissent. Tous les fils étaient doucement retenus par sa faible main! Tous les fils se cassent quand elle n'est plus là!

SOLANGE.

Petite Poste Hebdomadaire

Camille, Trois-Pistoles — Merci de tous ces intimes souhaits de vie idéale, de cette tendre sympathie qui déborde à chaque ligne, et de cette bonne,—meilleure encore — visite en perspective que tu m'annonces. Je t'attends. Je n'ai pas reçu la petite boîte, je crains bien qu'elle fasse fausse route ; cependant je m'occupe d'elle et j'ai écrit au Maître de Poste, peut-être m'aidera-t-il à la retrouver. Que contenait-elle ?

A. M. Titite — Bon jour, Bon an, Bonheur et bonne santé toute l'année.

"Un grand bonjour,
En "grant paour"
Et sans détour
La nuit le jour
Reine d'amour
Serez toujours !"

Mes félicitations ! j'ai ouï dire que le premier de l'an vous avez reçu les plus belles étrennes. Enfant gâtée, que vous êtes, va ! Au revoir.

Georgette — Bonjour, nouvelle petite amie. Votre grand bonheur inspiré par nos Primes-Noël me cause tant de plaisir que je me donne la joie de vous parler encore en "lettres imprimées". Etes-vous contente, petite Georgette ? Si oui, aimez-moi bien et priez souvent pour votre grande amie du Foyer.

Québecquois — Sans doute le sexe fort est admis dans notre Foyer, quand il s'y présente en gentilhomme et qu'il ne veut pas nous faire poser au détective. Demandez-moi tout ce que vous voudrez en fait de littérature, science, art, musique, je ferai mon possible pour vous renseigner ; mais, je m'abstiens dès qu'il s'agit de savoir, même "à mots couverts"... si Madame Pimbèche est veuve, si le défunt lui a laissé un bon magot, quel est son âge, si elle a une belle-mère, etc., etc. Vous riez ? Allons tant mieux ! C'est que vous comprenez l'absurdité de vos questions. J'en étais sûre ! Allez et ne recommencez plus.

Gihella, Montréal — J'ai bien et dûment reçu votre jolie pièce de poésie, elle paraîtra dans le cours de la semaine prochaine. Veuillez agréer mes remerciements anticipés pour l'envoi prochain de cette liasse de petites poésies en vers courts qui seront, j'en ai l'intime conviction, fort goûtés de nos lecteurs.

Eléonore St-Pierre :—La comtesse de Ségur était la fille de l'illustre Rostopchine, incendiaire patriote de Moscou. Sa conversion au catholicisme, lui fit agréer un mariage en France, et en 1819 elle épousait Eugène comte de Ségur, ancien page de Napoléon Ier et officier de cavalerie. Elle eut huit enfants ; Gaston, ce saint Monseigneur de Ségur dont la cécité a fait briller d'un plus vif éclat les multiples vertus ; Renaud, mort tout jeune ; Anatole, marquis de Ségur, auteur distingué ; Edgar, comte de Ségur-Lamoignon, dévoué à l'œuvre des cercles catholiques ouvriers ; Nathalie, baronne de Malaret ; Sabine, religieuse au Monastère de la Visitation ; Henriette, sa sœur jumelle, devenue la femme d'Armand Fresneau, le catholique sénateur du Morbihan, et Olga, vicomtesse de Pitray, femme de lettres, comme sa mère.

Belle-maman :—Allons ! Tant mieux ! Je vois bien que vous êtes au-dessus de ces mesquineries ! Heureuse femme ! Continuez à contempler le monde du haut de votre imperturbable sérénité. C'est un don de trouver parfait tout ce qui est à nous ou aux nôtres. Qui sait si là ne réside pas le secret du bonheur.

Robert le diable :—Après tout, vous vous imaginez sans doute voir juste. Certaines gens restent toute leur vie incapables de discerner les couleurs. Il en est peut-être de même du bon sens ; parfois il est affligé de daltonisme.

L'Oiseleur—Si votre amie vous est chère, vous ne pourrez lui refuser ce légitime désir. Quant à vos fiançailles, laissez-la libre de fixer elle-même la longueur de cette heureuse étape de votre vie. Tenez-moi bien au courant de ce tendre complot tramé contre votre chère indépendance..., et n'ayez cure...

Lulli :—C'est bien assurément le temps des fiançailles qui bat son plein, si j'en juge par mes lettres de cette semaine. En dehors des liens sérieux de la famille et de l'amitié sincère et profonde, les fiançailles doivent être tenues secrètes le plus longtemps possible. Cette façon d'agir a pour but d'éviter les commentaires et le babil incessant des curieux. Cette cérémonie doit donc se passer dans une rigoureuse intimité. En ce jour mémorable le fiancé envoie son premier bouquet, tout blanc, et composé des fleurs qu'il croit les plus susceptibles de plaire à sa "promise". Deux fleurs sont détachées par la jeune fille du bouquet de fiançailles qui a été posé en évidence dans le salon ; elle met l'une à son corsage et présente l'autre au jeune homme qui la fixe à sa boutonnière. Quelques fiancées ne conservent qu'une fleur et vont déposer le bouquet à l'autel de la Vierge, afin qu'elle bénisse et protège leurs amours. C'est une pensée sublime qui doit porter bonheur.

Mau'ice L. — Et de trois ! Oui, le fiancé appoint dans son écrin une bague dont la valeur est proportionnée à sa position de fortune. Prenez de préférence des pierres blanches ou bleues : perles, saphir, turquoise, ou si vous le pouvez, un diamant. Si par hasard vous avez un joyau de famille à offrir à votre fiancée, ce serait fort convenable. La bague, quelle qu'elle soit, sera assurément accueillie avec joie par votre bien aimée. Oui, c'est au fiancé à la passer lui-même au quatrième doigt de la main gauche, dit Madame de Grandmaison, dans son Manuel du Savoir-Vivre, et elle ajoute : le fiancé est autorisé à porter à ses lèvres la main qui vient de recevoir cet anneau symbolique d'un engagement qu'on ne peut plus rompre que pour des raisons bien graves.

Caméléon : Horreur ! Quelle triste sire vous devez être, si vous vous connaissez bien ! Eh bien ! moi, monsieur, je vous assure que sans les aides de la foi les âmes rampent... l'inimitié entre la femme et les reptiles est bien des fois séculaires, puisqu'elle date du Paradis terrestre. Un madrigal, quand il faudrait du cœur! Cela s'apprend dans les livres et, avec un peu de mémoire, vous pourrez en collectionner un "stock"...

Régine. — Allons, ma petite, parce que vous êtes riche, vous vous êtes mis dans la tête que les hommes qui s'occuperaient de vous ne le feraient que pour votre fortune. C'est un malheur, car, ainsi prévenue, vous ne pourrez juger sainement et vous risquez de vous marier par boutade ou par lassitude. Certes, il est sage d'être prudente, mais il ne faut pas devenir soupçonneuse et ma conviction est que cette idée fixe vous empêchera d'arriver au Bonheur. A l'avenir, soyez donc un peu moins sévère dans vos jugements, laissez un peu de place à la faiblesse humaine ; la perfection n'est pas de ce monde... vous savez bien pourtant qu'elle séjourne là-haut.

Fée des Neiges. — Allons ! allons ! ne venez pas déployer tout votre charme glacial au centre du Foyer, il fondrait bien sûr ! Prenez garde, je n'aime pas qu'on dise du mal de mes collègues, elles sont toutes dévouées à leur œuvre, et je n'écoute pas qui se permet, fût-ce même une idée du pays, de venir "dégoiser" sur leur compte. Il vous suffirait de voir, ne fût-ce que l'espace d'un demi-soupir, l'ancmnite de leurs visages et la gracieuse urbanité de leurs manières pour être pleinement repentante de vos assertions. Mizpah, signifie : Dieu entre nous.

Roland. — J'ai presque envie de crier; Bravo ! La petite pointe a porté. Vos bruns sourcils se sont froncés, oh! d'une façon imperceptible, mais j'ai de bonnes lunettes, allez. Enfin, malgré toute ma bonne volonté, je ne puis mettre à cette phrase l'intonation voulue... A l'impossible nul n'est tenu, n'est-ce pas ?

SOLANGE.

Epis et Bluets

Eh! pardonnez-moi, chère madame, dis-je en entrant à la maîtresse de la maison, si je n'arrive pas plus vite à votre fauteuil pour vous serrer la main, mais je ne sais où poser le pied dans votre salon, au milieu des polichinelles, des chariots, des animaux sellés ou attelés qui encombrent votre tapis. Vous en avez là de quoi pour ouvrir boutique.

—Ne m'en parlez pas! Nos amis ont comblé nos garçons. Depuis quelques jours, pas un coup de sonnette qui n'annonce un cadeau. Je ne sais plus où les loger. Mais ce qui me désole, c'est que ces monstres d'enfants sont déjà dégoûtés des premiers venus, ils n'ont plus d'yeux que pour les boîtes à ouvrir... pour les nouveaux arrivants.

—Soyez tranquille,ils s'en dégoûteront bientôt autant que des premiers; c'est logique. Ils ont une indigestion de joujoux, comme on a une indigestion de bonbons. Quand donc les parents comprendront-ils qu'un pantin de deux sous fait autant de plaisir à l'enfant qu'un général chamarré d'or ! Pourquoi? Parce que ce n'est pas le joujou. Il n'y a de réel pour lui que la chimère. Son imagination est beaucoup plus riche que tous vos cadeaux. C'est elle qui crée, qui transfigure tout ce qu'il voit, tout ce qu'il touche. J'ai connu une petite fille qui s'était prise de passion pour une poupée valant bien trente sous. C'était sa sœur, sa fille. Un beau jour, la poupée perd une jambe. Qu'à cela ne tienne! L'enfant lui en voit toujours deux. Elle perd la seconde. Qu'importe encore! La partie compte pour le tout!... Et l'enfant emmaillote ce petit tronc; elle lui parle, elle lui donne à boire; elle lui apprend à lire! Et le jour où la pauvre poupée a disparu, l'enfant l'a pleurée comme si elle était tout entière. Affabulation. Respectons dans l'enfant cette merveilleuse qualité qui embellit tout, qui console de tout! N'étouffons pas l'imagination par la satiété.

Ernest LEGOUVE.

La Consomption Baume Rhumal
2 8-dw-tf

ENVOI D'UN ANNEAU

Jadis, lorsque, dans un voyage,
Le Roi de Perse rencontrait
Un cèdre énorme au noir feuillage,
Aïeul de toute une forêt,

Par son orfèvre il faisait mettre
Un cercle d'or autour du tronc,
Pour que le verdoyant ancêtre
Fût épargné du bûcheron.

Dans le cours de la vie humaine,
Moi, j'ai rencontré sous mes pas
Un bien plus rare phénomène:
C'est ton cœur qui ne change pas.

Et, comme le Prince d'Asie
Marquait l'arbre robuste et droit,
J'ai cette tendre fantaisie
De mettre une bague à ton doigt.

François COPPEE.

Courrier Graphologique

Ragdéd d'eima Ergnoele : — Fine, douce, bienveillante, quoique un peu taquine, affectueuse, aimante, généreuse et ordonnée, expansive, aimant beaucoup causer, femme de ménage en herbe.

Philos : — Nature vive, gaie, franche, expansive, très sensible, aimant et affectueux.

Mina, Saint-Barthélémi : — Bon cœur franc sincère et constant, imagination vive facilité d'enthousiasme, esprit gracieux, dispositions artistiques, nature loyale, simple et modeste.

Eisuol de Chartré, Québec : — Caractère constant, bon cœur, volonté persévérante que rien ne détourne du but à atteindre, nature noble et élevée, goûts distingués.

Joséphine : — Esprit calme et pondéré, cœur aimant, pieux et charitable, un peu d'égoïsme et de susceptibilité, volonté énergique, courageuse et sensible.

The Vagrant, Rosemonde, Lucrère, Guy de Blois, Saphir et Héron, sont priés d'attendre à samedi prochain.

Réponse détaillée, par lettre: 25c seulement; réponse dans le journal: 10 cents.

SOLANGE.

Les Pierres du mois

Voici le temps des fiançailles, des mariages, il m'a semblé vous être agréable, gentilles lectrices, en vous apprenant le langage des pierres précieuses.

Comme il y a un langage des fleurs, il existe également un langage des pierres.

A chacun des mois de l'année correspond une pierre précieuse sous l'influence de laquelle il est placé ; c'est une superstition orientale, comme le langage des fleurs, et, dans l'un et l'autre cas, la signification varie selon les latitudes.

Le grand prêtre des Juifs portait sur la poitrine un cadre renfermant douze pierres précieuses. Chez les Romains, on formait, avec douze pierres, une amulette que l'on portait sur soi.

Voici la liste des pierres correspondant à chaque mois de l'année, avec leur couleur.

Janvier — Le saphir : Pierre bleue transparente.

Février—Le chrysolithe : Pierre rose ou verte transparente.

Mars— L'améthyste : Pierre violette transparente.

Avril—L'agate : Pierre jaune grise opaque.

Mai — L'aigue-marine : Pierre vert d'eau transparente.

Juin—L'émeraude : Pierre vert foncé transparente.

Juillet—Le rubis : Pierre groseille transparente.

Août—Le sapis : Sorte de marbre gris verdâtre.

Septembre—Le diamant.

Octobre.—La sanguine: Pierre couleur mine de plomb.

Novembre.—Turquoise: Couleur bleue ciel opaque.

Décembre.—Le onyx: Marbre.

Les pierres ont aussi inviviquellement une signification déterminée.

Si superstition il y a, c'est en tout cas une aimable et inoffensive superstition que celle de considérer comme un talisman porte-bonheur la pierre correspondant au mois de sa naissance.

Si l'on en croit les vieux grimoires, chacune d'elles possède une vertu secrète. Ainsi :

L'agate noire veinée de blanc garde de tout péril quiconque la porte sur soi et lui donne la victoire sur ses ennemis.

La calcédoine, pierre d'un blanc qui imite le cristal, préserve des dissensions et des procès.

Le corail rouge, sur lequel on grave la figure d'homme armé d'un glaive, a, comme la cornaline, la vertu de protéger la maison contre l'invasion de toute épidémie. Broyé et semé entre les arbres à fruits, il les préserve de la grêle.

Le grenat, sur lequel on grave un lion, conserve la santé, protège en voyage et préserve des épidémies.

Gardez-vous de l'onyx: il provoque les cauchemars et les mauvais rêves.

La sardoine, montée en or, favorise la fortune, surtout si un aigle y est gravé.

Le jaspe protège des morsures venimeuses.

La sélénite ou pierre lunaire, sur laquelle on grave une hirondelle, procure à ceux qui la portent des relations bienveillantes avec tout le monde.

Recettes et Conseils Pratiques

SOIN DES PLANTES D'APPARTEMENT

Une erreur commune est de croire qu'il faut donner beaucoup d'eau aux plantes d'appartement. La faute est d'autant plus nuisible que ce genre de décoration est surtout employé l'hiver, à ce moment, les plantes ont très peu besoin d'être arrosées, car elles sont endormies.

En été, tout en évitant de les noyer, on risque moins en les arrosant plus largement. Mais la précaution nécessaire à leur conservation est d'assurer le drainage de l'eau qu'elles ne pourraient absorber. Pour cela, il faut toujours avoir soin de placer la plante dans un pot ou une jardinière d'où l'eau puisse s'écouler. Un très bon genre d'arrosage est celui qui consiste à mettre de l'eau dans une assiette creuse, au milieu de laquelle on place le pot qui contient la plante. Par l'ouverture pratiquée au fond du pot, l'eau pénètre et les racines n'en prennent que ce qu'elles en doivent boire. L'arrosage par le haut a, de plus, l'inconvénient de déchausser, par tassement, le pied de la plante.

Si vous donnez trop d'eau à la plante, ce qu'elle ne peut absorber se décompose et la fait périr.—Les plantes d'appartement, une fois acclimatés à la température de la chambre, ne doivent point être portées au dehors sous le prétexte de leur faire prendre l'air. Ce changement radical de température les tuerait. Il faut avoir soin seulement, si vous les voyez dépérir, de les placer dans un endroit de la chambre où le soleil pénètre.

RECETTE DES CARAMELS MOUS AUX CHOCOLATS

Mettez dans une casserole de cuivre "étamée" 20 morceaux de sucre avec très peu d'eau. Quand le sirop bout, ajoutez quatre tablettes de chocolat "râpé." Après une nouvelle ébullition, mettez deux verres de lait "non bouilli", 62 grammes de beurre, 2 cuillerées à bouche de miel et 1-2 bâton de vanille.

Laissez le tout bouillir sur un feu très vif jusqu'à ce que le mélange devienne épais (environ 25 minutes) et versez dans le moule légèrement huilé, (ne pas oublier de retirer le bâton de vanille avant de verser). On peut démouler les caramels au bout de quelques heures, mais ils sont meilleurs lorsqu'on ne le fait que le lendemain.

Ces proportions sont prises pour un moule contenant 60 caramels.

CAFE ECONOMIQUE

Se servir d'un filtre trop grand pour la quantité de liquide à obtenir. Mettre au fond la poudre fraîchement moulue (10 grammes seulement pour une tasse) remplir le filtre avec le marc conservé de la veille, et passer comme à l'ordinaire, très lentement. On évite ainsi de faire bouillir le marc, et le café, très fort, a un goût exquis.

Causerie Féminine

Bals costumés

Nous voici en plein dans la saison des dîners, des soirées et des bals et beaucoup de cartes d'invitation se terminent par la mention: "On sera costumé."

Ces trois mots jettent un certain trouble dans le cerveau de toutes les femmes, car, choisir un travestissement capable de s'harmoniser avec la physionomie de chacune est un art véritable.

En règle générale, une blonde ne pourra pas se costumer en Espagnole ou en Italienne puisque celles-ci sont presque toujours brunes.

Les femmes à la figure grave, mélancolique, au profil grec seraient mal venues à revêtir un costume de clownesse, de pierrette ou d'arlequine, pour elles, les costumes de style XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis ...VI sont tout indiqués.

Plus originaux sont les costumes de Merveilleuses et d'Incroables que j'apprécie beaucoup car ils ne sont point difficiles à porter et ils acavantagent toutes les figures sans exception.

Une robe de style doit toujours être très luxueuse et les étoffes de belle qualité.

J'ai vu, chez un de nos grands couturiers une robe Louis XV préparée sur une piquante femme blonde. En voici la description:

Corsage en satin liberty bleu ciel garni autour du décolleté d'une guirlande de roses, jupe en soie brochée blanche avec bouquets de roses, paniers semblables au corsage. Les manches s'arrêtaient au coude sous un jabot de valenciennes. Un petit velours noir autour du cou relevait l'éclat de cette toilette très claire.

Les costumes de fleurs, tels les roses, les violettes, les bluets, les coquelicots ont les faveurs de beaucoup de coquettes. En général, la robe est faite suivant la fleur que l'on a choisie pour son déguisement.

Si la fleur est un chrysanthème, la robe sera composée d'étroites bandes de soie, roses, jaunes ou blanches qui simuleront les pétales. Le corsage sera fait en mousseline de soie de couleur indécise, mais claire; quelques feuilles de chrysanthèmes seront posées sur ce corsage ainsi que sur la robe. La coiffure sera un gros chrysanthème.

Les costumes de fleurs sont assez difficiles à confectionner avec goût et le mieux est de s'en rapporter à une couturière de talent.

Un grand nombre de messieurs acceptent avec empressement une invitation pour un bal en travesti, mais ils se dispensent avec non moins d'empressement d'endosser un habit de pierrot ou de polichinelle sous prétexte que cela les rendrait ridicules. Et ils se contentent alors d'y aller en habit noir et cravate blanche.

C'est là, une entorse au savoir-vivre et une impolitesse à l'égard des personnes Zui vous invitent. Il est vrai que pour les messieurs un travestissement est pplus difficile à choisir que pour les dames, ce qui fait que dans la plupart des soirées, on coudoie quantité de passant, un costume des plus roquets: Arlequin en satin blanc. Les bas sont en soie blanche et les souliers en satin de même couleur. L'habit est orné de croisillons en fils d'or, ainsi que le petit chapeau en drap blanc.

Parlons maintenant un peu des dîners de têtes. Cette idée est très ingénieuse et supprime les frais d'un costume. Certaine dame est la clownesse à perruque rousse; telle autre en tête de Méphisto; celle-ci en peintre avec palette et pinceaux; celle-là en nid d'hirondelle, petit nid posé sur le chignon et hirondelles prenant leur vol.

Voici une coiffure d'un goût sûr et pouvant econvenir à toutes les femmes: Les cheveux sont très ondulés et très bouffants. Poudrez-les avec de la poudre d'amidon, ajoutez une rose dans les cheveux et une autre au corsage; mettez une mouche de velours noir sous l'œil, une autre sur la joue et... c'est tout.

Voilà une petite tête de marquise de Louis XVI qui, j'en suis sûre vous rendra ravissante et ne vous rumera pas.

Jeanne d'ISSY.

Le Croup — Baume Rhumal.
278-d w-tf

LA LEGENDE DE LA COLOMBE

—Mère, dis-moi pourquoi cette colombe blanche
Qui roucoule là-haut, plaintive, sur la branche,
Porte une collerette au reflet ondoyant?
Dis-moi, mère, qui donc, sur ton tendre plumage,
Traça comme un collier à la changeante image
Améthyste, émeraude ou rose chatoyant?

—D'après ce que j'en sais, mon fils, voici l'histoire:
C'était dans cette nuit, d'éternelle mémoire,
Où dans un humble étable, était né le Sauveur;
Par l'étoile guidés, les Mages d'Arménie
Portaient à Bethléem, la bourgade bénie,
Des présents d'Orient l'opulente splendeur.

L'un des trois, saluant la Vierge rayonnante,
Offrit, avec l'encens et la myrrhe enivrante,
Un bracelet d'or pur, de joyaux et d'émail,
Mais Marie, étrangère à ce luxe inutile,
Confuse, embarrassée, et presque malhabile,
Ne savait où placer ce merveilleux travail.

Lors, un pauvre berger, sous une peau de bique,
A son tour s'avança vers la crèche rustique
Et, tout ému, courba le front pieusement;
Puis, donnant le seul bien que permit sa misère,
Il tira de son sein, tremblante messagère,
Une jeune colombe, au doux roucoulement.

D'un geste gracieux, tout aussitôt Marie,
Par l'hommage naïf du vieux pâtre attendrie,
Passa le bracelet au cou blanc de l'oiseau;
Et l'empreinte en resta toujours aux colombelles,
Comme le sceau charmant de ces amours fidèles
Qui, sous les yeux de Dieu, durent jusqu'au tombeau.

Lucien JENY.

Camée

L'humeur

—Cher monsieur, ne vous semble-t-il pas qu'un caractère toujours bienveillant, toujours gracieux, toujours aimable et toujours égal, à des charmes sans prix dans la famille et dans la société ?

—Oui, me direz-vous, mais avec quelque restriction. L'humeur ne peut pas toujours être la même, diantre ! Il y a temps de rire et temps de pleurer, temps d'être enjoué et temps d'être sérieux, temps de faire des compliments et temps d'articuler des reproches, enfin temps de pardonner et temps de se fâcher.

—A part ce dernier mot, qui est louche, aimable lecteur, vous parlez comme Salomon dans ses livres de la Sagesse. Je conviens donc sans peine que l'humeur doit s'accommoder aux circonstances, mais en prenant toujours la raison pour guide, et jamais le caprice ni l'entraînement de la passion.

—A vous parler franchement, je n'aime pas ces caractères insignifiants et flegmatiques qui ne sentent rien et qui ne s'émeuvent jamais.

—Ni moi non plus ; mais vous avouerez aussi que les caractères violents et bourrus sont fort désagréables, surtout quand ils s'emportent pour des riens. J'en connais qui joignent à ce défaut celui d'être changeants comme la lune, et même plus que la lune ; car ils ne sauraient pas être les mêmes deux jours de suite. Le matin vous les trouvez disposés à chanter et à danser, comme des enfants, parce qu'un souffle de gaieté leur a caressé la tête ; le soir, ils seront si tristes, si chagrins, si bourques, qu'ils ne pourront rien supporter. Quel est le motif de ce changement, ils n'en savent rien ; ou bien ce motif est si futile qu'il ne supporte pas l'examen du bon sens.

Ceux-là ont tort évidemment. Moi-même, je ne suis pas tout à fait exempt de ce défaut-là, mais je ne vais pas si loin.

—Je connais un excellent homme de ce genre, bon époux et bon père, bon et loyal ami, qui n'en fait pas moins le tourment de sa famille par son humeur fantasque et bizarre. Quand il est contrarié, tout le monde doit être triste autour de lui, ou bien il gronde, il lance des jurons et menace du poing. Sa femme même n'ose plus lui parler, et ses enfants cessent leurs jeux, les grands disent tout bas aux petits : "Tais-toi, papa est dans sa mauvaise lune." Les repas se prennent dans un demi silence. Malheur à celui qui s'aviserait de rire aux éclats! Ce serait ouvrir l'outre des tempêtes, et il n'y aurait plus qu'à fuir. Le lendemain, cet homme terrible sera peut-être d'une humeur charmante; il appellera ses enfants, les fera danser sur ses genoux et leur chantera une ariette comique. Sa joie ira croissant; il ne pourra plus la contenir, il débitera des galanteries à sa femme comme aux premiers jours, et il dira des gentillesses à ses domestiques pour leur faire oublier ses brusqueries. C'est le bon moment. "Papa est dans sa bonne veine," disent les enfants. Ils lui demandent alors des faveurs, et il ne sait rien refuser. Mais gare au retour de la tempête! Que pensez-vous des bizarreries de cet homme?

Je trouve qu'il est inexcusable; mais je suis encore loin de là.

—Il croit aussi en être bien loin et juge que son humeur est très supportable, si supportable, qu'il ne songe pas à s'en corriger, quoique sa femme et ses enfants s'en estiment très malheureux. Ses meilleurs amis le trouvent si déraisonnable, qu'ils disent entre eux pour l'excuser : Le pauvre garçon est toqué." Il n'est pourtant pas fou le moins du monde, mais il met les apparences contre lui. Le connaissez-vous?

—Je ne le crois pas. Qui donc?

—C'est un de vos grands amis.

—Vous me surprenez! Je ne le devine pas.

—C'est vous-même.

—Ah ! ! ! ....

—Voilà votre camée.

—Votre vérité, méditez-le.

Conseils aux jeunes filles qui sont obligées de travailler

Les jeunes filles qui sont obligées de travailler dans l'atmosphère impure des grandes manufactures, des usines ou dans les bureaux malsains, trouveront dans le vin St-Michel un tonique qui les stimulera et leur donnera la force et la santé nécessaires pour faire leur travail sans éprouver la moindre fatigue. Les douleurs dans le dos, les maux de tête, les vertiges, la pâleur et la maigreur disparaîtront comme par enchantement. Sous l'effet réconfortant de ce vin généreux, l'appétit sera bon, la digestion sera facile et le visage prendra une teinte rosée. Puis, avec l'embonpoint, les forces reviendront et la jeune fille jouira d'une santé parfaite.
185-1

Les bonnes en Allemagne.

Un triptyque. Tableau central : Madame surprend sa bonne devant la glace, essayant son dernier chapeau.

—Effrontée que vous êtes, vous osez!

—Oh ! madame, je voulais voir seulement l'effet de cette toque sur un joli visage !

Une ancienne cuisinière.

La veuve d'un riche notaire rencontre son ancienne cuisinière :

—Eh bien, Suzanne, j'ai entendu dire que vous êtes mariée ?

—Oui, madame.

—Et que fait votre mari ?

—Il est commissionnaire, madame.

—Ça n'est pas grand'chose, Suzanne, un commissionnaire ?

—Cependant, madame, je pense qu'un commissionnaire vivant vaut encore mieux qu'un notaire mort !

Arrête la toux et débarrasse du rhume

Les Laxative Bromo-Quinine Tablets guérissent le rhume en un jour. Pas de guérison, pas de rémunération. E. W. Grove, 25 cents. 298-w-s-6m

Chez la portière.

—Eh bien ! madame Chapuzot, comment va le locataire du cinquième ?

—J'crois bien qu'il n'en r'viendra pas. L'médecin dit qu'il a une friction de poitrine, compliquée d'une infection poumonique.

—Je vais demander un secours d'un million pour les victimes des neiges dans mon département.

—Il n'a pas encore neigé !

—L'hiver n'est pas fini !

Baume Rhumal

Combien de maladies de poitrine, combien d'inflammations de poumons, et combien de bronchites seraient évitées si, dès que la toux vous prend, vous usiez du BAUME RHUMAL. 20-2

Un beau teint fait toujours plaisir.

L'ORIENTAL CREAM ou L'EMBELLISSEUR MAGIQUE du Dr T. Félix Gouraud, fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté, et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on se soit servi de remède. Il a été à l'essai pendant 58 ans et est si inoffensif — que nous avons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayer disait à une dame de haut ton, une patiente : "Comme vous vous en servirez, vous, les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille dure six mois, même si l'on s'en sert tous les jours. LA POUDRE SUBTILE DE GOURAUD enlève tous les poils superflus sans endommager la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. FERD T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.-Y.

Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation élégante, et mentionnez "LE JOURNAL"
2a eod

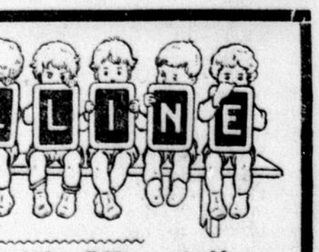

Propreté ! Beauté ! Efficacité!

M. S. LACHANCE, MONTRÉAL, 21 juin 1882.

MONSIEUR, — Je me sers depuis quelquetemps de votre nouveau restaurateur de la chevelure, la "CAPILLINE," et j'ai pu constater que c'est un puissant tonique pour le cuir chevelu. En même temps qu'elle donne de la vigueur aux cheveux cette préparation les empêche de grisonner.

Ayant pris connaissance de la composition chimique de votre "CAPILLINE," je n'hésite pas à dire que son usage est parfaitement inoffensif.

Votre tout dévoué,

N. FAFARD, M. D.,
Professeur de Chimie à l'Université Laval.

279-e o d

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

La Cie d'Imprimerie Industrielle

PROPRIETAIRE

MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal (livré à domicile).. $5.00 par année
Hors Montréal..... 3.00 " "
Edition Hebdomadaire.... 1.00 " "

TÉLÉPHONE:
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 11 JANVIER 1902

LAVAL

Le "Soleil", parlant des élections partielles, dit ce qui suit à propos de Laval :

Nos amis de Laval sont aussi en très mauvaise humeur, parce que M. Fortin, un homme relativement jeune, en qui ils fondaient de si grandes espérances, les a abandonnés pour accepter une position de juge.

On voit que nos adversaires ne sont pas sûrs de la victoire.

De fait ils ont commencé à recourir aux grands moyens : l'argent et la boisson, espérant ainsi populariser la candidature de M. Wilson, qui est très mal vue dans le comté.

C'est le temps pour nos amis d'être sur le qui-vive.

Actuellement, l'élection est à nous.

Il ne faut pas la perdre par un moment de lassitude.

Que chacun soit donc au poste jusqu'à ce que le dernier vote ait été donné.

SAINT-JACQUES

Les vantardises de la "Patrie" ne cadrent guère avec le trouble qu'elle se donne. Tout en se prétendant assuré de la défaite écrasante de M. Bergeron, elle demande et supplie tous les jours et plusieurs fois par jour les électeurs de St-Jacques de travailler pour écraser le vaillant candidat conservateur.

Quand on est sûr de battre un adversaire par 2,000 voix il faut diablement le craindre pour s'acharner ainsi contre lui.

Mais la "Patrie" n'est peut-être pas aussi sûre que cela de la défaite de M. Bergeron.

Les assemblées qui écoutent et applaudissent nos amis ne corroborent point l'opinion de la "Patrie".

La vérité est que ça chauffe.

M. Brunet n'a pas l'enthousiasme d'autrefois, et la jeunesse qui aime l'ardeur et qui admire le dévouement se sent plutôt attirer vers M. Bergeron que près du candidat libéral.

Est-ce un candidat libéral M. Brunet ?

Dans un certain sens, oui, mais le parti libéral de la division ne l'a pas choisi. Les chefs libéraux ne l'ont pas demandé. Le gouvernement n'en a pas voulu. Il s'est présenté comme ça, à tout hasard. M. Tarte n'en voulait pas. M. Laurier qui accompagnait M. Tarte n'a pas paru mieux disposé en sa faveur. Le candidat officiel c'était M. Drouin. On l'a mis de côté, pour faire semblant d'accepter M. Brunet, mais le changement a été opéré à contre-cœur. M. Laurier a dit lui-même qu'il était parti d'Ottawa pour imposer M. Drouin, ce qui ne voulait pas dire qu'il avait beaucoup d'admiration pour M. Brunet. Forcé par quelqu'un de changer M. Drouin pour M. Brunet, il a fait l'opération sans enthousiasme. Ceux qui l'accompagnaient ne se sont pas montrés plus ardents et une heure après la disparition de M. Drouin tout était rentré dans le silence. Les ministres étaient partis d'un côté, M. Brunet de l'autre, et depuis, sauf la "Patrie", M. Brunet a été laissé seul.

Evidemment, il n'y a pas d'enthousiasme pour M. Brunet et la "Patrie" a besoin de chauffer fort l'esprit de parti pour tenir ses amis autour de son candidat.

M. Bergeron, au contraire, reçoit l'appui unanime des conservateurs auxquels se joignent des centaines de libéraux, qui restent libéraux, mais qui veulent donner une leçon à leurs chefs. La façon dont on les a traités les a dégoûtés et non sans raison. Après avoir menacé d'excommunication tout ceux qui n'étaient pas pour M. Drouin, on a lâché celui-ci, qui était le choix d'une convention, pour un homme qui s'imposait de lui-même, sans avoir consulté les contribuables. Cette reculade ridicule, suivant de si près, un déploiement d'ostracisme non moins ridicule, est bien propre à écœurer tous ceux qui se reconnaissent assez d'intelligence pour être traités autrement que comme des enfants capricieux.

Parmi les dégoûtés, on remarque un nombre presque égal de partisans de M. Brunet et d'anciens amis de M. Drouin. Les uns et les autres disent que les ministres ont agi avec légèreté et une outrecuidance qui dépassent les bornes. Ils sont humiliés du spectacle de faiblesse donnée par leurs chefs et comprenant que ce dénouement est la cause de divisions intestines qui les conduiront à la ruine si personne n'y met ordre, ils paraissent décidés à donner un avertissement qui ne sera pas sans fruit pour l'avenir.

La situation est grave en Serbie

Vienne, 11.—La "Nouvelle Presse libre" déclare que la situation en Serbie devient excessivement grave. Le trésor est vide, les fonctionnaires et les troupes ne sont pas payés à l'exception de la garnison de Belgrade qui a reçu sa solde.

Si le gouvernement ne réussit pas à contracter un emprunt, une révolution est presque inévitable.

LES FOLIES DE L'IMMIGRATION

C'est un sujet qui agace la "Patrie." Cela se comprend : on gaspille un demi million par année pour les étrangers quand on refuse le moindre encouragement aux nôtres.

Voyez :

En 1899, le service de l'immigration a coûté $457,000. Le gros de cette somme a été engouffré par les agents. En voici une liste :

B. Des Moines, Iowa	$ 600
W. V. Bennett, Omaha	900
C. J. Broughton, Chicago	900
D. L. Caven, Bad Axe, Mich.	1,200
J. S. Crawford, Kansas	900
T. O. Currie, Stevens Point	1,200
B. J. Davies, St-Paul	1,500
J. C. Duncan, Omaha	571
James Greeve, Reed-City	1,325
E. T. Holmes, St-Paul, Minn.	1,200
M. V. McInnes, Detroit	1,500
J. H. U. Parker, Duluth	584
W. Ritchie, Grafton, Dak.	493
W. H. Rogers, Watertown	900
C. O. Swanson, N.-Angleterre	1,500
W. J. White, agent pour la presse	5,443
R. C. Devlin, Dublin	6,689
John Grant, Dumfries	1,872
H. M. Murray, Glasgow	5,123
A. F. Jury, Liverpool	10,730
E. O'Kelley, Londonderry	3,253
W. L. Griffith, Welsh	5,164
T. Duncan, Ecossé	1,500
John Dyke	1,200
P. Foursin France et Belgique	310
Révd. S. Houston, conférencier	800
W. T. R. Preston	3,000
Treau de Cœli	2,217
Total	$61,574

Mais ce n'est pas tout.

Payer des agents mille, douze cents, quinze cents et deux mille piastres pour nous envoyer des voyageurs qui passent immédiatement aux Etats-Unis, c'est bête, assurément ; mais que dites-vous de payer par-dessus le marché tant par tête pour les pauvres gens qui veulent bien passer par le Canada. C'est pourtant ce que nous faisons. C'est pourtant ce que fait le gouvernement Lauriet.

Pages L 17 et L 18 du rapport de l'auditeur général pour l'année 1900, nous trouvons ce qui suit :—

Bonus pour enfants à $2 par tête	$ 3,302.00
Bonus payés aux agents pour des immigrants venant des Etats-Unis, suit une longue liste qui atteint le chiffre de	6,410.82
Bonus aux agents de compagnies de navigation 7 schellings par tête pour les adultes ; 3 schellings et 6 deniers pour les enfants, en tout	2,500.44
Bonus aux compagnies d'expédition continentales, $5 par tête	24,298.52
Total	$36,311.78

Eh bien, voyons est-ce que tout cela n'est pas ridicule, criminel ?

Que le Haut Commissaire à Londres ait recommandé l'entrée au pays de tel ou telle secte, cela ne change rien à la question.

Doit-on dépenser un demi million pour payer des agents, des bonus, des frais de transports quand nous refusons la moindre aide à nos compatriotes ?

Nous répondons hardiment: non !

C'est une folie criminelle que ce gaspillage.

M. Bergeron a cent fois raison de la dénoncer.

Et M. Laurier a mille fois tort de la propager après l'avoir dénoncée.

Les contribuables de Laval et St-Jacques paient leur bonne part de ce demi million.

Est-ce qu'ils ne saisiront pas l'occasion qui leur est offerte de protester.

L'IMPERIALISME ET M. LAURIER

Le " Globe " dit que seul Laurier peut conduire les Canadiens-Français à l'impérialisme

A l'assemblée de Ste-Rose, M. Monk a reproché à Sir Wilfrid Laurier d'avoir envoyé un troisième contingent sans consulter les chambres. Ce reproche du chef conservateur au chef libéral est la déduction logique du discours de M. Monk prononcé au banquet du club Cartier. Et il est à propos dans les circonstances. Le peuple le comprend et s'il a excusé l'envoi des deux premiers contingents sans l'autorisation de ses représentants parce qu'on pouvait invoquer l'argument d'urgence, il ne nous paraît pas d'humeur à fermer aussi facilement les yeux dans le cas actuel qui est tout différent. M. Laurier a certainement méconnu les droits du Parlement en offrant un troisième contingent au moment où les chambres siégeaient et sans les consulter. Car c'est le Canada qui a offert d'envoyer en Afrique les hommes qui partent ces jours-ci. La "Patrie", inquiète de l'effet produit par le discours de M. Monk, cherche à atténuer la faute du cabinet Laurier en prétextant qu'il n'y a que permis de recrutement; mais les faits démentent cette interprétation :

M. Monk, dit-elle, est chef de parti, il a donc une responsabilité très sérieuse. Nous lui demandons de dire, à la prochaine assemblée à laquelle il portera la parole, s'il est d'avis que Sir Wilfrid Laurier eût dû refuser aux autorités impériales la permission de venir enrôler au Canada des hommes qui ont offert, volontairement et librement, d'aller combattre dans l'Afrique du Sud. Nous lui demandons de nous dire s'il est d'opinion que le cabinet Laurier eût dû refuser aux autorités impériales le concours de l'organisation du ministère de la milice pour les fins d'enrôlements volontaires.

M. Monk n'est pas obligé de dire à M. Laurier ce qu'il aurait dû faire dans le cas où les choses se seraient passées de telle ou telle façon.

Le gouvernement impérial n'a pas demandé permission de recruter des soldats canadiens, par conséquent M. Monk n'est pas tenu de dire à M. Laurier qu'elle réponse il eut dû faire à une demande qui n'a pas été formulée.

Mais M. Laurier a offert de lever des troupes pour l'Angleterre. Il a fait cette offre le 13 mars dernier alors que les représentants du peuple étaient réunis en session. Rien ne pressait puisque l'offre n'a été acceptée que six mois après. M. Laurier avait donc amplement le temps de se faire autoriser par les chambres. Il n'en a rien fait. M. Monk, qui fait partie de la chambre populaire, qui représente le peuple, a donc le droit de lui demander pourquoi il n'a pas été consulté quand il eut été si facile de le faire.

Peut-on nous dire pourquoi M. Laurier qui au mois d'octobre 1899 prétendait qu'il lui était impossible d'agir sans la sanction des chambres, n'a pas voulu consulter celles-ci, au mois de mars dernier, quand elles étaient réunies et que l'occasion était si belle de faire trancher la question par les représentants du peuple ?

La "Patrie" nous expliquera-t-elle pourquoi, après avoir crié si fort en 1899 que nous n'avions rien à voir aux guerres de l'Angleterre, et surtout que nous ne devions prendre aucune décision sans l'autorisation des chambres, pourquoi elle cherche maintenant à excuser M. Laurier en atténuant le caractère de l'expédition offerte et préparée par M. Laurier ?

M. Laurier a eu peur de prendre la responsabilité de son offre, et la "Patrie" a peur, elle aussi, de le défendre carrément.

M. Laurier s'est dit que, la chose faite, ses compatriotes la sanctionneraient bien, à cause de son nom et que le contingent passerait au cri de Laurier.

Voilà le danger contre lequel M. Monk nous a mis en garde dans son magnifique discours. C'est que M. Laurier qui s'est si imprudemment engagé à Londres, en 1897, se fie à l'engouement que la réclame a créé à son profit, parmi ses compatriotes, pour approuver tout ce qu'il lui plaira de promettre et de donner sans s'occuper des conséquences.

Et c'est ainsi que M. Laurier, agissant toujours sous l'influence du moment, nous mènera aussi bien à l'impérialisme, à l'annexion ou à toute autre aventure suivant que le vent soufflera dans un sens ou dans l'autre.

Pour le moment, c'est l'impérialisme qui le domine et le pousse. Ses discours à Londres en 1897, ses discours au Canada depuis, ses discours en Chambre, son attitude générale depuis quatre ans, indiquent assez clairement ses tendances actuelles. Ses partisans anglais en sont enthousiasmés et nous trouvons dans un article du "Globe" le secret de cette considération qu'ils ont pour lui et des mamours que le "Globe" fait aux Canadiens-français après les avoir couverts d'injures pendant vingt-cinq ans.

Le 21 novembre 1901, le "Globe" disait, à propos du discours de M. Monk:

La vérité, c'est que les Canadiens-français, sont enclins à s'effrayer de l'impérialisme et M. Monk cultive cette frayeur comme sir Charles Tupper la cultivait dans son fameux discours de Québec. Il n'est peut-être pas possible de pousser les Canadiens-français aussi vite et aussi loin dans l'impérialisme que le désireraient quelques-uns de ses avocats enthousiastes.

MAIS IL EST CERTAIN QU'ILS SUIVRONT SIR WILFRID LAURIER PLUTOT QUE N'IMPORTE QUI.

Et c'est bien cela. M. Laurier a fait tout ce qu'il a voulu. Il a trahi ses compatriotes, il les a négligés dans le service public, il a méprisé leurs sentiments les plus chers et ses compatriotes l'ont approuvé quand même. Les libéraux anglais en ont conclu que le nom de M. Laurier pouvait faire accepter tout ce qu'il voudrait dans la province de Québec et ils ont compris que leur intérêt était de le consolider parmi les siens en le couvrant de fleurs. Ils y ont tout l'intérêt du monde puisque c'est la province de Québec qui les tient au pouvoir et que M. Laurier sert si bien leurs desseins.

C'est leur homme. L'impérialisme viendra par lui, pense-t-il, puisque lui seul peut mener les Canadiens-français là où aucun autre ne pourrait les conduire.

Ce cri du "Globe" en dit long pour ceux qui veulent comprendre. M. Monk a compris et c'est pourquoi il demande à ses compatriotes d'écouter la voix de la raison et de réfléchir un instant sur les conséquences de l'affolement que M. Laurier et ses amis exploitent à leur profit personnel.

L'ELECTION DE LA BEAUCE

(De l'"Evénement")

C'est bien le cas de dire qu'en politique et en matières électorales c'est généralement l'imprévu qui arrive.

Nous venons d'en avoir une nouvelle preuve.

Abstraction faite des profondes divisions qui viennent de se manifester dans le parti libéral, la nomination des candidats, hier, dans quatre collèges électoraux de cette province, n'offre rien d'extraordinaire à l'exception de ce qui s'est passé dans le comté de Beauce.

L'imbroglio électoral qui poussait trois candidats libéraux à se faire la lutte, a été réglé par un véritable coup de théâtre, par une habile combinaison qui n'a d'autres mérites, cependant, que de servir exclusivement les intérêts du parti libéral, tout en laissant subsister les discordes qui le minent.

Du jour au lendemain, un député de la Législature de Québec est devenu député aux Communes. Avant même que l'Orateur de l'Assemblée Législative ait été informé de la résignation du député de la Beauce, avant même qu'il ait reçu l'avis officiel lui apprenant que le docteur Béland remettait son mandat de député provincial, celui-ci était élu sans opposition député du même comté à la Chambre des Communes.

Cela n'a pas été fait pour satisfaire l'opinion publique dans ce comté. Elle n'avait pas eu le temps de se manifester en faveur du docteur Béland, comme candidat fédéral, puisque 24 heures avant son élection par acclamation, il n'était pas question de sa candidature. Mais il en a été ainsi de par la volonté des chefs d'Ottawa seulement.

A la faveur d'une loi électorale défectueuse, puisqu'elle permet un tel trafic de mandats de député, sans considération pour la volonté populaire, ils ont eu recours à ce moyen extrême, à ce moyen de désespéré, pour forcer trois candidats, ayant chacun des ambitions très légitimes, à baisser pavillon, à sortir de l'arène, et pour empêcher l'électorat de ce comté de se prononcer. Ce ne sont pas les électeurs du comté de Beauce qui ont fait l'élection du Dr Béland, ce ne sont pas eux qui lui ont confié la mission d'aller les représenter dans le parlement fédéral. Ils n'y pensaient même pas puisqu'il était leur député à Québec. Ils avaient désigné leurs candidats, et ils se proposaient de choisir entre trois : le Dr Savard, M. Blaise Letellier et M. Godbout, celui qu'ils jugeraient le mieux qualifié pour les représenter à la Chambre des Communes. Mais ils avaient compté sans l'intervention arbitraire de sir Wilfrid, de M. Fitzpatrick, qui, à la dernière minute, ont imposé le Dr Béland.

L'élection du Dr Béland ne s'est donc pas faite dans la Beauce, mais à Ottawa, par les ministres.

C'est-à-dire qu'on s'est tout simplement moqué des électeurs de ce comté et qu'on les a empêchés, par un coup de "bluff" scandaleux, de se choisir librement un député.

Tout cela pour améliorer, paraît-il, une situation politique fort embrouillée et faire disparaître la zizanie du parti libéral. Mais le but n'a pas été atteint. L'imbroglio électoral change de terrain, voilà tout. Supprimé de la scène fédérale, il passe dans le domaine provincial, et toutes les mêmes difficultés se manifesteront de nouveau lorsqu'il s'agira de faire l'élection d'un député de la Beauce pour l'Assemblée Législative.

Quoi qu'il en puisse être, un fait reste parfaitement établi, c'est que la tactique à laquelle les chefs libéraux d'Ottawa ont eu recours pour s'assurer un triomphe facile dans la Beauce, n'est pas plus brillante que le mouvement de retraite qu'ils ont opéré dans la division St-Jacques, de Montréal, en la personne de M. Drouin, leur candidat.

LES ASSEMBLEES DANS SAINT-JACQUES

Est-ce l'effet du désanchantement chez nos adversaires.

Toujours est-il que les assemblées populaires autrefois si turbulentes dans le quartier St-Jacques, sont remarquablement paisibles.

Nous en félicitons les électeurs de cette division.

Peut-être aussi, faut-il en remercier nos amis.

Le ton et la nature des questions discutées par MM. Monk, Bergeron et leurs amis contrastent éloquemment avec les discours échevelés de nos adversaires, leurs chicanes, leurs menaces, leurs vantardises et leurs appels si violents à tous les préjugés du peuple.

On se lasse vite des engueulades, des polissonneries et des blagues, même quand on est très chaud partisan.

Sous ce rapport St-Jacques a été abasourdi depuis cinq ans et l'attitude actuelle des électeurs de cette division ne doit pas trop nous étonner.

A quoi ont abouti toutes les promesses faites aux électeurs de St-Jacques depuis 1896? On les a empoisonnés avec toutes sortes de mensonges sur le compte des conservateurs; on les a fanatisés avec toutes sortes de promesses au nom de M. Laurier; on les a tenus constamment en ébullition avec le cri du fanatisme et le nom de sir Wilfrid protecteur des siens. Pourquoi tout cela. Pour que M. Desmarais fut nommé juge. Le dévouement des électeurs de St-Jacques à M. Laurier et à ses candidats, a fait l'affaire du premier ministre et de ses candidats qui ont eu les places qu'ils cherchaient. Mais les électeurs de St-Jacques en général ? Ils sont restés avec leur petit bonheur.

Et voilà qu'on veut recommencer à les exploiter après avoir voulu les mener à coups de bâtons.

Leur patience est lasse et ils cherchent d'autres distractions. Ils veulent entendre parler politique. C'est presque du nouveau pour eux, tant on leur a parlé de chicanes depuis cinq ans.

Voilà peut-être la principale raison du beau spectacle qu'ils offrent dans cette lutte, d'un électorat intelligents écoutant paisiblement les candidats exposer leur programme et la politique de leur parti, et pour savoir quelque chose il faut bien qu'ils aillent entendre MM. Monk et Bergeron. M. Brunet n'est pas fort sur les programmes et c'est à savoir s'il est pour ou contre M. Laurier. Il n'était pas beaucoup pour le premier ministre lorsque M. Laurier favorisait M. Drouin, il l'est peut-être moins depuis que M. Laurier l'a accepté à contre-cœur et qu'il l'a aussitôt planté là comme s'il en avait eu honte.

UNE BOMBE DANS LE CAMP

L'échevin Smith a été le héros de la séance d'hier au conseil.

La discussion sur la deuxième lecture du règlement concernant le Terminal allait son train, et l'on venait de rejeter une motion de l'échevin Hart dont le but était d'empêcher la compagnie de se vendre à une autre, lorsque M. Smith se levant accusa MM. Laporte et Ames, qui venaient de voter contre la motion Hart, de ne chercher qu'une chose dans toute cette affaire du Terminal, l'intérêt de la compagnie et non celui de la ville.

Il y a, dit-il, dans la charte que vous avez préparée vous-mêmes une clause, la clause 530, qui exige une majorité des deux tiers du conseil pour voter une franchise couvrant plus de cinq ans. Voyant que vous ne pouvez obtenir cette majorité pour la première demande du Terminal, vous avez organisé une autre requête ne demandant qu'une franchise de cinq ans. Or, à qui ferez-vous croire que si cette compagnie est sérieuse, elle ne fera affaire que pendant cinq ans. C'est donc un truc et un truc indigne. Vous cherchez aujourd'hui à éluder les précautions que vous avez vous-mêmes insérées dans la charte. Je trouve que cette conduite est contraire aux intérêts de la ville.

Cette sortie vigoureuse faite par l'un des membres les plus influents du conseil et considéré jusqu'à présent comme un partisan de MM. Ames et Laporte a produit une impression telle que pendant quelques minutes on ne sut que dire.

C'est la deuxième fois que M. Ames est dénoncé en plein conseil par ses propres partisans.

Il est évident que son fanatisme et sa rancune lui créent de nombreux ennemis même parmi les siens.

De fait l'attitude de ces messieurs est étrange, plus qu'étrange.

Le Bronchite — Banme Rhumal,
3-t w-dj

GUERISON DE L'ALCOOLISME
. . . PAR LE . . .
Remède Végétal Dixon.

Témoignage d'un buveur invétéré attesté par un Père Jésuite.

Montréal, 6 déc. 1901.

Cher Monsieur.—Je suis heureux de pouvoir vous dire que je me sens parfaitement guéri de mon penchant irrésistible à l'intempérance. En effet, depuis plusieurs années je ne passais guère une semaine sans m'abandonner à l'usage immodéré des liqueurs enivrantes, et cela pendant plusieurs jours de suite.—Toutes mes gages y passaient.—Et maintenant depuis que j'ai pris votre "Cure-Dixon", c'est-à-dire depuis audelà de trois ans et demi je n'ai pas pris une goutte de liqueur forte, quoique je me sois trouvé plusieurs fois dans l'occasion, je n'en ai pas éprouvé le moindre désir, tandis qu'autrefois c'était chez moi comme une rage de boire, je ne pouvais y résister, malgré mon désir sincère de cesser de m'enivrer.—J'étais malheureux, et maintenant, grâce après Dieu, à votre remède je suis dans la joie ainsi que ma femme et mes enfants. Votre etc., XXX.

Montréal, 20 déc. 1901.

Je soussigné certifie que je connais très bien depuis plusieurs années celui qui a écrit la lettre ci-dessus; je sais qu'il était absolument adonné à la boisson, et qu'il était considéré comme presque désespéré.—Ayant entendu parler des merveilleux effets de la "Cure-Dixon", je lui conseillai, moi-même, de suivre ce traitement.—Il a suivi mon conseil, et je suis heureux de pouvoir certifier que tout ce qui est contenu dans sa lettre, est parfaitement exact et conforme à la vérité.—"M. Martineau, S.-J."

Pour informations complètes s'adresser à J. B. Lalime, 572 rue St-Denis, Montréal.

BRONCHITE

Une bouteille de SIROP GRAND'MERE m'a débarrassé d'une forte affection des bronches, et mon fils d'une toux opiniâtre.

A. G. BOURBONNAIS,
Député de Soulanges.

Le Sirop Grand'Mère est une préparation nouvelle, purement végétale et absolument inoffensive, qui guérit le rhume, la toux, l'enrouement, la bronchite, la grippe, la coqueluche, l'asthme, et procure un grand soulagement dans les cas de consomption. En vente partout à 25c la bouteille.

Le Levain ROYAL

HOUBLON SEC

LE MEILLEUR LEVAIN DU MONDE

E. W. Gillett
LONDON, ENG. CHICAGO, ILL.
TORONTO, ONT.

OUVERTURE DU.... Comité Central
— DE —
L'ECHEVIN
BRUNET
COIN DES RUES
Montcalm et Ste-Catherine
"THEATRE DELVILLE"

Ouvert tous les soirs,

Tous les électeurs sont priés de s'y présenter.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

GRANDE ASSEMBLEE
— CONVOQUÉE PAR —
M. l'échevin Ed. D. Roy
— ET —
SES AMIS
— POUR —
Lundi Soir, à 7½ heures
A LA SALLE DU
Marché St-Jean-Baptiste

Des explications intéressantes seront données ; tous les électeurs sont cordialement invités.

21-2

QUARTIER ST-LOUIS
Siège No 2

COMITE CENTRAL
— DE —
C. LEMAY
1772 Rue Ste-Catherine

Sera ouvert aujourd'hui, le 11 Janvier 1902 et tous les jours suivants jusqu'à la votation, de 9 h. a. m. à 12 p. m.

ELECTIONS MUNICIPALES

Aux Electeurs du Quartier EST.

Les électeurs municipaux du quartier Est sont respectueusement invités de se réunir dans les salons de l'Hôtel Riendeau, **Samedi le 11 Janvier courant**, à 4 heures de l'après-midi, afin de choisir des candidats aux charges d'échevins du dit quartier pour les élections municipales qui auront lieu le 1er février prochain.

Nous avons l'honneur de convoquer cette assemblée à la demande de plusieurs électeurs.

Signé	P.A. LANDRY
"	JIERRE GRAVEL
"	S. G. DUHAMEL
"	J. ROBITAILLE
"	HENRI DUBOIS
"	AMEDEE MEUNIER

"ARGENTERIE QUI DURE"
L'IMPOSSIBLE

Il est impossible de juger de la qualité de l'argenterie par son apparence. La réputation du fabricant doit être notre guide.

L'ACTUALITE

Dans l'argenterie, la Meriden Britannia Co. par un demi siècle d'honnête fabrication, a rendu sa marque de commerce une garantie par tout le monde.

LA CERTITUDE

MADE AND GUARANTEED BY

Si votre argenterie porte cette marque de commerce, vous aurez la meilleure argenterie qui puisse se fabriquer.

QU'AVEZ-VOUS A PERDRE ?

"La Patrie" d'hier pose la question suivante:

"Citoyens de Saint-Jacques et de Laval, avez-vous intérêt à vous faire représenter dans l'Opposition?"

A notre tour nous demandons:

Qu'avez-vous à perdre?

Qu'est-ce que les députés ministériels vous ont donné.

M. Fortin et M. Desmarais se sont fait nommer juges.

Mais qu'ont-ils fait pour leurs électeurs?

Les citoyens de Laval et Saint-Jacques n'ont rien à perdre mais tout à gagner en élisant MM. Bergeron et Léonard.

Ils y gagneront deux bons députés dont l'indépendance leur permettra de revendiquer fièrement les droits de leurs électeurs.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

F. J. Bisaillon, C. R.
Arthur Brossard, L. L. B.
Hector Roannes Bisaillon, L. L. B.
Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 ET 13 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES
1a MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchel
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.

Campbell, Meredith, Allan & Hague
.... AVOCATS ....
C. S. CAMPBELL, K.C. F. E. MEREDITH, K.C.
J. B. ALLAN H. J. HAGUE
A. R. HOLDEN
Bureau : — Rue St-Jacques — Batisse de la Banque des Marchands. 265-1a

C. P. BEAUBIEN, L.L.B. J. A. LAMARCHE, L.L.B.
Beaubien & Lamarche,
AVOCATS.
Bâtisse des Tramways, chambres 23-24.
No 8 Cote de la Place d'Armes, Montréal
Telephone 1932. 266-6m

JOSEPH P. LANDRY, B.A., B.C.L.
AVOCAT
Bâtisse de la succession Wilson,
Chambres 101 et 102.
17 Cote de la Place d'Armes, Montréal.
TEL. BELL MAIN 3274. 221-3m

BELL TEL. 1615. B.P., BOITE 2265.
BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN,
AVOCATS.
1608 RUE NOTRE-DAME.
S. Beaudin, C.R., J. T. Cardinal, L.L.B., L. J. Loranger, L.L.D., F. St. Germain, L.L.L., J. H. Loranger, L.L.L.

LeBlanc & Brossard
.... AVOCATS ....
66 RUE ST-JACQUES, 66
Tél. Bell Main 315
P. Ev. LeBlanc, C.R., M.P.P. } MONTREAL
Edmond Brossard, LL.M. }

CALIXTE LEBEUF
.... AVOCAT ....
107 rue St-Jacques (Imperial Building)
EN FACE DE L'EGLISE NOTRE-DAME
MONTREAL (Canada) 275-1a

P. B. MIGNAULT, C.R.
.... AVOCAT ....
Edifice de la Banque d'Hochelaga
97 RUE ST-JACQUES
Téléphones { Bureau, Main 2632
Résidence, Est 1593
281-1

F. D. MONK, C.R., M.P. W. A. BAKER, L.L.B.
Tel. Main 1718.
MONK & BAKER
AVOCATS.
58 St-François-Xavier,
MONTREAL. 280-1.

NOTAIRES

Tél. des Marchands 445 Tél. Bell 1851
LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et Commissaire . . .
55, RUE ST-JACQUES,
116 RUE VISITATION, MONTREAL,
50-1an.

DENTISTES

GENDREAU...
Dentiste
22 Rue St-Laurent, Montreal.
Téléphone Bell, Maine 2815.

Arthur Lemieux
CHIRURGIEN-DENTISTE
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie. 187 rue St-Denis
MONTREAL
Tél. Est 1224. 43-1an

Tél. Bell 1291 Est
J. J. PANNETON
DENTISTE
1598, Rue Ste-Catherine, 1598
Coin St-Christophe, MONTREAL
249-1a

ALP. GAGNIER
Successeur de H. A. Miller
Peintre de Maisons et d'Enseignes
Doreur, imitateur, vitrier, Blanchisseur, etc.
TAPISSIER et DECORATEUR.
648 St-Laurent, Montréal
160-N

La Merchants Collecting Association
— DU CANADA —
30 Rue St-Jacques Montréal, Qué.
Agence commerciale. Notre système prône. Collections faites partout. Commissaires dans toutes les villes du Canada. Tél. Bell Main 125

TÉL. BELL 2287
L. Z. GAUTHIER
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Edifice Banque d'Epargne, Chambre No 7
180, Rue Saint-Jacques
MONTREAL 262-1a

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT
J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisses et de cimetières, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire des Carrières de Granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs. BUREAU et ATELIER.
COTE DES NEIGES, MONTREAL.
Téléphone Bell Up 1186.
Connection gratuite pour Montréal.

BROCHE et COUVERTURE
The BRITISH WIRE MFG. Co.
325 St-Jacques, Montreal.

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER
BEAUDRY & BROWN
INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
507 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

DAME HENRIETTE GARAULT, de la cité et du district de Montréal, épouse de George Pineault, imprimeur, du même lieu, a intenté une action en séparation de biens devant la Cour Supérieure à Montréal, le dix-sept décembre 1901. (No. 1418, C.S.M.).—Taillon, Bonin et Morin, procureurs de la demanderesse. 4-1m

LA MAISON HAMILTON

Grande Vente Annuelle de Janvier pour Ecouler

Il est absolument indispensable, pour bien apprécier les valeurs que nous offrons durant cette vente, de vous vendre ici pour voir les marchandises elles-mêmes.

Dans tous les Départements, vous voyez des affiches de Vente de Janvier. —Ce qui veut dire: Epargnes considérables à ceux qui achètent durant ce mois.

Pour vous encourager à venir ici Lundi, nous offrons les lignes suivantes, tant qu'il y en aura :

Ulsters en tweed pour dames, valant jusqu'à $12.50 pour..... $2.98
Pardessus en Freize pour garçons $6.00 pour..... $2.98
Caleçons en coton pour Dames, pour..... 16c
Cache-corsets en Batiste, pour.. 25c
Châles en laine tricotée, valant de 59c à 75c pour 25c, de $1.00 à $1.40, pour 50c. De $1.65 à $2.50 pour..... 75c
D'autres lignes spéciales offertes de 10 pour cent à 75 pour cent de Réduction.
Coton ouaté pesant, 12c pour.... 7c
Flanelle de Cambric blanc, 12 1-2 pour..... 8 1-2
Etoffe Cheviot noir 50c pour..... 35c
D'autres lignes spéciales offertes de 10 pour cent à 50 pour cent de Réduction.
Tours de cou en Thiber noir, $1.25, pour..... 50c
Plaids militaires noirs, 10c pour 4 1-2c
Paquets de padoue assortis, 5c pour..... 2 1-2c
Papiers d'épingles, de 3c, pour.. 1c
Gilets de Dames, doublés en soie, valant jusqu'à $12.00 pour.... $3.95
Cache-corsets en coton blanc, pour..... 5 1-2c
Caleçons garnis en broderie, pour dames..... 50c
Jaquettes de Dames, avec broderie et insertion..... 59c
Flanelle blanche pure laine 27c pour..... 17c
Flanelle grise, pesante, 1oc pour 10c
Coton à draps, 2 verges de largeur, 20c pour..... 15c
Mousselines blanches pour robes, 15c, pour..... 10c
Etoffes à Robes de couleurs, 55c pour..... 39c
Dessous de Bras, en caoutchouc, 10c pour..... 3c
Bordure "Brosse", pour jupes, 5c pour..... 2 1-2c
Dessous de bras, Stockinette. 15c pour..... 10c
Cartes d'agraffes, 2c, pour..... 1c
D'autres lignes spéciales offertes de 10 pour cent à 50 pour cent de Réduction.

Réductions spéciales du Lundi dans les Epiceries :

Canistres de Mince Meat de 4 livres..... CHACUN 25c
6 livres de Figues à pâtisseries.....
4 livres de Raisins à pâtisseries.....
Canistres de pommes, 1 gallon
3 Bouteilles d'Ammoniaque.
3 Boîtes de Borax, de 1 livre chacune.

Il y a des milliers de Dames qui ont assisté à notre "Grande Vente de Broderies et Coupons."— Etes-vous du nombre? Si non, venez dès les premiers jours de la semaine prochaine. Remarquez bien que cette vente n'a lieu qu'une fois par année, et que si vous manquez celle-ci, il vous faudra attendre l'année prochaine.

LA MAISON HAMILTON
Rues Sainte-Catherine, Peel et Carré Dominion

LA LANGUE FRANCAISE

Me voilà très confortablement installé dans un pullman du "New York Central." Et j'en ai pour dix heures.

J'ouvre un journal, le "Sun," de New-York, et je tombe sur l'article "French the dominant language." Il renferme quelques idées, me semble-t-il, qui ne sont pas pour déplaire aux Canadiens-français. Je demande donc une petite table au garçon, qui me l'apporte aussitôt avec cette gentillesse qu'ont tous les employés du N. Y. C. Je tire ma plume-fontaine et je traduis l'article pour le "Journal."

Plaignez le pauvre prote qui devra le déchiffrer !

Au XVIIIe siècle, on parlait le français, sinon exclusivement, du moins couramment dans presque toutes les cours d'Europe. On le considérait comme indispensable aux diplomates, non moins qu'aux voyageurs anglais. Il était devenu le langage naturel, dans les rapports internationaux.

Cependant les espérances de faire du français une langue universelle, du moins pour les peuples civilisés, ont été considérablement amoindries. On dirait même que ces espérances sont éteintes jusque chez les Français qui, depuis 1870, semblent n'envisager leur avenir qu'à travers les nuages d'un sombre horizon.

Telles ne sont pas les vues de M. G. Wells, l'auteur d'une série d'articles remarquables, intitulés "Anticipations" et publiés dans les revues "Fortnightly" et "North American."

Dans un récent article du "Fortnightly," cet auteur affirme que ce n'est ni l'anglais, ni l'allemand, mais le français qui a toutes les chances de devenir la langue du monde, c'est-à-dire le langage que tout homme instruit tiendra le plus ardemment à savoir, avec sa langue maternelle.

C'est un fait remarquable qu'en ce moment tous ceux qui ne sont pas sujets britanniques ou américains, qui ne sont pas garçons de restaurant ou commis-voyageurs, sentent en eux-mêmes diminuer — loin de le voir s'accroître — le désir d'apprendre l'anglais ou l'allemand plutôt que le français.

Une des causes de cette évolution se trouve dans la somme de science et de pensées qu'apporte avec soi le langage qu'on apprend. Or, — et le fait est de haute signification, — les livres anglais, publiés dans ces derniers temps, sont beaucoup moindres en nombre, beaucoup moindres surtout en importance, que les livres français et allemands.

La condition actuelle de la publication des livres, chez les Anglais, ne fait, d'ailleurs, espérer, sur ce sujet, aucun changement favorable.

M. Wells fait remarquer que pour les Anglais et les Américains, il n'y a ni profit, ni honneur, — ca y gagne à peine de quoi se loger et de nourrir, — pour l'homme qui consacre une année ou plus à traiter convenablement une question sérieuse. L'intérêt que les lecteurs anglais prennent aux questions scientifiques est si insignifiant, qu'on ne daigne pas même traduire dans leur langue des ouvrages de la plus grande valeur sur les sciences. Quand ces ouvrages sont traduits, ils le sont dans un simple but de commerce, et la traduction est l'œuvre de femmes mal salariées et qui n'ont aucune connaissance spéciale des sujets qu'elles traitent.

Des livres sérieux, disent les libraires anglais, ça ne paie pas ! Ce qui est une autre façon de dire qu'il n'y a plus, en Angleterre et aux Etats-Unis, assez de lecteurs sérieux pour de pareils ouvrages.

Il n'y a pas, là non plus, de sociétés littéraires, — "body of great men", — pas d'honneurs à la cour britannique, qui compensent en quelque manière le travailleur de la science et de la philosophie, pour la pauvreté qu'il accepte et les dédains qu'il endure. Somme toute, chez nous, plus l'intelligence d'un homme est puissante, et plus il voit distinctement que pour se dévouer à l'enrichissement du trésor philosophique et scientifique de la langue anglaise, il lui faut sacrifier son bien-être, se priver du respect de ses contemporains, renoncer à toutes les choses délicieuses de la vie, pour la stérile récompense de quelques applaudissements sincères ou douteux.

Si toutefois c'étaient là les seuls griefs des écrivains, ajoute M. Wells, on pourrait encore s'y faire. Il y a plus.

De cet état de choses, il tire une prédiction assez sombre sur l'avenir de la langue anglaise. Car si le niveau intellectuel et littéraire baisse, en Angleterre, le déclin de la langue s'ensuit nécessairement. Toutes les conséquences politiques, qui tiennent à la diffusion de la langue, suivent à leur tour.

Il n'y a pas de doute que l'allemand va se répandre d'ici à quelques années, au-delà de ses frontières naturelles ; mais pas autant que le français. Nous admettons qu'il y a plus de livres publiés en Allemagne qu'en France, de même qu'il y en a plus en France qu'en Angleterre. Mais on a raison de se demander si les Allemands procurent avec leurs livres, le même universel plaisir que les Français avec les leurs.

Quoi qu'on ait dit des romans français, ils ont des attraits puissants pour les étrangers; tandis que les romans d'Allemagne ne renferment guère plus d'intérêt, que n'en ont généralement les romans anglais et américains.

De plus, si l'on compare l'allemand au français, comme on le trouve dur et sans harmonie! Imprimé, c'est un entassement de lettres aveuglantes. Il a fallu, pour conserver de pareils caractères, tout le chauvinisme germain.

Avant la guerre de 1870, il existait une tendance à imprimer les livres allemands avec des caractères romains, tels que ceux qu'emploient les Anglais, les Français, les Italiens, les Espagnols et les Portugais. Cette tendance fit croire un instant que l'esprit chauvin allait rompre son cercle trop étroit; malheureusement, une réaction se fit bientôt, et on revint au type gothique, si fatigant pour le lecteur.

C'est encore le même chauvinisme qui empêcha l'emploi des mots nouveaux d'origine classique. En tenant aux expressions scientifiques tirées de racines teutoniques, les Allemands se sont privés des autres. Or, le mot technique d'origine germaine est lourd, il est comme compromis par ses relations vulgaires de tous les jours, il traîne misérablement la chaîne, de ses associations malsonnantes.

Les nuances, les bonheurs d'expression qu'un Français obtient si gentiment en un tour de phrase, l'Allemand doit, lui, y renoncer, ou se résigner à les obtenir péniblement dans un amas colossal d'incidentes et de parenthèses.

Que l'allemand et le français viendront un jour en conflit pour obtenir la suprématie en Europe, c'est ce que M. Wells considère comme certain. Mais il pense que le français gardera cette suprématie, dans les grandes régions qui bordent le Rhin.

Nous avons dit qu'on publie plus de livres en France qu'en Angleterre. Ce fait démontre non seulement que le public lecteur, en France, est nombreux, mais qu'il est tout différent de celui qui s'occupe de politique. D'autres faits, qui d'habitude n'attirent pas l'attention, ont frappé M. Wells ; par exemple : un livre publié en France est tout de suite l'objet d'une étude critique, et c'est là un des grands appoints de l'écrivain ; de plus, les Français sont les plus souples et les plus fins traducteurs du monde.

Il suffit de regarder l'étalage d'une librairie parisienne, et de s'en rappeler une de Londres, pour constater en ce genre l'indiscutable supériorité des Français. La librairie anglaise se compose du dernier roman, de récits de voyage illustrés, des éditions des classiques dorées sur tranché, d'historiettes, le tout bâclé de façon à s'en débarrasser le plus tôt possible.

La librairie française, au contraire, se compose de tout ce qui fait la vie intellectuelle et de tout ce qui est d'actualité ; ses rayons serrés, remplis de volumes jaune-orange, contiennent tout ce qui peut intéresser l'esprit humain et l'instruire.

A cela, il faut ajouter,—nous l'avons déjà dit—la phraséologie technique du français, dans les matières scientifiques et de philosophie. C'est une qualité commune qu'il a avec l'anglais et l'italien. Si bien que l'Anglais peut plus facilement lire et apprécier un livre de science français, qu'il ne ferait un roman dans la même langue. Et comme les termes techniques de la langue française sont, pour la plupart, tirés du latin et du grec, ils ne détonnent pas avec le même persistance, et ne produisent pas le même contraste choquant, que les mots allemands tirés des racines du terroir. Ceux-là, à cause de leur origine, prennent, selon le caprice ou les circonstances, des significations changeantes et étrangères à leurs racines. Et c'est là une ressource qui compte dans le développement et l'évolution des sciences.

Ajoutons, en terminant nos remarques sur la rivalité de ces deux langues, que l'on a posé à l'allemand des frontières ennemies. Ses voisins lui sont hostiles ; ils redoutent son ascendant, et, de cœur, ils s'opposent à l'usage de la langue germaine. La France peut attaquer l'Allemagne de flanc, chez les Slaves, les Bohémiens, les Hongrois et en Roumanie ; —et c'est ce qui lui donne de belles perspectives de domination.

LE CONSEIL PRIVE ET LA JURISPRUDENCE CANADIENNE

2me ARTICLE

Depuis l'article que j'ai publié sous le même titre dans le "Journal" du 4 janvier, le texte du jugement de l'honorable Conseil Privé, dans la cause de Roy vs The Canadian Pacific Railway Company, nous est arrivé.

Nous sommes par conséquent en mesure de voir par quel enchaînement, ou déchaînement de logique, les Honorables Lords sont arrivés à rendre un jugement qui est en contradiction directe avec nos lois.

Leur jugement présente plusieurs aspects curieux.

D'abord, tout en donnant gain de cause à la Compagnie appelante, les Honorables Lords la condamnent à payer les frais de l'intimé en appel.

Avez-vous bien saisi? La compagnie réussit dans son appel, et, cependant, elle est condamnée à tous les frais.

Il est de règle que la partie qui réussit obtient les frais. Ici, au contraire, la partie qui réussit est condamnée aux frais.

Pourquoi cette anomalie?

Cette étrange disposition provient-elle d'un reste de scrupule chez les Honorables Lords, en ne voulant pas la ruine complète du malheureux dont les bâtisses avaient été incendiées par la compagnie appelante? Je ne sais; mais la chose mérite d'être notée.

Voyons maintenant l'argument des Honorables Lords. Oh! il n'est pas long, ni d'une compréhension bien difficile. Le voici. Je le traduis:

"La raison sur laquelle est basée l'immunité d'une compagnie de chemin de fer pour tort causé par l'usage ordinaire de sa voie, est que la Législature qui est souveraine a autorisé le fait particulier, "the particular thing so done", au lieu et par des moyens autorisés par la Législature, et cela ne peut pas constituer un tort actionnable, "actionable", en Angleterre pas plus qu'il n'eut constituer un tort sous le Code de Québec."

Disons d'abord que la Législature n'a jamais autorisé une compagnie de chemin de fer à incendier les maisons de ses voisins. Au contraire, l'Acte des chemins de fer, 1888, en autorisant les compagnies (s.90 parag. D.) à passer sur les propriétés des personnes situées sur la ligne localisée du chemin de fer, stipule formellement (s. 92) :

"La compagnie fera dans l'exercice "des pouvoirs conférés par le présent "ou par l'acte spécial, le moins de "dommages possibles, et indemnisera de "la manière prescrite par le présent et "par l'acte spécial, tous les intéressés "pour tous dommages qu'elle leur aura "causés par suite de l'exercice de ses "pouvoirs."

Est-ce assez clair ? Ainsi la compagnie du Pacifique était autorisée par la loi à exproprier de Roy le terrain nécessaire pour sa voie, et, de plus, était autorisée à faire fonctionner sur cette voie des convois traînés par des locomotives mues par la vapeur ; mais elle le fera, dit la loi, "avec le moins de dommages possibles," et indemnisera tous les intéressés "pour les dommages causés par elle."

Dans les dommages que peut causer une compagnie de chemin de fer, il faut distinguer les dommages causés par "the building of the railway" et les dommages causés par "the working of the railway."

Les dommages causés par "the building" sont réglés par les arbitres nommés au chapitre des expropriations dans l'Acte des chemins de fer ; mais les dommages causés par "the working", ne peuvent être réglés que par les cours de justice ; vu qu'ils sont incertains, et qu'ils ne sont pas une conséquence nécessaire de la construction.

Je dois avouer que je ne trouve dans le jugement des hon. Lords, ni dans les précédents qu'ils citent, rien qui puisse me convaincre que les articles 556 et 1053 du Code Civil ne s'appliquent pas aux compagnies de chemins de fer ; et je suis heureux de faire savoir aux lecteurs du "Journal" que je ne suis pas seul à penser de cette façon. Les journaux anglais de Montréal ont publié des lettres anonymes, dues évidemment à des membres éclairés du Barreau, dans lesquelles la décision du Conseil Privé est critiquée très sévèrement.

Ce raisonnement (c.-à-d., le raisonnement des Hons Lords), dit le correspondant Jus. dans la "Gazette", ne convaincra pas l'intelligence et ne satisfaira les sentiments de justice ni du Banc, ni du Barreau, ni du peuple de cette province. Tous préféreront encore la doctrine, qu'une compagnie de chemin de fer, engagée dans l'entreprise "or business", de faire circuler des trains moyennant profits ou gains, le fera à ses propres risques et périls, et non pas aux risques et périls de personnes innocentes, dont les maisons sont détruites par la compagnie, même si celle-ci se sert des meilleurs écrans, (screens)" et le correspondant conclut en disant :

"The judgment in Roy's case just rendered by the Privy Council strikes at the security, not only of every man's property, in this province within reach of fire from a railway, but of every man's property that may be injured or burned by the operations of bodies carrying on any business authorized by their charters.

"If railway companies, as their Lordships hold, may with immunity burn people's properties along their lines, if they only use the latest fire screens; all other corporated bodies doing what they are authorized by their charters to do, are equally exempt from liability for their acts in destroying neighboring properties.

"It will be surprising if an effort is not made without delay, to place our law beyond question on this important subject, by legislation conformable to what our law has always been, as administered be our courts, and which every one feels is displaced by the Roy judgment in favour of a technical and inequitable rule of english law."

J'invite mes lecteurs à relire attentivement ces lignes pour entendre un avocat anglais de la Province de Québec reprocher aux Honorables Lords du Conseil Privé, ce qu'on appelle en français un "déni de justice".

La "Presse", de Montréal, a eu aussi un article très solide et très vif sur la question (7 janvier), qu'elle traite surtout au point de vue de l'interprétation du statut. Sur la jurisprudence anglaise concernant la responsabilité des chemins de fer, l'écrivain dit :

"Il est impossible d'imaginer un état de choses, une situation légale où quelqu'un soit autorisé à détruire sans compensation la propriété inoffensive de son voisin. Dans tous les droits que le Parlement donne à une compagnie de chemin de fer, celui de faire du tort à autrui n'est pas mentionné. On peut sans doute lui concéder tout ce qui est permis dans les limites de l'équité ; mais on ne peut lui présumer la faculté d'accomplir ce qui est défendu. Cette présomption ne fait partie d'aucun droit et le législateur qui exprimerait clairement un tel privilège dans une loi serait lynché, car il sortirait de l'humanité même pour se ranger parmi les monstruosités.

"Rien qu'un texte formel pourrait substituer ces exactions légales au texte si clair de notre code. La permission de faire une chose n'exclut pas l'obligation de réparer les torts que l'on cause en la faisant. Si la loi nous permet d'exercer sur notre terrain une industrie dangereuse qui a pour effet de détruire la propriété de notre voisin, ce qui équivaudrait à une expropriation, nulle cour de justice ne nous dira que nous ne devons pas une indemnité à ce voisin."

Dans l'article que j'ai eu l'honneur de publier dans ce journal, le 4 courant, je disais que si le plus haut tribunal de l'Empire voulait par des jugements intempestifs et absurdes, créé, en faveur des compagnies fédérales, une situation privilégiée, le plus vite on le saurait, le mieux. Ce serait alors le devoir de notre législature de venir, par une loi spéciale, au secours des malheureux habitants de la province de Québec, qui, après avoir subventionné à millions des compagnies de chemins de fer sont condamnés à regarder brûler leurs maisons, incendiées par les mêmes compagnies, et sans avoir droit de se plaindre.

Il paraît que même en Angleterre on a trouvé la chose un peu trop favorable aux compagnies de chemins de fer; car je vois par une correspondance dans un des journaux anglais de Montréal que les plaidoyers et prétentions des compagnies de chemins de fer ne leur serviront pas longtemps. Il paraît que M. Jeffries, membre de la Chambre des Communes pour Basingstoke, a introduit un projet de loi qui a subi sa seconde lecture avec une majorité de 227, rendant les compagnies de chemins de fer responsables pour les dommages causés par les étincelles qui s'échappent de leurs locomotives. Ce projet de loi n'est pas encore devenu loi, mais il sera, en toute probabilité, adopté à la prochaine session.

"To us it appears, conclut le correspondant, that our law (as held by our courts), takes the only sensible logical position. Because the Legislature grants a liberty to build and run a railway, it does not follow that the latter may set fire to my property and cause me damage, without compensation. The law allows the road to run — so I, a proprietor on the line, cannot stop the running; cannot obtain an injunction, although I may have well grounded fears of dangers from fire. On the other hand the company can protect itself by adopting all the appliances which ingenuity can supply; and by insuring against any loss which may occur.

I say that our law so holds, rather it did so hold before the decision of the Privy Council, above adverted to. In consequence of this decision we shall now require the same legislation as they are asking for in England. They to get rid of their law as held by the courts; we to get back to our law as our Courts have held it to be."

Ceci n'est pas donné pour faire des suggestions, ni à l'honorable Lomer Gouin, ni à l'honorable Procureur Général de la province de Québec, qui je n'en doute pas, sauront bien inventer une législation qui puisse protéger les habitants de cette province, contre des injustices comme celle trouvée dans le jugement du Conseil Privé.

Ce jugement a tellement soulevé l'opinion publique, que le gouvernement provincial sera forcé d'agir.

E. Lef. de Bellefeuille.

Montréal, 10 janvier 1902.

C'EST LE TEMPS MAINTENANT

Les saisons changent. Nous ne pouvons les changer. Nous ne pouvons empêcher l'air froid et humide de venir.

Mais nous pouvons prévenir les maux de gorge, les toux, les rhumes et les affections de poumon en prenant l'Emulsion de Scott. Rien ne peut mieux endurcir une gorge délicate. Rien ne donne tant de force aux poumons.

Ne courez pas de risques: quand il est si facile de se mettre en sûreté. Voici la saison où on doit prendre l'Emulsion de Scott à temps.

Nous vous en enverrons un peu pour en faire l'essai, si vous le désirez.
SCOTT & BOWNE, Chimistes, Toronto. (6)

Conférences pour la Police

M. F. X. Perras, avocat, a donné hier sa première conférence aux officiers et aux constables, sur leurs devoirs au point de vue légal

Hier, a eu lieu dans la salle d'audience de la cour du Recorder, l'inauguration des conférences aux officiers et aux constables de notre corps de police sur leurs devoirs au point de vue légal. Le conférencier d'hier est M. F. X. Perras, député-greffier de la Cour du Recorder.

M. l'échevin LeBeuf a obtenu du comité des finances, $200 pour la fondation de ces cours.

La séance était présidée par le recorder Weir. Assistaient, l'échevin LeBeuf, MM. des échevins Raby et Chevalier, de la commission de police, et Savignac, de la commission des finances, étaient aussi présents, ainsi que le chef Legault, les inspecteurs McMahon, Leggett, un grand nombre de capitaines et lieutenants de diverses stations de police, plusieurs membres du bureau des détectives, quelques constables et une foule de citoyens.

On adressé la parole, outre le conférencier, le recorder Weir, l'échevin LeBeuf et M. Horace St-Louis, avocat.

Voici quelques fragments de la conférence de M. Perras :

Dans l'étude que nous ferons de vos devoirs, vos pouvoirs seront placés au même rang ; les deux doivent marcher de pair ; pas de devoirs sans pouvoirs, mais surtout, pas de pouvoirs sans de graves devoirs, remarquons en passant qu'il est souvent plus facile d'obtenir des pouvoirs que d'accomplir rigoureusement ses devoirs. Ces pouvoirs découlent de trois sources distinctes : Premièrement, de la charte; deuxièmement, de la Législature Provinciale, qui est génératrice des droits municipaux ; troisièmement du droit commun et du code criminel, dont le pouvoir fédéral est le principe générateur. Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans l'étude de ces détails que nous aurons à examiner plus tard.

"L'appréciation de vos fonctions, vous n'en avez pas le moindre doute, fait continuellement l'objet d'une critique plus ou moins injuste de la part du public. L'on m'a fait observer que les membres de la force de police se croyaient tenus au second degré dans l'opinion publique; n'en croyez rien, messieurs. L'estime que vous devez rechercher, c'est celle des honnêtes gens et il serait fort curieux que la société ne vous accordât pas son amitié et je dirais même son admiration, puisque pour faire partie du corps auquel vous appartenez, vous êtes obligés de fournir les certificats de haute honorabilité et d'intégrité, et vous êtes, de plus, continuellement assujettis à un régime de restrictions auxquelles échappent les autres citoyens.

Vos devoirs sont d'autant plus délicats à exercer que vos pouvoirs sont plus considérables.

Dans l'examen de ces pouvoirs, nous aurons à étudier les lois qui nous gouvernent et autorisent souvent des actions fort importantes. Nous aurons à étudier en quels cas vous pouvez faire des arrestations avec ou sans mandat, en quelles occasions vous pouvez intervenir dans l'exercice de la liberté individuelle et pénétrer dans le domicile des gens; lorsque vous serez obligés de faire des dénonciations, jusqu'à quel point vous aurez le droit d'exercer la violence pour protéger les citoyens, défendre et mettre à l'abri vos actions et votre propre personne; quand et à quel propos vous aurez le droit de requérir l'assistance du public dans vos arrestations; quelles sont vos obligations et de quelle manière vous devez les remplir, lorsque vous êtes assignés devant les cours de justice, la manière de donner vos informations et de rendre vos témoignages.

"Nous examinerons donc, pour les comprendre aussi parfaitement que possible, les lois publiques, les règlements municipaux et autres constitutions qui vous concernent.

PARTIS POUR L'AFRIQUE

Hier midi, un fort détachement de notre milice locale accompagné de plusieurs officiers et d'un groupe d'étudiants de l'Université McGill, reconduisaient à la gare Bonaventure quelques uns de leurs compagnons qui s'en allaient en Afrique prendre du service comme ambulanciers dans l'armée anglaise.

Le fait que ces volontaires étaient des compagnons d'armes ou d'étude n'a pas peu contribué à rendre cette manifestation bruyante et enthousiaste. Avant le départ, le lieut.-colonel Roy et le major Birkett leur adressèrent quelques paroles d'adieu et leur dirent l'espoir qu'ils nourrissaient de les voir revenir sains et saufs dans leurs foyers après s'être couverts de gloire sur les champs de bataille.

Le voyage à Halifax se fera en compagnie de 50 soldats des différentes villes d'Ontario.

Le colonel Neilson, directeur général du service médical de l'armée au Canada, au cours d'une entrevue, a contredit formellement un rapport allant à dire que le corps des ambulanciers canadiens, ne pourrait probablement pas s'embarquer pour l'Afrique en même temps que le Mounted Rifles. Il dit qu'il y a eu méprise et que rien n'a été changé en ce qui concerne le départ de ces troupes.

QUI SUCCEDERA AU JUGE GWYNNE

M. Rodolphe Lemieux sera-t-il solliciteur général ?

Une dépêche au "World" de Toronto dit :

Plusieurs rumeurs politiques courent les rues ici et on dit qu'elles émanent d'une très haute autorité ministérielle.

D'après ces rumeurs, l'honorable David Mills remplacerait feu le juge Gwynne à la Cour Suprême et l'honorable Charles Fitzpatrick échangerait le portefeuille de solliciteur-général pour celui de la Justice. On dit aussi que l'honorable James Sutherland deviendra définitivement ministre de la Marine et des Pêcheries, et que le portefeuille de solliciteur-général sera donné à M. Rodolphe Lemieux, le député de Gaspé. On peut aussi considérer comme certain que si l'ex-premier ministre Farquharson réussi dans Queen's Ouest, il sera ministre sans portefeuille.

IL N'Y A PLUS D'ENFANTS

Une grève d'écoliers

Rome (New-York), 10.—Cent trente élèves de la High School parmi lesquels se trouvent trente-cinq jeunes filles ont refusé hier de se rendre à l'école et ont parcouru les rues de la ville en chantant. La "grève", ainsi que l'appellent les élèves, a éclaté parce que le principal, M. Harris, voulait maintenir la discipline. Les élèves prétendent qu'il a été brutal envers l'un d'eux, nommé Burt Adams, qui se tenait mal sur sa chaise. Prié par le directeur de se redresser, Adams ne le fit pas immédiatement. Le directeur déclare qu'il prit simplement l'élève par l'épaule et l'obligea à lui obéir.

Trois élèves furent délégués auprès du directeur avec mission de lui demander des excuses. Il refusa, et c'est alors que les élèves décidèrent de ne plus rentrer à l'école. Le Board of Education n'a pas encore pris de décision, mais on parle de suspendre les cours pendant un certain temps.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 10 Jan. 1902.

...Immense Vente de Lingerie...

La grande vente d'un stock de lingerie pour dames, provenant d'un manufacturier, est immense. Des centaines de dames profitent des bas prix et achètent leur approvisionnement pour une année.

Cache-corset en Cambric, pour dames, avec devant en rond ou en pointe, garnis de broderie; régulier, 32 cents. Prix de vente... 18c
Robes en Cambric blanc pour dames, yoke en mousseline ajourée, avec tour de cou et manches garnies de frill; régulier, 50 cents. Prix de vente..... 37c
Caleçons en Cambric pour dames, genres parapluie, garnis de volants en Valencienne, yoke. Régulier 40c. Prix de vente 26c
Jupons en Cambric blanc pour dames, avec large volant, garnis d'insertion valenciennne, et de bande en dentelle, très larges. Régulier, $1.10. Prix de vente... 88c

Soie Carreautée

44 pièces de soie carreautée, qualité supérieure, dans toutes les dernières couleurs, pouvant faire une jolie matinée. Valeur régulière, 75c. Aujourd'hui..... 48c

Gants de Kid

33 douzaines de jolis gants de kid pour dames, dans de jolies nuances de tan, et quelques grandeurs dépareillées. Régulier, 55c. Prix de vente..... 30c

Habits de Matelot

Seulement 75 habits de matelot pour garçons, élégants et bien faits. Réguliers, $1.60. Prix de vente..... $1.35
Seulement 82 complets en tweed écossais, pour garçons, bien faits. Régulier, $4.50. Prix de vente..... $3.15

Portières : Spécial

27 paires de jolies portières en damas, dans toutes les nuances en vogue, et une grande variété de jolis patrons. Régulier, $2.75. Prix de vente... $1.89

Tours de Cou en Loutre

Seulement 84 tours de cou en loutre naturelle foncée, avec tête et queue; très longs, valeur régulière, $2.25. Prix de vente $1.69

Porte-Monnaie pour Dames

27 douzaines de porte-monnaie en cuir, pour dames, bonne qualité, double monture, noir et de couleur. Régulier, 25c. Prix de vente..... 11c

Bas en Cachemire

30 douzaines de bas en cachemire uni noir pour dames, bfile forme, très élastiques. Régulier, 23 cents. Prix de vente..... 15c

Occasions dans les Souliers

Jolis souliers lacés en dongola pour dames, semelles cousues à la machine, pesanteur moyenne, bouts en cuir patent, bien faits. Régulier, $1.00. Prix de vente... 80c

Robes de Nuit

40 douzaines de robes de nuit en flanellette, pour hommes, avec jolies rayures de couleur, bien faites. Régulier, 50c. Prix de vente..... 33c

Prix dans les Prélarts

20 pièces de jolis prélarts de saison, 2 verges de large, une variété de jolis patrons. Régulier, 30c. Prix de vente la verge carrée..... 19c

Couvre-pieds Alambra

Seulement 75 couvrepieds Alambra dans de jolis patrons bleus et blancs très grands. Régulier, 70c. Prix de vente... 53c

Verrerie

78 services à limonade en verre coupé, comprenant un grand pot et six verres, pour appareiller. Un joli service valant 50c. Aujourd'hui, le set..... 27c

EPICERIES !

	Régulier.	Aujourd'hui.		Régulier.	Aujourd'hui.
Fèves au lard, en boîte de 3 livres	13 1-2	8 1-2	Avoine roulée	5	3 1-2
Fleur Hungarian, 10 lbs	30	25	Farine de blé d'inde	5	3
Moelle de blé	25	19	Tapioca Pearl	7	5
Borax en paquets de 1 livre	10	8 1-2	Oignons espagnols, 7 livres pour		25
S. W. Biscuits	15	12 1-2	Très beau saumon rouge	15	12
Cocoa pour le déjeuner	20	15	Saucisson de Cambridge	13 1-2	10
Blé d'inde, pois et tomates	10	8	Poires à pâté, en boîtes de 3 livres	15	12 1-2
Beurre de Crémerie		22	Très beau fromage canadien		11 1-2

LA CIE S. CARSLEY, Limitée
1765 à 1783 Notre-Dame, Montréal | 184 à 194 St-Jacques Montréal.

SCOTTS

Si vous voulez une belle corbeille ou une belle boîte de bonbons pour les vacances venez nous voir.
Ce n'est pas nous avons la plus belle ligne de la ville. Nos confiseries sont toutes faites ici.
Pour Noël, nous avons des gâteaux de fantaisie.
Veuillez envoyer vos commandes de bonne heure.

Nous n'avons pas de succursale.

Alexander Scott, "Le Confiseur",
Phone Up 1228. **2471 rue Ste-Catherine.** 3-tf

L'IMMIGRATION DES BURGHERS ET L'AFRIQUE ALLEMANDE

La venue des burghers est vue d'un assez mauvais œil

Berlin, 11. — La "Gazette de Cologne" publie un article sur l'immigration des Boers dans la colonie de l'Afrique occidentale allemande. Les commerçants et les colons allemands, dit la "Gazette," ont vu avec un certain déplaisir cette immigration et la bienveillance dont on fait preuve à Berlin à l'égard des Boers. Il serait plus prudent de traiter les Boers plutôt au point de vue politique que de se laisser entraîner par la compassion et par les sentiments de parenté de sang. En première ligne, la vente de terrains domaniaux aux Boers a produit sur les colons allemands un effet défavorable et les a presque irrités. Ils se plaignent de ce que les Boers leur enlèvent les bonnes terres bon marché et qu'ils font trop valoir les promesses qui leur ont été faites y Berlin. Si l'on vend aux Boers les terrains domaniaux il ne reste aux Allemands que les terres beaucoup plus chères appartenant aux indigènes et aux grandes sociétés. Si d'autres Boers émigrent encore dans l'Afrique occidentale allemande, celle-ci ne travaillera plus, dit-on, pour l'Allemagne et les colons allemands, mais pour la colonie du Cap, qu'elle soit anglaise ou afrikander.

Mme McKinley et la poste

Washington, 10—La Chambre a aujourd'hui adopté, à l'unanimité, un projet de loi, accordant à Mme McKinley, pour le reste de sa vie, tous les privilèges postaux.

Echevins de Joliette

Joliette, 10— Les élections municipales se sont terminées, hier soir, après un vote qui a duré deux jours. D'après le rapport officiel, les contribuables ont voté comme suit : 400 pour M. Riopel, 241 pour M. Alexandre Rivard, 225 pour M. André Trudeau. Les deux premiers candidats ont été déclarés élus échevins de Joliette.

Picquart restera en France

Paris, 11.—On annonce que le bruit du départ du colonel Picquart, cet officier de l'armée française qui s'était constitué un des plus ardents défenseurs de Dreyfus, pour la république Argentine, où il devait prendre du service dans l'armée, est dénué de fondement.

Un bon programme

Un joli programme varié que celui de dimanche prochain au Parc Sohmer.
1 Ins.

Enrouements — Baume Rhumal.
273-d w-tf

Profitez des 20 °/o d'escompte chez
B. A. LEPROHON & CIE.,
1687 Rue Notre-Dame,
n-21

LE JEU DE DAMES

A nos correspondants

Prière aux personnes qui auraient à nous envoyer quelque communication au sujet du jeu de Dames, problèmes, solutions, etc., d'adresser leurs lettres à M. Thaddée Brunet, 223 rue des Commissaires, Montréal.

Monsieur le Rédacteur,

Un de vos correspondants qui a signé: "Un Concurrent", dans votre numéro du 4 courant, semble vouloir profiter du quaurt d'heure que la loi accorde au plaideur malheureux pour maudir ses juges, je ne voudrais pas le priver de son petit bonheur, mais seulement, comme c'est un peu au détriment de la vérité, permettez-moi de rétablir les faits.

Pour la bonne gouverne de "Un Concurrent", qui semble en avoir bien besoin, je lui dirai:

1.—Les juges du dernier concours de problèmes de dames de "La Presse" ont rendu jugement depuis audelà d'un mois et demi, et ce jugement était un jugement motivé et bien élaboré. "La Presse" n'a pas encore publié ce jugement, Pourquoi ? Si "Un Concurrent" voulait s'adresser à bonne enseigne, il en saurait peut-être le motif. Quant à nous, n'étant pas les juges des actes de "La Presse", nous considérons notre tâche finie, "cuique suum!"

2.—"Un Concurrent" semble insinuer qu'il y a eu partialité de notre part, qu'en sait-il? A moins qu'il puisse croire que par déférence pour le beau sexe, nous aylons accorder plus à la devise "Vive la Reine" qu'à la devise "Vive le Roi". Or aucun nom ne nous a été donné et les problèmes nous ont été présentés sous devises SEULEMENT; donc il ne peut être question ici de partialité.

3.—Quant à la question d'ignorance, dont parle "Un Concurrent" eh bien, mon Dieu, il y a tant d'ignorants qui se croient savants que

Le premier sot jetant la pierre
Est, pour le moins, bien téméraire.

Vous remerciant d'avance,
M. le Rédacteur,
Je me souscris,
UN DES JUGES.

Montréal, 7 janvier, 1902.

CLUB DE DAMES ST-LOUIS DE MONTREAL.

Le Club de Dames St-Louis qui marche toujours de progrès en progrès vient de faire l'élection de ses officiers pour l'année courante.

Président, Max. Dumouchel; Vice-Président, Omer Lord; Secrétaire, E. Maillet; Trésorier, W. Labrecque.

Ce club vient aussi de commencer son cinquième tournoi annuel et voici jusqu'à présent la position des joueurs:

	Parties jouées.	Gagnées.	Annulées.	Perdues.	Points.
M. Dumouchel	15	8	5	2	10 1-2
W. Labrecque	11	7	4	0	9 1-2
O. Lord	14	7	2	5	8
Z. Matte	12	4	3	5	5 -12
F. Morin	9	3	4	2	5 1-2
W. Haggarty	4	1	1	2	1 1-2
E. Maillet	5	0	1	4	1-2
Chs. Miron	6	1	1	4	1 1-2
Z. Boivin	4	0	2	2	1
J. B. Demers	2	0	1	1	1-2
L. P. Dion	1	0	0	1	0
W. Bisson	3	0	0	3	0

PROBLEME NO. 54.

Composé par M. Art. Payette, Montréal.

Noirs.—19 pièces.

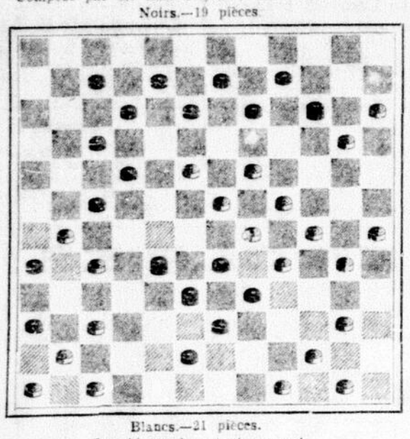

Blancs.—21 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

PROBLEME No. 55.

Composé par M. T. Brunet, Montréal.

Noirs.—10 pièces.

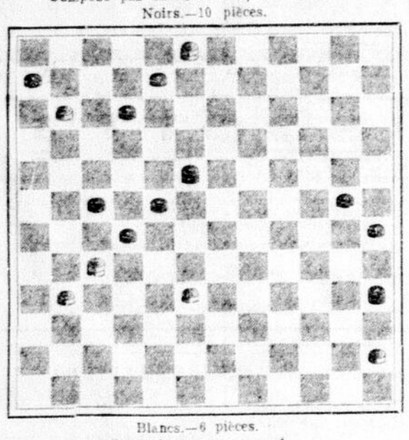

Blancs.—6 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

LE JEU FRANÇAIS.

PROBLEME No. 3.

Composé par M. P. A. Lamarre, Montréal.

Noirs 14 pièces sur 8-9-10-11-13-14-17-19-20-21-22-40-41-42,

Blancs 10 pièces sur 23-28-29-31-32-33-34-45-49-50.

Les blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME No. 53.

Composé par M. Emmanuel Amesse, Grand'Mère.

Blancs: 33 à 27—51 à 45—38 à 33—33 à 27—66 à 60—70 à 64—32 à 26—26 à 21—54 à 48—52 à 47—69 à 63—58 à 51—65 à 60—72 à 18 gagnent.

Noirs: 34 à 21—68 à 40—28 à 50—21 à 34—40 à 66—42 à 70—29 à 42—14 à 27—42 à 53—53 à 40—70 à 57—57 à 46—66 à 53.

Remarques No. 53.—Prière d'enlever le pion blnac 27—et remplacer les deux Dames Blanches 28 et 34 par leux Dames Noires. Il est malheureux qu'une faute semblable soit arrivée, mais tout de même nous offrons nos félicitations à l'auteur.

SOLUTIONS JUSTES.

MM. Olive Richer, Ed. Bolduc, P. A. Lamarre, M. Lacroix, J. B. G., Wilfrid Périard, tous de Montréal, Jos. Brisebois, L'achine et Emmanuel Amesse, Grand'Mère.

Nos Théâtres

A L'ACADEMIE

"The Belle of New York" qu'on donnera la semaine prochaine à l'Académie a remporté le plus éclatant succès à Londres et à New-York. Presque

toute la troupe qui a joué à Londres viendra à Montréal; autrement dit, on a gardé absolument intacte la même troupe que l'an dernier. Les chœurs qui ont tant fait fureur à Londres seront exactement les mêmes. C'est l'opérette qui a fait aux Etats-Unis le plus grand nombre de représentations, et dont les habitués de théâtre ne se lassent jamais. C'est pourquoi plusieurs assidus de l'Académie réclamaient une reprise de ce succès. Les costumes seront toute une révélation, la mise en scène sera renouvelée et MM. Morton et Kerker ont introduit de la musique nouvelle dans l'ensemble, de sorte que la pièce se trouve considérablement augmentée. Les principaux artistes sont: Edward J. Connelly, Mlle Beniah Dodge, Mac Sailor, Jas. Darling et Arthur Deagon.

M. [illegible]-Smith, le célèbre comédien anglais, reviendra à l'Académie, le 20 janvier, avec la célèbre comédie intitulée "The Tyranny of Tears."

THEATRE PROCTOR

La semaine prochaine, débuts, au théâtre de la rue Guy, de la troupe de comédie organisée spécialement pour le théâtre Proctor, de Montréal. La comédie "Why Smith left Home" est de l'auteur Broadhurst, un écrivain bien connu dans les cercles de théâtres. Elle a remporté un grand succès à New-York, Boston, Chicago et autres villes. L'intrigue se résume aux efforts d'un jeune couple pour se débarrasser d'une vieille fille acariâtre, sœur du marié, ainsi que toute une kyrielle de parents pique-assiettes qui arrivent et s'installent au mauvais moment. Il y a un cuisinier irlandais qui apprête si mal les mets qu'il fait les délices de M. Smith qui veut vider sa maison.

La mise en scène sera soignée et la troupe très nombreuse, renferme d'excellents sujets qui, avec leur talent particulier rendront encore plus drôles, les nombreuses complications de la pièce. Les toilettes féminines seront toute une révélation pour les dames qui pourront avoir une excellente idée des modes du printemps prochain. Les principaux artistes sont: J. B. Walker, Hudson Liston, Claude H. Cooper, F. Lenz, Eva Vincent, Lavinia Daly, Eléanor Blowing, Marion Longfellow, Eugenie Hayden, Julia Rose, Mathilda Deshon, Eugie Summer, Ellen Harrington. Le régisseur sera M. James W. Castle.

Comme lever de rideau, "The Rift Within Love's Cloud" par l'auteur de "A Daughter of Patricians". Les variétés entre les actes comprendront: "O'Brien et Havel, dans une scénette "The Newsboy ans the Soubrette" Larry Dooley et Chs Kent, chanteurs. Les prix resteront les mêmes, malgré les améliorations.

THEATRE FRANCAIS

Brown's In Town", tel est le titre de la dernière bouffonnerie dont la première représentation aura lieu lundi soir, au Théâtre Français. Cette pièce sera à l'affiche, toute la semaine.

On dit que l'intrigue de cette comédie est très amusante, et quelqu'un qui connait la pièce a trouvé qu'il existait plusieurs raisons pour que Brown reste à la ville. Une de ces raisons majeures, c'est qu'il voulait cacher son mariage à son père, lequel lui avait défendu d'entrer dans la vie matrimoniale avant la vingt-cinquième année. Brown est un nom d'emprunt,—ce qui n'empêche pas celui qui le porte d'être un charmant garçon. Il y aura matinées comme à l'ordinaire, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

THEATRE ROYAL

La semaine prochaine, à l'affiche du théâtre de la rue Côté, une troupe dite burlesques "Robie's Knickerbockers". Cette troupe vient directement de New-York et renferme de l'actualité travestie. Comme chute de rideau, un pot-pourri, préparé par un grand nombre de variétés dont les jongleurs comiques Hiltons; les Simpson, musiciens; les Doners, bouffes excentriques; les Bernhardt, les Lewis, les Green et les Swan.

Vendredi soir, de la semaine prochaine, on annoncera de la scène, les résultats de la lutte de pugilat Sharkey-Maher.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

Mme H. Moret et M. H. Nangsy, les deux artistes arrivés récemment de France, débuteront la semaine prochaine, au Théâtre National, dans "Paul Kauvar", dont M. Paul Cazeneuve jouera le rôle principal.

Mme Moret et M. Nangys auront certainement l'occasion de révéler leurs qualités dans les rôles qui leur ont été confiés. Celui de Diane de Beaumont, fécond en passages dramatiques, et celui du général de la Roche. Le reste de la distribution comprend Mlle Verteuil, MM. Petitjean, Filion, Nangys, Bouzelli, Hamel, Soulier, J. Godeau, etc., et une importante figuration, représentant des soldats royalistes et républicains, des sans-culottes, etc., etc.

"Paul Kauvar", drame militaire, étant un épisode—et des plus intéressants—de la révolution française de 1793, on peut s'attendre à voir de très pittoresques costumes. Quant aux décors, on sait que, sous ce rapport non plus, rien n'est négligé au Théâtre National.

L'amour, est naturellement le fond de la pièce, Paul Kauvar est marié secrètement avec Diane, fille du duc de Beaumont, un royaliste. L'espion Gousac aime Diane et met tout en œuvre pour obtenir sa main. Il fait arrêter le duc. Pour sauver son beau-père Kauvar fait le sacrifice de sa vie et marche à l'échafaud, grâce au concours de Gousac qui espère se débarrasser de lui et entrer dans les bonnes grâces de M. de Beaumont, en se donnant comme son sauveur. Mais Kauvar a été sauvé à son tour; puis, en Vendée, fait prisonnier et condamné à mort par le général de la Roche, il est protégé par l'arrivée des républicains. Il soustrait à la vengeance de ces derniers le général dont le château est mis à sac. Le dénouement nous montre le duc de Beaumont réconcilié avec sa fille, qu'il a d'abord maudite en apprenant son mariage et avec son gendre, et Gousac châtié per Paul Kauvar.

PALAIS ROYAL

La semaine prochaine, on donnera au théâtre de la rue Lagauchetière, une comédie intitulée "Bébé", écrite en collaboration par MM. de Najac et Hennequin. Cette pièce vaut celles qui ont été jouées précédemment et les interprètes y mettront le même talent que dans les représentations précédentes. M. Harmant, M. Prad et Mlle Ethel, à qui l'on a confié les premiers rôles, sont connus et ils y remporteront sans doute le même succès qu'auparavant. M. Prad et Mlle Ethel ont débuté la semaine dernière au Palais Royal, mais ils s'étaient déjà fait connaître sur la scène du Monument National; le public les verra dans un genre différent, voilà tout. Le public lui-même continuera à assister aux représentations comme il l'a fait jusqu'ici, et applaudira sans doute aux situations très drôles et à l'esprit de cette pièce qu'il ne connait pas encore. L'orchestre, sous la direction de M. Miro donnera, comme toujours, un excellent programme musical "Bébé" est une pièce moderne et les caractères y sont bien tranchés. Lundi sera la première de cette pièce à Montréal.

Réductions considérables

Jamais le commerce de la fourrure n'a subi une aussi grande baisse dans les prix que cette année à la maison Chs Desjardins et Cie.

21—tf.

LA VIE UN FARDEAU

L'état de M. Gardiner, Smith's Falls

Il passe des jours dans la misère et des nuits dans l'insomnie. Les mains, les pieds et les membres raides et enflés

Du "Record", de Smith's Falls, Ont.:

"On raconte des merveilles des Pilules Roses du Dr William, pourquoi ne les essayez-vous pas ?"

Ces paroles étaient prononcées à l'adresse de M. Andrew Gardiner, de Smith's Falls, par un ami, alors qu'il était plongé dans le désespoir à la vue de son état physique. Depuis trois ans il avait tant souffert que la vie lui était à charge. Alors ses mains, ses pieds et ses membres étaient raides et enflés et il était constamment tourmenté de piqûres, de sensations d'affaissement de son corps qui ne lui donnaient aucun repos ni jour ni nuit; maintenant il est aussi robuste qu'il n'a jamais été, la raideur, l'enflure et les sensations d'affaissement sont toutes disparues. Il attribue tout cela aux Pilules Roses du Dr Williams.

M. Gardiner est un homme d'environ 65 ans, un vieux résident hautement respecté de Smith's Falls. Ayant beaucoup entendu parler de l'amélioration de sa santé par les Pilules Roses du Dr Williams, le "Record" a envoyé un reporter pour s'assurer de l'exacte vérité et M. Gardiner lui raconta en substance ce que nous publions plus haut. Il a dit qu'il avait reçu les soins de nombre de médecins — de bons médecins comme sont ceux du pays — mais n'obtint aucun soulagement. Il fut amené à comprendre que son mal avait sa source dans la mauvaise circulation du sang, mais rien ne lui fit de bien. Il ne pouvait se chausser, ses pieds étaient trop enflés, et quand il essayait de marcher, ses jambes étaient comme des bâtons. En fin de compte, on lui conseilla de prendre les Pilules Roses du Dr Williams. Il en prit six boîtes, disait-il, mais il ne voyait pas qu'il fut beaucoup mieux. Il était résolu de les mettre de côté, mais on l'engagea à en continuer l'usage un peu plus longtemps. Après en avoir pris dix boîtes il était beaucoup mieux et quand il eut fini la douzième boîte, il était si bien qu'il cessa complètement d'en prendre. Plusieurs mois se sont écoulés depuis et aucun retour du mal ne s'est manifesté. Quand le reporter le vit, il avait ses chaussures ordinaires et disait qu'il pouvait monter et descendre de buggy aussi bien que n'importe quel homme de son âge dans le pays.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont les amies des faibles et des malades. Elles surpassent tous les autres remèdes par leurs qualités toniques et renforçantes, et rendent joyeuses, actives et robustes les personnes faibles et découragées. Ces pilules sont vendues chez les marchands de remèdes, ou on peut les avoir franco par la poste, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

CE FUT UN VERDICT RIDICULE

L'opinion du juge Desnoyers sur le jury du coroner qui trouva le garde-moteur Aidons coupable d'homicide. Acquittement de ce dernier

En Cour des mérites et enquêtes, hier le juge Desnoyers a renvoyé l'accusation d'homicide portée contre le garde moteur Hector Aidons, qui conduisait le tramway, qui a frappé une vieille femme, Catherine Murphy, le 24 décembre dernier. Comme on le sait, la victime est morte le 29 décembre. A l'enquête du coroner, le jury a rendu un verdict de culpabilité contre le garde moteur.

Le juge Desnoyers a décidé qu'il n'y avait pas l'ombre d'une preuve contre Aidons et il l'a honorablement acquitté en disant que le verdict à l'enquête du coroner était ridicule.

La victime d'après le témoignage des médecins a succombé à la pneumonie agravée par le choc qu'elle a éprouvé, lors de l'accident, mais il n'y avait pas de la faute du garde moteur. La preuve du reste, a suffisamment démontré que la défunte qui traversait la rue en courant se frappa vers le milieu du tramway. Conséquemment, le garde moteur ne pouvait éviter l'accident. Mme C. Archer représentait l'accusé et Mtre Plourde la famille.

L'ASSEMBLEE D'ACTON VALE

L'auditoire y était si peu nombreux que les auditeurs ont du abréger leurs discours

(Spécial au "Journal")

Acton Vale, 10 — Quel est donc le farceur qui a fait dire à la "Patrie" que 2,000 personnes ont assisté à l'assemblée libérale tenue ici dimanche dernier ? Il n'y avait pas cent personnes présentes, malgré toute la misère que l'on s'était donnée pour annoncer cette grande réunion. La "Patrie" même s'était chargée de dire aux électeurs que l'hon. M. Bernier, M. Girard, de Rouville, et M. J. E. Marcile, y adresseraient la parole. Les noms de ces grands hommes n'ont pas suffi à attirer la foule. Nous sommes en position d'affirmer qu'à la fin de l'assemblée les orateurs ont dû abréger leurs discours faute d'auditeurs.

C'est ainsi que l'organe ministériel blague le peuple; mais ceux qui ont assisté à l'assemblée de dimanche dernier savent à quoi s'en tenir.

POUR LA PRESIDENCE

Schley ou Miles ?

Washington, 11.—Les amis du contre-amiral Schley, ont appris avec plaisir que le président Roosevelt allait rendre une décision personnelle, après examen de la preuve, dans l'enquête Schley.

Ils croient à l'impartialité du président; mais comme politiciens, ils spéculent sur le fait que le président Roosevelt se fera des ennemis en décidant contre Schley, et qu'en décidant en sa faveur il en fera un homme si populaire que son élection à la présidence en 1904 serait une affaire certaine.

Le général Miles a décidément pris parti de faire cause commune avec l'amiral Schley. Il est allé le voir trois fois l'autre soir sans pouvoir être admis, l'amiral Schley étant tellement occupé qu'il ne pouvait le recevoir.

Il est certain que les deux hommes ont des ambitions politiques.

Les politiciens se demandent encore si Miles serait plus populaire que Schley pour la présidence.

LE PIANO MASON & RISCH

LE PIANO MASON & RISCH représente la plus haute expression de l'art du fabricant de pianos.

La maison Mason et Risch a dépensé des années en efforts constants pour produire un instrument du plus haut degré artistique; durant cette période, des dépenses illimitées, la plus grande habileté scientifique et une indomptable énergie ont contribué à produire un piano qui place le MASON & RISCH au premier rang qu'il occupe aujourd'hui dans le monde musical.

Mason & Risch Piano Company

2469, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

SOURCE ANDREAU

EAU MINÉRALE ET ARSENICALE NATURELLE DU BASSIN DE VICHY-CUSSET

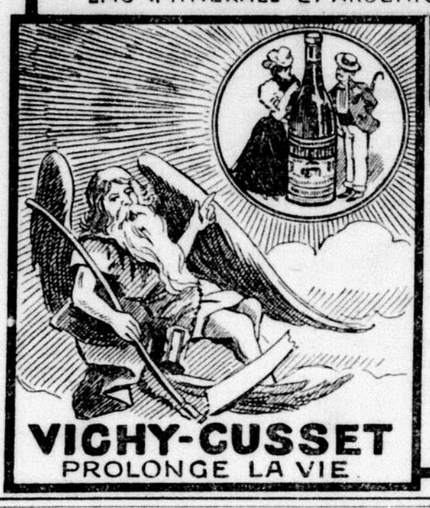

ELLE EST SOUVERAINE

Pour les affections de l'estomac, des reins, de la vessie, des engorgements du foie, de la rate, de la gravelle, de la goutte, de l'anémie, de l'albuminerie, de la chlorose, du diabète, etc.

L'eau de la source Andreau

Est régénératrice au plus haut degré, car elle combat victorieusement, nous le répétons, l'anémie la plus invétérée, les débilités nerveuses et la chlorose, qui proviennent toujours de la pauvreté du sang. Elle fait disparaître les désordres organiques qui se produisent si souvent chez la fillette en passe de devenir jeune fille, et dissipe également certains effets nerveux que subit la femme arrivée à l'automne de sa vie.

Dépositaires pour le Canada F.-X. ST-CHARLES & CIE

257 rue St-Laurent, Montréal.

Vu la quantité énorme de commandes prises dans notre département des Portraits, durant les fêtes, à partir du mercredi 15 courant, jusqu'à nouvel ordre, nous serons forcés de discontinuer de prendre de nouvelles commandes pour les portraits au crayon gratis.

Dupuis Frères

Nos magasins sont fermés à 6 hrs chaque soir, les samedis exceptés.

Notre grande vente annuelle de janvier présente des occasions tout à fait exceptionnelles, dans les marchandises les plus nouvelles et les plus désirables. L'ambition actuelle de nos acheteurs, dans chacun de nos 37 départements, est de réduire leur stock le plus possible, afin de faire place aux nouvelles importations qui vont bientôt nous arriver. A cet effet, toutes nos marchandises ont subi une réduction considérable sur leur prix régulier. Ne manquez pas de profiter de cette occasion unique de vous procurer ce dont vous avez besoin, tout en économisant votre argent.

Etoffes à Robes

Etoffes à robes carreautées en couleurs, tout laine, 46 pouces de largeur.
Etoffes à robes rayées en couleurs, tout laine.
Etoffes à robes brochées en couleurs, tout laine.
Ces différentes étoffes à robes étaient à bon marché à des prix variant de 60c à $1.00.
Votre choix durant cette grande vente, seulement 40c

Bengaline noire de fantaisie, tout laine, 38 pouces de largeur, prix régulier, 55c.
Pris spécial seulement 25c

Bengaline noire brochée, tout laine, 40 pouces de largeur, prix régulier, 85.
Pris spécial seulement 35c

Bengaline noire de fantaisie, tout laine, 40 pouces de largeur, prix régulier, 75c.
Pris spécial seulement 45c

Coupons d'étoffes à Robes à 50 pour cent de Réduction

600 coupons d'étoffes à robes de 1 1-2 à 7 verges, seront vendus la semaine prochaine à 50 pour cent de réduction sur les prix réguliers.

Tout à fait Spécial

Nous vendrons à moitié que moitié prix, 48 douzaines de bourses "Châtelaine pour dames, reçues trop tard pour le commerce des fêtes.
Bourses "Châtelaine" pour dames, prix régulier $1.10.
Notre prix spécial durant le mois de janvier seulement 50c
Bourses "Châtelaine" pour dames, prix régulier, 90c.
Notre prix spécial durant le mois de janvier seulement 40c

Département des Rideaux

GRANDE VENTE A RABAIS

Rideaux en dentelle suisse, lignes spéciales.
Remise de ..... 20 POUR CENT.
Rideaux en dentelle "Point d'Irlande" lignes spéciales.
Remise de ..... 20 POUR CENT.
Rideaux en net Brussels, lignes spéciales.
Remise de ..... 20 POUR CENT.
Rideaux en soie surah, brochée.
Remise de ..... 20 POUR CENT.
Rideaux en dentelle de Nottingham, blanc et crème, "Spécial".
Remise de ..... 20 POUR CENT.
Portières "Tapestry" lignes spéciales.
Remise de ..... 20 POUR CENT.
Mousselines à rideaux, 50 pouces de largeur "Madras".
Remise de ..... 20 POUR CENT.
Tissus "Tapestry" pour couverture de meubles et draperies.
Remise de ..... 20 POUR CENT.
Draperies spéciales pour arches.
Remise de ..... 20 POUR CENT.
Coupons de toutes sortes dans le département des rideaux.
Remise de ..... 20 POUR CENT.

DEPARTEMENT DES MEUBLES

Nous sollicitons votre visite dans notre département des meubles. Notre assortiment est considérable. Vous y trouverez une très grande variété de tables à cartes, tables de centre et de fantaisie. Nous recommandons spécialement à votre attention nos sets de salon, étagères et autres meubles de fantaisie.

Le tout est offert à des bas prix inconnus avant ce jour.

DUPUIS FRERES,

LE GRAND MAGASIN DEPARTEMENTAL DE L'EST,

Nos 1571 à 1589 Rue Ste-Catherine.

UN BEAU CONCERT

L'ordre canadien des amis choisis, une société mutuelle, nouvellement introduite dans Montréal, a donné son premier grand concert annuel, hier soir, à la salle Karn. Un auditoire nombreux est allé applaudir plusieurs de nos jeunes musiciens et musiciennes de talent qui ont obtenu un joli succès.

M. Frank J.JI. Smith touche admirablement bien le piano.

Mlles Fortin, Picard, Giguère, Picard, Papineau, Fortin, ont eu les honneurs du rappel dans leur charmante valse. "A vie [illegible]onne" avec violon, guitare, mandoline et piano.

M. Théo Lanctot a bien déclamé; "L'arrière garde" une épisode de la guerre Franco-Prussienne.

Mme Robinson, Mlle Flynn, M. W.J. McCamon, Mlle Audette, R. Crawford, ont participé largement au succès de la soirée.

M. Camille Piché, avocat, a fait des remarques, très appropriées sur l'association naissante à Montréal.

La soirée musicale était présidée par M. Thomas Pearson.

Les Canadiens dans la politique du Rhode-Island

Providence, R.I.I., 9— A leur séance d'hier, les chambres ont constitué leurs commissions pour l'année législative qui commence.

Dans les commissions conjointes, on remarque Norbert P. Decelles dans la commission des règlements et ordres, et le Dr W. J. E. Legris dans celle de la santé publique.

Les députés franco-américains font partie des commissions suivantes:

Judiciaire— Adélard Archambault, avocat de Woonsocket.

Législation spéciale—Dr M. J. E. Legris, d'Artic-Centre.

Règlements et ordres— Norbert P. Decelles, de Woonsocket.

Milice.— Eugène B. Ponton, de Cen-Falls.

Agriculture et arts mécaniques.— Dr L. L. Mailhot de Manville.

Meriden, Conn., 10.—Le docteur Grove A. Wilson, ex-maire de la ville, est mort aujourd'hui, à l'âge de 78 ans. Il est né à Stockbridge, Mass.

REVUE ENFANTINE

LA CLEF DU PARADIS

Les enfants sont frères des anges
Leur charmante ingénuité
A des réflexions étranges
Dont j'aime la naïveté.
Un jour, Bébé dit à sa mère,
Qui me l'a raconté depuis:
"Je voudrais bien, comme Saint Pierre
"Avoir la clef du Paradis!

"Oh! cette clef si précieuse,
"Ce doit-être un bien beau joujou!"
Alors émue et sérieuse,
La mère prend un petit sou.
Cette obole, elle la fait luire,
regards de l'enfant surpris
Et lui dit, avec un sourire
"Voici la Clef du Paradis!

"Ce que tu vois, ajouta-t-elle,
"C'est un sou! c'est peu! c'est bien peu!
"Et pourtant cet objet si frêle
"Ouvre les portes du Bon Dieu.
"Celui qui sauve et qui pardonne,
"Lui-même l'enseigna jadis:
"Le petit sou qu'au pauvre on donne,
"Voilà la Clef du Paradis!"

Besse de LARZES.

Le Chapelet d'ivoire

—Les pauvres ! Toujours les pauvres! Je vous dis, Clotilde, qu'ils vous mettront sur la paille en attendant qu'ils vous tournent la tête...

Vous courez les faubourgs comme un barbet, vous grimpez dans les mansardes comme un chat, et le monde ne vous voit plus, ne vous connaît plus. Quand je vais dans un de ces salons où vous brilliez par votre beauté, c'est toujours seul ; j'ai l'air d'un veuf ! Vous ne rêvez plus que bienfaisance. Ce n'est pas la dentelle qui vous perdra, vous ! c'est le haillon. Je croyais avoir épousé une femme charmante, c'est un petit manteau bleu. Je suis sûr que vous visez au prix Montyon. Ici, je ne puis pas faire un pas sans rencontrer des bons de charité. Hier (ce n'est pas vieux), comme je déposais ma carte chez l'ambassadeur d'Autriche, savez-vous ce que je trouve dans mon calepin ? un bon de viande ! Quand je reviens du cercle, je tombe fatalement au milieu d'une procession d'aveugles et de bancals que votre charité inépuisable attire dans la rue. Ce n'est pas un salon qu'il vous faut, mais mais une cour des miracles. Vous faites de la charité comme d'autres font de la musique et vous aimez les pauvres comme on aime les voyages, mais c'est trop cher, beaucoup trop cher. Enfin ! vous ne savez plus vous habiller ! Vous verrez qu'un de ces soirs vous me reviendrez de vos pèlerinages philanthropiques avec une robe de bure et une coiffe blanche.

—Vous avez tort, mon ami ; hier encore, j'ai acheté une robe...

—De laine noire ! comme c'est gai ! écoutez-moi bien, baronne : Vous aimez les pauvres, j'aime le monde et je tiens à mes relations. J'entends que vous paraissiez demain au bal de la cour où la reine sera heureuse de vous voir. A dix heures, soyez prête, soyez belle !

—Je serai prête, dit Clotilde, avec un doux sourire, mais en pâlissant tout à coup, tandis que le baron, tout fier de sa semonce, s'en allait au cercle perdre ou gagner une poignée d'or.

Ce n'était pas le bal que redoutait Clotilde :

Pour venir au secours de ses pauvres, elle avait engagé chez un Juif sa plus belle parure, un cadeau de la reine et le Juif peu scrupuleux avait vendu le collier de perles. Comment faire ? la petite baronne n'avait plus d'argent, ayant tout donné.

Quand Clotilde fut couchée, elle prit un vieux chapelet d'ivoire et se recommanda à son bon ange — celui qui nous perd quand il s'éloigne et qui nous sauve en revenant ! Ce chapelet, usé par la prière et béni par la souffrance, la baronne le tenait d'une vieille Ursuline, sa parente, une sainte ! Elle lui avait dit en mourant : Je te laisse ce chapelet que j'ai dit chaque soir, un demi-siècle ; et chaque soir, aussi, tu le diras, afin que Dieu te protège, mon enfant."

Clotilde s'endormit, son chapelet dans sa main, un grain d'ivoire entre ses doigts ; et, elle rêva qu'elle était au bal de la cour, et que la reine la complimentait sur sa beauté, et que toutes les femmes enviaient son collier de perles.

Quelle surprise, à son réveil ! Le chapelet avait disparu et, à sa place brillait d'un doux éclat le collier de la reine... Sous les doigts de Clotilde, chaque grain s'était changé en perle et le christ d'ivoire en croix de diamant. Changeant de forme à chaque "ave", le chapelet de la Sainte s'était fait collier...

Et, le soir, quand dix heures sonnèrent, Clotilde, souriante et parée, entra chez le baron :

—Je suis prête, mon époux ; allons chez la reine ; êtes-vous content ?

Je suis content, Clotilde ; car je ne t'ai jamais vue plus belle et tu seras la reine du bal. Cette soie rose, je t'assure, te va mieux que la laine noire et je préfère cette hermine à ton "petit manteau bleu". Ton regard est plus limpide que ces diamants et tes épaules sont plus blanches que ces perles. Partons vite...

Ils arrivèrent. Tous les regards se portaient sur Clotilde, parée de sa beauté incomparable, escortée de salle en salle par l'envie et l'admiration. Si le baron était fier, la petite amie des pauvres semblait ensevelie et comme résignée dans son triomphe. La reine lui souriait du haut de son trône, tandis que toutes les bouches murmuraient : Vit-on jamais plus belles perles, plus belle femme !

Quand Clotilde fut couchée, elle chercha son chapelet et voyant l'étui vide, elle sourit de sa distraction. Son chapelet n'était plus et elle n'en avait pas d'autre. Alors, elle prit son collier et, récitant un "ave" sur chaque perle blanche, elle s'endormit en priant...

Que vit-elle à son réveil ?

Le bijou avait disparu ; les perles s'étaient changées en grains bénis, la croix de diamant en croix d'ivoire et le collier de la reine était redevenu le chapelet de la Sainte...

L...

Les explications de M. Labori

Le "Journal" publie ce matin un nouvel article de M. Labori. Jusqu'à présent, l'ancien défenseur de Dreyfus n'apporte pas de faits. Il se préoccupe surtout de dégager (et il le fait assez longuement) "l'homme", c'est-à-dire son ex-client, "de l'idée", et la question de principe de la question de personnes :

Il est impossible, dit-il au début, de se dissimuler que, par ses conséquences, l'Affaire Dreyfus pèse encore sur la conscience publique. L'incroyable émotion soulevée à chaque instant par les moindres incidents qui s'y rattachent en est la preuve.

Cela tient à ce que la situation politique est faussée par les compromissions du procès de Rennes, par la sentence bâtarde qui s'en est suivie, par le caractère équivoque de la grâce et de l'amnistie, par la contradiction essentielle qui résulte de ce double fait qu'un jugement de condamnation, accepté et officiellement sanctionné par le cabinet, semble théoriquement noter d'infamie les auteurs de la "campagne" qui a agité le pays pendant deux ans, tandis que ceux-là mêmes qui ont approuvé cette "campagne" ou qui s'y sont publiquement associés sont, à de rares exceptions près, aux affaires, occupent tous les emplois, obtiennent toutes les faveurs. Ainsi, le chef de l'Etat, les ministres, la majorité des deux Chambres sont fatalement exposés et livrés aux accusations les plus infamantes et les plus spécieuses.

Le président de la République et le "protecteur du traître", le gouvernement est un "gouvernement de trahison", la majorité républicaine une "majorité de complices", et le pays qui ne peut pas comprendre, qui ne croit pas à toutes les accusations, mais qui en reste profondément démoralisé, se trouve jeté, par la force même des choses, dans la plus déplorable et dans la plus périlleuse des confusions.

C'est à ce mal, et pour le moment je n'en connais pas de plus grave, qu'il faut à tout prix chercher un remède. "Reprendre l'affaire", abolir le passé, revenir aux solutions de la logique et de la vérité au point où sont les choses, ce serait une entreprise aussi absurde qu'impossible. Au contraire, il n'est peut-être pas impossible, en exposant tranquillement et franchement la situation, maintenant que les passions sont apaisées, de montrer aux citoyens sincères dans les deux partis qu'ils sont en désaccord moins sur les idées que sur les faits ; qu'il y a partout des intrigants et des fourbes, mais aussi des hommes de bonne foi.

Après avoir déclaré qu'il ne désavouera ni ses paroles, ni ses actes, ni ses amitiés, Me Labori trace un tableau des éléments qui sont entrés en lutte à propos de l'affaire Dreyfus.

De notre côté, avec un grand nombre de personnes sensibles que les atroces souffrances d'un homme avaient émues, avec quelques coreligionnaires d'Alfred Dreyfus acquis d'avance à sa cause, se sont groupés des esprits indépendants et généralisateurs, des défenseurs irréductibles de la pensée libre et du droit individuel. Pour les premiers, l'homme était tout, sa personnalité et ses souffrances essentielles, son innocence capitale. Pour les autres, les violations du droit, le mépris des formes légales, l'inobservation des lois étaient, au contraire, fondamentales.

C'est ce qu'illustrait Clémenceau, lorsqu'il écrivait, il y a quelques semaines, à propos d'un article où j'avais fait allusion à lui sans le nommer: "Je blâmais Zola, dans mon for intérieur, d'avoir si hautement proclamé l'innocence et prêté ainsi le flanc au fameux "coup de massue" que Billot nous faisait prédire. De là vint la plaidoirie très modérée que beaucoup m'ont reprochée. Je puis bien le dire aujourd'hui, puisque Labori l'indique assez clairement dans l'article dont je vais parler, c'est le procès Zola et les conversations qui s'ensuivirent avec le colonel Picquart qui établirent définitivement dans mon esprit la conviction de l'innocence de Dreyfus. Jusque là j'avais simplement pensé qu'il avait été jugé en dehors des garanties légales auxquelles il avait droit et qu'une revision s'imposait."

Et qu'on ne se mépreme pas sur ma pensée ! Ma conviction sur le fait est et demeure inébranlable. Mais cela devient accessoire quand on se met au point de vue où je me place désormais.

Du côté de nos adversaires, les sectaires, les antisémites violents; les ennemis personnels d'Alfred Dreyfus, se sont unis à beaucoup d'hommes qui croyaient la patrie menacée par nos efforts, tandis que nous ne songions qu'à garder intact son renom de pays de la justice et de la liberté, et ils se sont rencontrés aussi avec les partisans du principe d'autorité, avec les sectateurs de la raison d'Etat, enfin avec les adorateurs plus ou moins francs de la force et du despotisme. Pour les premiers, dans ce camp tout comme dans le nôtre, la personnalité d'Alfred Dreyfus dominait l'Affaire, tandis que pour les autres, elle ne comptait pas. Et c'est ce que ces derniers formulaient en disant : "Qu'il soit innocent ou qu'il soit coupable, il y a chose jugée. On ne bouleverse pas un pays pour un homme."

De cette complexité des sentiments et des idées dans les deux sens, il est résulté que, depuis le commencement, l'affaire Dreyfus a eu un double caractère. Elle a été à la fois une affaire privée et une affaire politique, une affaire particulière et une affaire universelle.

Avocat, j'ai dû toujours me placer à un double point de vue. Jamais je n'ai pensé qu'il me fût permis de sacrifier l'intérêt privé à l'intérêt général, mais toujours aussi j'ai pensé que l'intérêt privé dépendait étroitement de l'intérêt général ; car jamais l'Affaire n'eût pris l'extension qu'elle a prise, ni l'homme n'eût été sauvé si ceux qui ont fait pour lui le formidable effort que l'on sait ne l'avaient fait avant tout pour l'idéal.

Il y a en prison et dans les bagnes beaucoup d'innocents dont nul ne s'occupe. Ici, c'est les pièces secrètes communiquées au début, c'est les illégalités entassées pendant des années les unes sur les autres, qui seules étaient la cause de l'agitation et qui pouvaient la justifier. Aussi bien, même au point de vue de l'intéressé, il fallait, sous peine de risquer un échec lamentable, demeurer jusqu'au bout sur le terrain des principes. Plus Alfred Dreyfus était innocent et plus la défense du droit abstrait devait avoir de part dans sa défense. Les siens et lui ont jugé autrement. C'était, je l'ai dit et je le répète, leur droit de particuliers. Mais cela ne saurait nous entraîner avec eux dans la mesquinerie des intérêts de personnes ou de famille.

Défenseur judiciaire, j'ai toujours été l'esclave de mon devoir professionnel ; je l'ai été jusqu'à l'abnégation. Chaque fois que je me suis trouvé en désaccord avec mes clients, sur un point où il me semblait qu'imprudemment ils perdaient de vue les principes, notre unique sauvegarde, je me suis contenté, n'ayant d'autre droit, de leur demander de me couvrir par des instructions formelles. Ils m'ont couvert. Je me suis incliné et j'ai gardé le silence. Mais j'ai cessé désormais d'être chargé de l'Affaire. Cela ne dégage pas l'avocat pour le passé, mais du moins cela dégage pour l'avenir l'écrivain politique et l'homme public.

Celui-ci peut se servir des faits connus, en déduire les conséquences, essayer de dégager les principes qui lui ont servi de guides et expliquer la pensée à laquelle, à travers tout, il est demeuré et demeurera fidèle.

C'est ce que j'ai l'intention de faire, en toute indépendance, et par tous les moyens. Par là j'espère contribuer, pour ma part, à délivrer de la responsabilité des compromissions tous les hommes désintéressés, tous les défenseurs sincères du droit, tous les idéalistes loyaux qui se sont battus pour la cause éternelle de la liberté, qu'ils soient chrétiens, juifs, libres-penseurs ou athées.

A ce point de vue, certains de mes amis ont eu bien tort de s'émouvoir un instant de ce qu'il y avait de fatalement douloureux dans les polémiques personnelles où Alfred Dreyfus était lui-même engagé. La cause de la liberté et de la justice universelles ne peut s'arrêter devant les convenances d'un seul, quel qu'il soit. Ne nous occupons plus de l'homme, puisque, nécessairement, il ne représente plus rien, et sauvons l'idée.

J'ai dit que je commencerais par répondre à la "Libre Parole," parce que celle-ci, en recueillant certains propos qui m'étaient prêtés, a tracé de mon action politique pour l'avenir un véritable programme. Je le ferai demain.

SAINT-HYACINTHE

La constructions de la cathédrale. Un monsieur grincheux. L'amélioration de la ligne du Québec-Sud. Une assemblée intéressante pour samedi. A propos de l'huile à lampe. On parle d'une nouvelle industrie. A propos d'elections municipales

(De notre correspondant.)

—Il paraît certain que les travaux de démolition, puis de reconstruction immédiate de notre église cathédrale seront commencés de bonne heure au printemps prochain, d'après un plan tout nouveau et paraissant offrir, cette fois, les garanties voulues de solidité et d'élégance. Un architecte étranger, chargé de préparer ces plans, dit-on, était de passage ici tout dernièrement, soit pour en discuter les derniers détails soit pour y mettre la dernière main.

—Deux jeunes filles d'une paroisse voisine, institutrices, jouissant d'ailleurs d'une réputation générale des plus enviables, étaient citées à comparaître devant M. le magistrat V. B. Dicotte, ces jours derniers, accusées par un voisin grincheux d'avoir troublé la paix publique durant la soirée du premier de l'an, chantant et criant plus ou moins fort en rentrant à leur domicile. Les intimées ont préféré régler plutôt que de comparaître pour répondre à pareilles malices.

—Un jardinier des environs est aussi cité à comparaître devant le magistrat, vendredi de la présente semaine, pour répondre à l'accusation d'injures et de voies de faits sur la personne d'un autre jardinier, son presque voisin. La gravité de l'offense semble quelque peu atténuée par la condition de responsabilité dans laquelle se trouvait alors l'assaillant.

—Un ancien hôtelier d'une paroisse voisine qui s'est vu refuser license au mois de mai dernier, a payé l'amende deux fois durant une même semaine, pour vente de boissons sans license.

—La Cie du Chemin de fer Québec Sud, exploitant actuellement le chemin de fer des Comté-Unis, vient d'acheter de la Cie du chemin de fer Drummond, une pelle mue par la vapeur, pour le chargement des sables destinés aux ballast de sa ligne. Nous sommes informés que les travaux d'exhaussement de la ligne et d'autres améliorations générales commenceront de bonne heure au printemps, entre Sorel et Iberville, sur la ligne des Comtés-Unis.

—L'épidémie de la picotte semble avoir presque complètement disparue, et avec elles tout danger de propagataion chez les sujets qui n'en ont pas été atteints.

—L'on annonce, pour samedi ou pour dimanche prochain, la tenue d'une grande assemblée au cours de laquelle l'hon. M. E. Bernier expliquerait sa conduite à l'égard des candidats qu'il pousse aux honneurs municipaux. Il pourrait bien y rencontrer des contradicteurs aussi violents dans leur réplique que lui-même se montre violent dans la provocation.

Pour répondre à la confiance publique qui venait de le porter au conseil de ville sans coup férir, le nouvel Eus. Morin invitait tous les contribuables présents à l'assemblée, de se présenter à l'Hôtel du Canada avec lui, après telle assemblée, pour lever le coude ensemble et cimenter la sympathie mutuelle dont il venait de constater le fait. Son Honneur le nouveau maire a bien voulu partager la générosité de son collègue en endossant l'invitation et partageant à la fois l'honneur et la charge de cette invitation.

—Le commerce de détail se plaint beaucoup, et avec raison, du service que lui donne l'Imperial Oil Co depuis son arrivée ici. Son service est en effet défectueux sous une foule de rapports et pour une foule de raisons. C'est ainsi que, depuis plus de trois semaines, il a été presqu'impossible de se procurer la moindre quantité d'huile de charbon, tantôt par la faute des employés et tantôt faute de provision. Le commerce de gros, incapable de fournir les huiles de charbon au même prix que cette Cie privilégiée, n'en était pas non plus pourvu que le détail, ce qui augmentait la disette.

—M. Jos. Choquette, depuis longtemps contremaître à la manufacture Canadian Woolen Mills, était dernièrement choisi et nommé l'un des principaux gérants de cette importante compagnie.

—Il est fortement question de s'organiser en compagnie assez puissante pour exercer, dans ce district, une industrie nouvelle, celle de la fabrication des bière et porter. Sans être définitivement arrêté, le projet est pris en sérieuse considération. Cette industrie serait établie dans le voisinage immédiat de la cité.

—Un vieillard, du nom de Lalumière, était trouvé gelé ces jours derniers sur la glace, en face de la cité. L'enquête n'a pu révéler aucune des circonstances qui ont accompagné ou précédé l'accident.

—La Société des Artisans ici procédait à l'élection de ses officiers, ces jours derniers. M. J. W. Lemieux en était réélu président et M. J. H. Morin, employé à la Banque de St-Hyacinthe, était élu le secrétaire-trésorier, en remplacement de M. J. Pelardy, après un vote organisé qui lui rapportait la majorité d'une voix. M. J. H. Morin a déjà été pendant quelque temps secrétaire-trésorier de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe.

" J'ai souffert du beau mal pendant deux ans, sans pouvoir trouver nulle part " rien pour me soulager. Les PILULES ROUGES m'ont guérie et ont fait " disparaître les mauvais symptômes qui accompagnent toujours cette maladie, et " que toutes les femmes connaissent.

" Je dois aussi beaucoup de remerciements aux Médecins spécialistes de la " CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE qui m'ont tant aidée de leurs " bons conseils et de leurs avis."

MADAME EMMA LORION,
Boîte 20, Winchendon Springs, Mass.

Le Triomphe des Spécialistes

Nous nous sommes déjà efforcés de bien faire comprendre au public l'avantage des Spécialités ; nous avons démontré par la science, le raisonnement et la logique que les mêmes remèdes ne pouvaient pas servir indifféremment pour les hommes et pour les femmes, et qu'il fallait des préparations spéciales pour chacun des deux sexes.

Tout le prouve :

La conformation physique est différente chez l'homme et chez la femme ; le fonctionnement des organes n'est pas le même ; la construction des tissus, l'économie interne, la composition du sang, la marche du système, tout diffère.

De plus ; L'hygiène de l'homme et celle de la femme ne se ressemblent pas, leurs besoins ne sont pas les mêmes, ni leurs travaux, ni leurs affections. L'homme se livre à des ouvrages pénibles demandant un déploiement considérable de force, les occupations de la femme sont moins rigoureuses, mais l'effort est plus constant ; l'homme travaille au dehors, au grand air, la femme reste à la maison, enfermée : leur nourriture diffère autant que leur besogne ; la femme a des obligations familiales auxquelles l'homme échappe.

Tout montre bien que leurs affections doivent être diffrentes. Des affections différentes ne peuvent être traitées par des remèdes SEMBLABLES. Ce serait absurde.

Mais nous offrons au public plus que des raisonnements, plus que de la logique. Voici des faits. IL N'Y A RIEN DE PLUS BRUTAL QUE LES FAITS.

Nous publions aujourd'hui les deux témoignages de M. Lorion qui a été guéri par les PILULES MORO et de Madame Lorion qui a dû sa guérison aux PILULES ROUGES.

Nous demandons aux lecteurs de parcourir ces attestations de guérison.

C'est là qu'ils constateront toute la différence entre la maladie des hommes et celles des femmes traitées et guéries par ces deux remèdes spéciaux.

N'est-ce pas la preuve absolue qu'ils n'ont pas les mêmes effets et que l'un n'aurait pas pu être pris à la place de l'autre, où que pris indifféremment, ils n'auraient pas amené le même résultat. Vous avez dans ces deux tableaux la preuve indiscutable que les maladies de l'homme et celles de la femme exigent chacune leur spécialité.

"Etant chauffeur dans une manufacture, "j'étais obligé de sortir au dehors sou-"vent et tout en transpiration. Ces re-"froidissements et le travail dur auquel "j'étais assujetti me causaient de grandes "douleurs dans les membres, et aussi des "faiblesses de dos. Après un certain "temps, je fus obligé de laisser mon ou-"vrage et de rester à la maison, étant in-"capable de travailler plus longtemps. Je "dormais mal, la nuit, je mangeais peu, "j'étais triste et j'avais tellement de dou-"leurs que, lorsque j'étais longtemps as-"sis, j'avais de la difficulté à me relever.

"Je trouvais cette maladie bien dure, "car je suis obligé de travailler pour ga-"gner ma vie, et rester chez moi me cau-"sait beaucoup de sacrifices.

"Voyant sur les journaux le grand bien "que causaient les PILULES MORO aux "hommes malades, j'écrivis pour en avoir "et je commençai à les prendre. Les pre-"mières boîtes m'apportèrent du soulage-"ment. J'ai pris dix-neuf boîtes de PILU-"LES MORO en tout, qui me guérirent "complètement et firent que je puis, à pré-"sent, faire tout mon ouvrage sans fati-"gue. Mes douleurs sont disparues, je dors "bien la nuit, et je digère bien. Je mange "aussi avec beaucoup d'appétit.

"Les PILULES MORO firent pour moi "ce que deux médecins n'avaient pas pu "accomplir.

"M. LIGUORI LORION,
"Boîte 20, Winchendon Springs, Mass."

La gravure ici reproduite est un fac-similé d'une boîte de PILULES ROUGES de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE.

Lorsque vous irez acheter des PILULES ROUGES, apportez avec vous cette gravure et voyez à ce que la boîte de pilules qu'on vous vend en soit une copie exacte. L'Etiquette est imprimée en rouge sur papier blanc.

Si toutefois votre marchand ne tient pas les véritables PILULES ROUGES, nous vous les enverrons franco, au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix qui est de cinquante centins pour une boîte ou de deux piastres et demie pour six boîtes.

Lorsque vous écrirez pour les PILULES ROUGES, donnez une description de la maladie dont vous souffrez, afin que nos Médecins Spécialistes puissent vous dicter les conseils dont vous avez besoin.

Adressez vos lettres comme suit :

Cie Chimique Franco - Américaine,
274 Rue St-Denis, Montréal.

N.B.—Les PILULES ROUGES ne sont que pour les femmes. Les consultations gratuites pour les femmes se donnent tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, jusqu'à huit heures du soir, No 274 rue St-Denis, Montréal.

La gravure ici reproduite est un fac-similé d'une boîte de PILULES MORO. Lorsque vous acheterez des PILULES MORO ayez avec vous cette gravure et voyez à ce que la boîte que l'on vous vend en soit une copie exacte. L'Etiquette est imprimée en bleu sur papier blanc.

Si toutefois votre marchand ne tient pas les PILULES MORO, nous vous les enverrons franco, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix qui est de cinquante centins la boîte, ou de deux piastres et demie pour six boîtes.

Lorsque vous écrirez pour les PILULES MORO, donnez en même temps une description des symptômes dont vous souffrez, afin que les Médecins de la CIE MEDICALE MORO, puissent vous dicter les conseils dont vous aurez besoin.

Adressez vos lettres comme suit :

CIE MEDICALE MORO,
1724 Rue Ste-Catherine.

N.B.—Les PILULES MORO ne sont que pour les hommes. Les consultations gratuites pour les hommes se donnent tous les jours de la semaine, excepté le Dimanche jusqu'à huit heures du soir, au No 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal.

—M. E. Brodeur, ferblantier et couvreur de bâtiments soit en métal soit au ciment, après avoir obtenu d'autres contrats très importants, vient de terminer la pose d'un système de chauffage chez MM. Hébert & Guertin, à St-Charles, ainsi que les lambrissages et couvertures en métal des nouvelles constructions que cette société commerciale vient de compléter après l'incendie de leurs anciennes propriétés, à St-Charles de Richelieu, l'automne dernier.

—On s'occupe beaucoup d'élections municipales de ce temps-ci.

Pour le quartier No 1, deux candidats ont été mis en nomination et se feront paraît-il, une lutte loyale mais acharnée. MM. Silas T. Duclos, manufacturier de cuirs, et J. Lafrance, commerçant. Le résultat de la lutte est pour le moins douteux.

Dans le quartier No 3, M. L. F. Morrisson, avocat, S. Carreau, notaire et L. P. Morin, manufacturier, ont été mis en nomination. C'est ici que l'excitation sera plus intense et que, vraisemblablement, seront connues les véritables causes du malaise qu'il n'est plus possible de cacher, entre l'honorable M. E. Bernier, J. B. Blanchette, avocat, Beauparlant et Marin, avocats, et la faction très importante du parti libéral qui gronde sourdement depuis les dernières élections fédérales.

On parle d'établir une buanderie nouvelle, aux fins de laver libéralement et en public, d'après un nouveau procédé, certains linges de famille qui n'ont jamais pu être nettoyés convenablement dans le secret des bureaux.

Pour le quartier No 4, M. L. P. Morin, manufacturier, aussi candidat dans le quartier No 3, et M. Louis Marin, riche propriétaire, ont été mis en nomination.

Dans le quartier No 5, l'échevin J. N. Lemieux, sortant de charge est remis en nomination, avec M. Jean Brousseau, marchand, comme opposant.

COURRIER DE GASPE

(De notre correspondant)

6 janvier, 1902.

Nous voici, après les fêtes, bientôt en élections municipales.—Plusieurs candidats seront sur les rangs dans la municipalité de Percé. On se chamaille à propos d'une route à ouvrir—laquelle pourtant serait bien avantageuse à tout le public.—Mais c'est à qui ne l'aura point sur ses charges.—L'esprit de progrès a peu à faire son chemin dans la Gaspésie. On ne peut certainement arriver à quelque amélioration sans sacrifice de part et d'autre.

Nous avons depuis deux jours, un temps assez froid, après une neige qui nous a donné d'excellents chemins.

Les élections des marguilliers, dans les différentes paroisses du comté ont eu lieu paisiblement. A Percé, c'est M. Lawrence Lamb qui a été le digne élu de la paroisse, en remplacement de M. Narcisse Langlois.

Deux requêtes ont été signées dernièrement dans la paroisse. L'une demandant un service amélioré de bateau à vapeur deux fois par semaine, comme par le passé, entre Dalhousie et le Bassin de Gaspé. Une autre pour un service de trois fois par semaine entre New-Carlisle et le Bassin.

La dernière requête aurait été renvoyée par les autorités du chemin de fer Atlantic et Lac Supérieur.

Nous ne voyons pas pourquoi on n'encouragerait point le service de trois fois par semaine, qui serait plus avantageux au public voyageur et au commerce, et qui donnerait en même temps de l'importance à la seule voie ferrée du district. On se plaint des taux de fret du chemin de fer. Mais quand la Cie aura plus à transporter, elle pourra baisser son tarif. Et le gouvernement, en accordant le contrat, pourrait faire ses conditions avec la compagnie.

PIANOS

La plus grosse Vente pour écouler

qui ait jamais eu lieu au Canada. Venez ou écrivez pour vous procurer les meilleurs pianos du monde à la moitié du prix des fabricants.

Pour quelques jours seulement,

nous avons soixante PIANOS ARTISTIQUES neufs à vendre sans réserve à n'importe quel prix. Aussi, plusieurs ayant déjà servi ou d'occasion. Tentez une chance chez nous. Venez ou écrivez. Au comptant ou par paiements faciles.

Willis & Co.
Edifice Empire
2470 RUE STE-CATHERINE

FINANCE & COMMERCE

Marché Lourd

Les opérations ont été très restreintes et les changements ne sont pas importants

LONDRES ET WALL STREET

Ont été aussi enclins à la baisse et ont exercé une mauvaise influence sur notre place

(Des bureaux du "Journal")
Vendredi, 10 janvier.

Le marché a été aujourd'hui calme et lourd, mais les variations des cours les plus touchés sont restreintes entre d'étroites limites, ne traduisant qu'imparfaitement le sentiment spéculatif, qui domine en ce moment. La mauvaise tenue des marchés étrangers a aussi exercé une mauvaise influence sur notre place, qui a perdu toute son ardeur des jours passés.

Le Pacifique Canadien a baissé de 3-4 à 114 1-4, le Montreal Power s'est inscrit en baisse de 1-2 sur une vente considérable à 95 1-2 et le Dominion Coal abandonne 1-2 à 56.

Le "Street" s'est négocié aujourd'hui ex-dividende de 2 1-2 pour cent et s'est inscrit faible à 265, équivalent à 267 1-2, soit 1-2 au-dessous du dernier cours d'hier. Le Twin City de son côté se montre incapable de conserver ce qu'il a gagné hier et recule de 7-8 à 109 3-8, en dépit des propos optimistes, mis en circulation par la presse de Toronto. Le "Steel" se montre hésitant et timide en face des attaques des baissiers, qui lui font perdre 1-2 à 25 3-4. Le Câble Commercial laisse percer son dépit, des honneurs rendus au célèbre inventeur Marconi et rechute de 2 points à 162.

Le Toronto risque une vente à 115 et le Richelieu à 110. Le Dominion Cotton est plus ferme et gagne un point à 43.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres aujourd'hui à MM. L. J. Forget et Cie :

Grand Tronc : 1ère préf., 97 5-8 ; 2e, 31 7-8 ; 3e, 31 1-2.
Pacifique Canadien : 117 3-8.
Anaconda : 6 1-4.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 10—L'argent a été en bonne demande aujourd'hui et le numéraire abondant. Les escomptes ont été soutenus. A l'approche de la première liquidation de l'année on est disposée à limiter ses engagements et les cours fléchissent en l'absence du support. Les ventes des Consolidés pour le compte de l'étranger ont causé la faiblesse du titre. Les chemins de fer domestiques ont été calmes à la Bourse. Les valeurs américaines ont ouvert faibles et au-dessous de la parité. Elles ont été inactives mais clôturèrent soutenues. Les Grand-Troncs ont faibli, par suite du désappointement causé par les résultats du trafic. Le Rio-Tinto a subi une réaction, le Copper a été soutenu, clôturant à 47. Les valeurs Cafres ont été tranquilles, avec meilleure tendance.

Le marché a clôturé dans de meilleures conditions en général.

A BOSTON

Boston, 10.—Le marché des cuivres a été extrêmement calme aujourd'hui, sauf pour un peu d'agitation des nouvelles actions de Montréal and Boston, qui a monté de 5-8 à 4 1-4 sur de gros achats.

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE LA MATINEE

Canadian Pacific : 400 à 114 3-4.
Montreal Power : 25 à 96 ; 1125 à 95 1-2.
Commercial Cable : 5 à 165 ; 50 à 163 ; 75 à 162.
Twin City : 150 à 109 3-4.
Dominion Coal Com. : 400 à 56.
Dominion Steel Com. : 395 à 26 1-2 ; 25 à 26 1-4 ; 50 à 26 ; 25 à 25 3-4.
Dominion Steel Bonds : 3000 à 81 3-4
Dominion Cotton : 50 à 43.
Bank of Commerce : 30 à 151 3-4.
Dominion Steel préf. : 25 à 81 1-2 ; 21 à 82 ; 50 à 81 1-2 ; 11 à 82.
North Star : 1500 à 24.
Payne Co. : 1000 à 25 1-2.
Laurentides Pulp Co. : 45 à 100.
Montreal Cotton : 11 à 115.
Moisons Bank : 15 à 209.

Ventes de l'après-midi :
Pacifique Canadien : 375 à 114 1-2, 250 à 114 1-4.
Câble Commercial : 50 à 162, 5 à 162.
Richelieu et Ontario : 25 à 110.
Tramways de Toronto : 88 à 115, 2 à 115.
Tramways de Montréal : 25 à 265 1-4, 20 à 265.
Twin City : 225 à 109 3-4, 25 à 109 5-8, 100 à 109 1-2, 50 à 109 3-8.
Mo Power : 25 à 95 1-2.
Do Steel Pfd : 75 à 81 3-4.
Do Steel Bds : 4,000 à 81 3-4.
Banque de la Nouvelle-Ecosse : 21 à 240 1-8.

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1718 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS	Demande	Offre	Demande	Offre
	10 Janv. 12.30 a.m.		10 Janv. 3.00 p. m.	
Pacifique Canadien	114¼	114¾	114¼	114¾
Tramways D., Détroit	....	....	....	....
Duluth Com.	11	16	11	16
Do pref.	21	19	24	18
Tram. Elec., Winnipeg	120	115	120	117
S.R'y, Montréal	266	267¼	266¼	265
Do Do nouv.	....	....	....	....
Do Toronto	116½	115	114½	114¾
Do Halifax	102½	102¾	103½	102
Do St-Jean	117	110	117	110
Twin City intf.	110	109¾	109¾	109¼
Do do préf.	....	....	....	....
Cie Rich. C.	112	110	110	109¾
Cable Commercial	163	161	162	161¼
Télégraphe Montréal	176	174	176	174
Téléphone Bell xd	174	166	170	160
Dom. Iron Steel	26	25¾	26	25¾
Do do préf.	84¼	84	84½	84
Mont. Heat Li Power	97	95¾	96½	95¾
Can. Gen. Elec. Co	....	....	....	....
Laurentide Pulp Co	100	99	105	....
Coton, Montréal	120	115	120	115
Do Dominion	44¼	43	46	45¼
Do Can. Coal	60	53¾	60	54¼
Do Marchands	....	98	....	85
Do Montmorency	....	....	....	....
Hamilton Elec. Ry pref	90	85	90	80
MINES				
War Eagle	....	....	....	....
Republic	....	....	....	....
Payne	.28	.24	.26	....
Montreal London	....	....	....	....
Virtue	.25	.21	.25	.22
North Star xd	24	23	.24	.23
National Sait	....	....	....	....
Do do préf.	....	....	....	....
Dominion Coal Com.	56¾	55½	56¼	56
Dom. Coal Com. préf. xd	....	....	....	....
Inter. Coal Com.	50	40	50	47
Windsor Hotel	100	81	100	81
BANQUES.				
Banque de Montréal	268	258	260	258
do Ontario	....	124	....	121
do B. N. A.	....	122	....	28
do Molsons	210	209	210	209
do de Toronto	240	230	240	230
do des Marchands xd	150	145	150	145
do Royale	180	....	180	....
do de la N. E.	....	240	....	240
do des Cant. de l'Est	....	....	....	....
do de Québec	....	....	....	....
do Union	117	....	....	....
do Commerce	153	151	153	151
do Hochelaga	145	....	145	....
do Ottawa	....	....	....	....
do Nationale	....	....	....	....
N.W. Land pfd	....	....	....	....
DEBENTURES.				
Dom. Iron Steel	82	81½	82	81½
Land Grant	....	102½	....	102½
Com. Cable Compou	100	99	100	99
Do do Reg	....	....	....	....
Peoples Heat & Light	35	30	40	20
Halifax Electric Ry	105	103½	105	103½
Bell Telephone	....	....	....	....
Can. Con. Cotton Ed.	100	99	100	99
Dominion Coal Bds	....	111½	....	111½
Laurentide Pulp	105	105	105	105
St John Ry	....	....	....	....
Winnipeg Ry	....	....	....	....

BOURSE DE NEW-YORK

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant :

VALEURS	Ouver.	Clôture	Ouver.	Clôture
	9 Janv.		10 Janv.	
Amalgamated Copper	71¾	70	69¾	70
Amer. Tobacco Co	....	....	....	....
Do do pfd	128¾	128¾	128¾	128¾
Am. Sugar Refin. Co	119	118	118½	118
Do do pfd.	145	145	145	145
Am. Smelting & Ref Co	81	80¾	80¾	80¾
Anaconda Mining Co.	38¾	38¾	39¾	39¾
A. Top & St. Fe. all pd	78¾	77¾	78¾	77¾
Do do pfd	139¾	99¾	99¾	99
Baltimore & Ohio	102¾	102	103¼	102¾
Do do pfd	96¼	96¼	96¼	96¼
Brooklyn Rapid Trans.	67	65¾	66	66¼
Chic. & Alton Com.	38¾	38¾	....	....
Canadian Pacific	115¾	114¾	114¾	114¾
Canada Southern	89	....	89	....
Ches. & Ohio ad.	....	....	46¾	46¾
Chic. burl & Quincy	....	....	....	....
Chic. & North West.	208	208	209	210
Chic., R. I. & Pac. com.	168¾	166	168	168¾
Chic. Mil. & St. Paul	161¾	161¾	162¾	163¾
Continental Tob. com	....	....	....	....
Do do pfd	....	....	....	....
Consolidated Gas N. Y.	....	....	216¾	216¾
Colorado Fuel & Iron	86¾	86¾	....	....
Cleveland C. C. & St. L.	....	....	97	96¾
Delaware Lack. & W.	....	....	....	264¾
Delaware & Hudson	181¾	179¾	179	179¾
Denver & Rio G. pfd	92¾	92	92	91¾
Duluth S. Shore & Atl.	....	19¾	....	....
Do do pfd	30¾	28¾	....	....
Great Northern Ry. pf.	....	....	....	186
General Electric	281	....	....	....
Jersey Central	....	....	....	....
Kansas & Texas com	26¾	25¾	26¾	25¾
Do do pfd.	52¾	52	52	52
Lake Erie & Western	....	....	....	....
Do do pfd	....	....	....	....
Louisville & Nashville	105¾	105¾	106¾	105¾
Manhattan Elevated	137¾	136¾	137¾	136¾
Missouri Pacific	104¾	102¾	104¾	103¾
Metropolitan Traction	167¾	165¾	167	165¾
Nor Pacific, com. new	....	....	....	....
Do do pfd	....	....	....	....
N. Y. Central & Hud.	165¾	165	164¾	164¾
N. Y. Lake Erie & West	43¾	42	43¾	43¾
" " 1 pfd	81	80¾	80¾	80¾
" " 1 pfd.	74¾	73¾	74¾	73¾
N.Y. Ontario & West	45	44¾	44¾	44
Omaha, com	....	....	....	....
Pacific Mail	47¾	47¾	47	47
Pressed Steel, com	44¾	44¾	....	....
Do do pfd	84¾	84¾	84	84¾
Peoples Gas	99¾	98¾	103¾	102¾
Phila. & Reading	67¾	67¾	67¾	67¾
Do do 1 pfd	....	....	82¾	82¾
Do do 11 pfd	65	63¾	65¾	65¾
Pullman	....	....	....	....
Southern Ry. com	35¾	35¾	36¾	36
Do do pfd	93¾	93¾	93¾	93¾
Southern Pacific	61¾	61¾	61¾	61¾
Tenn. Coal & Iron	64¾	64¾	....	65¾
Texas Pacific	36¾	36¾	....	37¾
Twin City	109¾	109¾	....	....
U. S. Leather, com	11¾	11¾	11¾	11¾
Do do pfd	84¾	84¾	....	85
U. S. Steel, com	44¾	44¾	44¾	45
Do do pfd.	96¾	96¾	96¾	96¾
U. S. Rubber, com	14¾	14¾	14	14
Do do pfd.	....	....	....	....
Union Pacific, com	104	103¾	103	103¾
Do do pfd	90	89¾	89¾	89¾
Wabash	28	27¾	27¾	27¾
Do do pref.	44¾	43¾	43¾	43¾
Western Union Tel	91¾	91¾	91	90¾
Wis. Cen., com.	....	....	....	....
Do do pfd.	41	40¾	40¾	40¾
Dom. Steel	....	....	....	....
Dom. Coal	....	....	....	....

New-York, 10—Le volume des transactions et l'excentricité des cours aujourd'hui ont démontré d'une façon plus évidente que le marché est contrôlé par les spéculateurs de profession.

Les changements définitifs seront jugés insignifiants, mais la cote a été agitée fortement dans tous les sens pendant la journée. Vendre à la hausse et racheter à la baisse, telle a été la règle des opérateurs. Le sucre et le Manhattan ont été encore assez actifs, mais le manque d'intérêt de la part du public a donné au marché en général un caractère de stagnation. L'absence de toute demande a causé la dépression. L'abandon de la campagne du U. S. [illegible] cente d'une décision de la question de la Northern Securities Cy., ont été les considérations du jour.

On avait entretenu la conviction que la compagnie du Delaware and Hudson augmenterait aujourd'hui son dividende, à l'exemple du N. Y. Central, aussi l'action des directeurs a-t-elle été un violent désappointement, en limitant à 7 pour cent le dividende à être distribuée par trimestre comme auparavant. Il y eut en conséquence une vive liquidation et le cours tomba de six points, entraînant le marché tout entier. Le marché n'a apas répondu aux promesses d'un rapport favorable des banques démain, car l'on s'attend à de nouvelles exportations d'or la semaine prochaine.

Les cours avaient une tendance à la baisse à l'ouverture :

Amalgamated Copper, 69 7-8 ; Anaconda, 30 1-4 ; Atchison, 78 1-2 ; do, préf., 99 1-2 ; B. & O., 104 3-8 ; Brooklyn Transit, 66 ; Erie, 41 1-2 ; do, 1re préf., 73 1-8 ; Louisville, 105 5-8 ; Manhattan, 138 3-4 ; Missouri Pacific, 101 1-2 ; Norfolk and Western, 57 ; N. Y. C., 164 1-2 ; O. & W., 34 1-4 ; Pennsylvania, 149 1-4 ; Reading, 55 3-4 ; do, 2e préf., 83 1-2 ; St. Paul, 162 3-4 ; Sucre 122 1-5 ; Southern, 33 1-8, Southern Pac., 59 3-4 U. P., 102 à 101 3-4 ; U. S. Steel, 43 1-8 ; do, préf., 94 ; W. U. 91.

Actualites Financieres

L'argent à demande est ferme à Montréal et les prêts courants se font à 5 pour cent.

Londres, 10.—Argent lingot, inactif à 25 3-4 d. de l'once.

Monnaie, 2 à 2 1-2 pour cent.

Le taux d'escompte au marché libre est de 3 à 1-16 p.c. sur les billets à courte échéance et de 3 à 1-8 pour cent sur les billets à trois mois.

Londres, 10.—Consolidés au comptant 93 3-8, idem, à terme, 93 9-16.

Anaconda, 6 1-4, Atchison 80 3-8, do. pref, 104 1-2, B. & O. 107 1-4, C. P.R. 117 3-8, Chesapeake and Ohio, 47 3-4, Chicago, Great Western, 23 1-2, Chicago, Milwaukee and St-Paul, 167 3-8, Denver and Rio Grande, 44 1-2, do. pref. 94, Erié, 42 1-2, do. 1re pref. 74 7-8, do. 2e pref. 62, Illinois Central, 142 1-2, Louisville and Nashville, 108 1-2, Missouri Kansas and Texas, 26 1-8, do, pref. 54, New-York, Central, 170 1-2, Norfolk and Western, 58 3-8, do. pref, 93 1-2, Northern Pacific, pref. 102, Ontario and Western, 35, Pennsylvanie 76 1-2, Reading 28 5-8, do. 1re pref. 41 3-4, do. 2e pref. 32 1-4, Southern Railway 33 7-8, do, pref. 95 1-2, Southern Pacific, 61 3-8, Union Pacific 104 5-8, do. pref. 91 1-2, U.S. Steel, 44 1-4, do. pref. 97, Wabash 23, do. pref, 43 1-2. Quatre Espagnol 76 3-4, Rand Mines, 11 1-8, De Beers 42 3-4.

Londres, 10.—L'or en barre est coté à 77s 10d; les aigles américains 76s 4 3-4d.

Paris, 10.—Le trois pour cent de rentes fait 100 francs et 32 1-2 centimes sur lettres de change.

Le change sur Londres, fait 25 francs 13 1-2 centimes sur lettres de change.

Le Quatre Espagnol 877.57.

Berlin, 10.—Le change sur Londres, fait 20 marcs 42 1-2 pfennings sur lettres de change.

Les taux d'escompte ont été 2 p.c. sur les billets à courte échéance et à 2 5-8 pour cent sur les billets à 3 mois.

New-York, 10.—Argent à demande, ferme de 4 à 5 pour cent; dernier prêt 5 pour cent.

Premier papier de commerce, à 5 à 5 1-2 pour cent.

Change sterling, soutenu à 4.87 1-8 à 1-4 à demande et 4.84 1-8 à 1-4 à soixante jours.

Taux affichés, 4.85 à 4.88.

Billets de commerce, 4.83 3-4 à 7-8.

Piastres mexicaines, 44 1-4.

Argent lingot 7-8.

Garanties du gouvernement, soutenues

Le rapport hebdomadaire de la chambre des compensations de Montréal accuse les changements suivants :

	Compensations.	Balances.
Total, sem. du 9 jan. 1902	$20,897,119	$3,177,000
Semaine correspondante 1901	19,149,171	2,854,617
Semaine correspondante 1900	16,774,555	3,342,623
Semaine correspondante 1899	15,323,293	2,137,231

D'après Bradstreet's, les compensations des banques des principales villes des Etats-Unis et du Canada, pendant la semaine finissant le 9 janvier, ont été comme suit :

New-York,	$1,898,726,706,	aug. 2.2
Chicago,	185,105,938,	aug. 21.9
Boston,	147,204,834,	dim 8.0
Phila,	131,856,224,	aug. 13.9
St-Louis,	69,291,650,	aug. 50.1
Pittsburg,	49,128,312,	aug. 36.3
Baltimore,	29,875,—,	aug. 15.9
San Francisco,	26,682,196,	aug. 22.8
Cincinnati,	23,164,850,	aug. 12.5
Kansas City,	21,993,105,	aug. 68.2
Montréal,	20,817,119,	aug. 9.1
Toronto,	17,884,053,	aug. 7.4
Winnipeg,	4,622,286,	aug. 85.6
Halifax,	2,384,926,	aug. 21.6
Vancauver,	1,057,678,	aug. 13.2
Hamilton,	1,186,192,	aug. 15.2
St-John,	948,814,	aug. 13.6
Victoria,	946,382,	aug. 57.6
Québec,	1,—,	aug. ....
Ottawa,	1,946,779,	....

Les recettes de la compagnie du Pacifique Canadien, pendant la semaine finissant le 7 janvier 1902, ont été :

1902	$597,000
1901	453,000
Aug.	$144,000

Les recettes de la Compagnie du Grand Tronc, du 1 au 7 janvier 1902, ont été :

1902	$417,409
1901	504,291
Dim.	$ 27,482

Les tableaux suivants donnent les recettes des compagnies de traction suivantes, par mois, pendant l'année 1901 :

TRAMWAYS DE MONTREAL

Janvier	9	143,134	9	6,800
Fevrier		126,999		4,489

PAR BENNING ET BARSALOU

VENTE AU COMMERCE

Nouveautés, Lainages, Etoffes, Etc.

—AUSSI—

Vente spéciale (par catalogue) plus de 1000 cartons, broderies, volants, "flouncing", insertions, etc.

—A L'ENCAN—

Les soussignés vendront à leurs salles de ventes Nos. 86 et 88 rue St-Pierre.

Mercredi le 15 Janvier

A 10 HEURES A. M.

Un assortiment complet de nouveautés.

—AUSSI—

Plus de 15000 verges lainages, étoffes, freizes, serges, pesanteurs assorties et convenables aux besoins des fabricants de confections.

—AUSSI—

250 Lots hardes faites, pour hommes, garçons, enfants, etc.

—AUSSI—

200 Caisses Claques doublées assorties, pardessus en feutre, bottes en pur caoutchouc, 25 caisses de chaussures.

—AUSSI—

A 2 HEURES P. M.
(Par Catalogue)

(Pour le compte d'un fabricant de la Suisse).

VENTE SPECIALE TRES IMPORTANTE.

Plus de 1000 cartons de broderies, volants "flouncing", insertions, etc., etc.

N.-B.—Cette vente très considérable comprendra plus de 10,000 pièces de broderies, venant d'être retirées de la douane. Tous les articles sont en grande demande dans le commerce du détail.

Nous attirons tout spécialement l'attention des Marchands de Nouveautés, sur cette Vente Péremptoire. Vente sans réserve.

BENNING ET BARSALOU,
21-11-13-14. Encanteurs.

Mars	140,870	13,657
Avril	144,121	10,6
Mai	160,612	9,071
Juin	880,370	12,120
Juillet	177,583	6,251
Août	179,586	6,002
Septembre	182,584	21,058
Octobre	164,175	5,731
Novembre	153,568	6,655
Décembre	156,712	9,309
Totaux	$1,910,314	$111,796

TWIN-CITY RAPID TRANSIT

	Recettes.	Augmentation.
Janvier	$ 234,445.95	$ 17,193.50
Février	213,888.95	16,518.20
Mars	240,637.35	18,295.10
Avril	230,454.60	17,180.25
Mai	249,862.80	26,257.80
Juin	276,614.35	39,417.10
Juillet	288,336.00	40,677.50
Août	281,224.05	28,528.90
Septembre	306,469.70	36,373.35
Octobre	269,193.35	30,108.10
Novembre	266,800.05	28,584.25
Décembre	292,576.30	37,205.70
Totaux	$3,150,497.85	$336,292.75

L'état comparatif des recettes des trois compagnies de tramways, pendant l'année 1901, établit les différences suivantes :

Twin City R. T.	$3,150,497	336,292
Tram. de Montréal	1,910,314	111,716
Tramways de Toronto	1,636,561	152,263

New-York, 10—Une grande quantité des actions de la Sovereign Bank of Canada, actuellement en voie d'organisation, au capital de $2,000,000, ont été achetées, pour le compte de gros et proéminents capitalistes de New-York, Chicago et Boston. Parmi les intéressés à cette institution on mentionne les noms de J. P. Morgan et Cie ; la Standard Trust Co, et la maison de Wilson and Stephens, banquiers de New-York.

New-York, 10—Les directeurs de la Compagnie du chemin de fer Delaware and Hudson ont déclaré le dividende régulier de sept pour cent, pour l'année 1902, payable en quatre versements.

LE COMMERCE A MONTREAL

A Montréal tout indique une belle période d'affaires pour le printemps. Les voyageurs de commerce sont partout sur la route et les commandes en nouveautés arrivent nombreuses. Le commerce d'épiceries est actif aussi pour la saison ; les huiles, les peintures et le verre à vitre sont en grande demande, pour livraison au printemps. Les métaux et ferronneries se ralentissent quelque peu. Les manufactures de chaussures se remettent à l'œuvre et ont de bonnes commandes à exécuter pour le printemps, mais dans les cuirs la demande n'est pas encore très active. Le marché de peaux est tranquille, ainsi que la laine non dégraissée, bien que l'on constate une bonne demande sur le marché, pour le compte des américains.

Il n'y a que peu de changements à signaler dans les prix. Le plomb a baissé de 12 1-2c les 100 livres, la térébenthine a haussé de 60c et l'huile de lin a baissé de plusieurs centins. Sur le marché local le cuivre est encore à la baisse à 18 1-2c. Le sucre est soutenu à $4.00 pour les granulés, quoique le sucre de betterave brut soit très bas sur le marché étranger. Les thés sont tous très fermes et le marché local a rarement été si peu pourvu des qualités de thés de Japon, Ping Sueys, etc. Les remises de fonds sont satisfaisantes et il n'y a eu que trois faillites insignifiantes dans le district cette semaine.—(Dun's.)

MARCHES AUX GRAINS

La proximité du rapport du gouvernement a donné aujourd'hui au blé sa fièvre traditionnelle. Après un début faible à la baisse, les cours se sont rétablis en clôture, regagnant le terrain perdu, mais n'osant avancer. A New-York et à Chicago en effet, le blé a clôturé aux cours d'hier. A Liverpool ce matin le marché était plus faible et le blé a baissé de 5-8d. sur mars, et 1-2d. sur mai. Paris baisse également de 5 à 10 centimes.

Les expéditions de blé de l'Argentine, la semaine dernière, ont été de 17,000 quarters, soit 136,000 minots contre aucune expédition la semaine précédente. Le conflit avec le Chili semble en voie d'arrangement.

Sur notre marché, les grains sont assez bien tenus, mais peu actifs. Il ne s'y fait que du commerce local. On prend tout ce qui s'offre d'avoine No 2 blanche à 48 1-2c.; peut-être pourrait-on obtenir 47c. en magasin. Les pois No 2 n'ont pas de demande ici, les prix cotés dans l'Ouest équivaudraient à 62 ou 93c à Montréal, mais ces prix ne sont pas praticables ici. Le sarrasin vaut dans les 55c. par 48 livres, en magasin.

Les farines de Manitoba sont fermes et celles d'Ontario sont soutenues à la hausse d'hier. On cote les Straights Rollers de $3.70 à $3.75 en quarts, de $1.75 à $1.80 en poches, et les patentes d'Ontario de $3.90 à $4.00.

Le son et le gru en sacs n'ont pas varié ; mais on offre du son d'Ontario en grenier, à $20.00 ou $20.50 la tonne.

Les farines d'avoine sont cotées en gros, poches, $2.60 à $2.65 au char.

Les arrivages de grains à Montréal aujourd'hui ont été :

Blé — 10,000.
Avoine — 8,000.
Pois — 700.
Farine — 690.

LA CLOTURE A CHICAGO

Les cours ont clôturé comme suit :

Blé No 2 : Janvier, 79 5-8 ; mai, 83 5-8 à 3-4 ; juillet, 83 1-8 à 1-4.

Maïs No 2 : Janvier, 63 ; mai, 66 1-2 ; juillet, 66.

Avoine No 2 : Mai, 46 1-2 ; juillet, 41 1-2 ; septembre, 33 7-8.

Lard : Janvier, 16 75 ; mai, 17.17 1-2 juillet, 17.10.

Saindoux : Janvier, 9.55 ; mai, 9.30 ; juillet, 9.85.

Côtes : Janvier, 8.30 ; mai, 8.65.

MARCHE DE CHICAGO

	Ouverture	Plus haut.	Plus bas.	Clôture.
	10 janvier 1902.			
Blé mai :—	83 1-2	83 7-8	83	82 5-8 3-4
Blé, juillet :—	82 3-4 7-8	83 1-4	82 1-2	83 18 1-4
Maïs mai :—	66 3-8	66 1-2 5-8	65 3-4 7-8	66 1-2
Maïs, juillet :—	65 7-8	66 1-8	65 1-2 5-8	6₆
Avoine mai :—	46 5-8	46 5-8	45 1-2	46 3-8
Avoine, juillet :—	41 3-4	41	40 3-4	41 1-2
Lard jan :—	.....	.....	.....	1675
Lard mai :—	722	.....	.....	1715-17
Saindoux jan :—	975	972	955	955
Saindoux mai :—	985	992	975	980
Côtes janv. :—	.....	835	830	830
Côtes mai :—	875	875	857-60	862-5

LE FOIN

Le marché est actif, la demande est bonne et les prix sont fermes.

On cote le foin nouveau : No 1, de $10.50 à $11.00 ; No 2, de $9.00 à $10, mêlé de trèfle, de $8 à $8.50 par lots de char.

Marche Bonsecours

Aujourd'hui vendredi, 10 janvier, le beurre de 20 à 22 cents la livre et le beurre ques-Cartier a été actif et bien pourvu.

Les ventes en quartier étaient abondantes et à prix faciles, ainsi que l'avoine, qui s'est vendue de $1 à $1.10 la poche. Le sarrasin s'est vendu $1.-25 poche, et les fèves, $1.75 le boisseau. Les patates ont réalisé de 75c. à $1.00 la poche.

On a payé le beurre frais en tinette, de 20 à 22 cents la livre et le beurre en pains, 24 à 35 cents la livre. Les prix des oeufs frais pondus bn'ont pas encore faibli et l'on a payé couramment de 40 à 60 cents la douzaine, tandis que les oeufs frais conservés se sont vendus de 20 à 30 cents la livre.

Le porc en carcasse s'est vendu de 8 1-2 à 8 3-4 la livre; le boeuf en quartiers, de 3 à 6 1-2 cents, suivant les parties; l'agneau, 7 cents; les dindes, frais tués, de 11 à 13 cents; les oies, de 7 à 9 cents; les poulets de 9 à 12 cents la livre.

Le foin vaut de 6 1-2 à $9 les 100 bottes et la paille de $4 à $6.50 les 100 bottes.

BEURRE ET FROMAGE

Le marché au beurre est actif, avec forte tendance à la hausse.

Les arrivages sont minimes, les approvisionnements sont restreints et la demande de consommation locale absorbe toutes les offres.

Les prix ne sont pas encore changés, et les fines marques se sont vendues aujourd'hui à 21 cents, tandis que la cote des bons beurres de qualité courante est de 20 1-2 à 20 3-4 cents. Il est arrivé aujourd'hui 450 colis de beurre.

Il n'y a pas de changement sur le marché au fromage, lequel cependant, conserve sa fermeté de ces jours derniers. Les prix varient de 10 à 10 3-8 cents en magasin. Liverpool est ferme à la hausse d'hier, à 48s 6d et 49s 6d.

Il est arrivé aujourd'hui 185 boîtes de fromage.

PRODUITS DE LA FERME

Il est arrivé aujourd'hui 92 caisses d'oeufs. Le marché est actif et se maintient ferme par suite d'une bonne demande ; les oeufs mirés No 1 se vendent de 21 à 23c; les oeufs chaulés 22c ; les oeufs frais pondus obtiennent de 28 à 30c.

Le marché aux patates est ferme et assez actif. Les commerçants paient 80 à 85c la poche de 90 livres, par lots de char. On détaille à 95c.

Les fèves se vendent de $1.30 à $1.35 le boisseau par lots de char. Les pois à soupe se vendent de $1.10 le minot.

Le marché aux volailles est ferme. La demande se maintient bonne. On cote les beaux dindes frais tués de 11 à 12c. la livre; les poulets 9 à 10 cents, les oies, 7 à 8c.

VALEURS MINIERES

Le rapport suivant nous est fourni par M. DeBlois Thibaudeau, courtier en mines, 59 rue St-Sulpice. Tél. Main 3828.

VALEURS.	Demande	Offre	Demande	Offre
	10 Janv. 12.30 a.m.		10 Janv. 3.00 p.m.	
Payne	28	24	26	24
War Eagle	12	8	12	8
Republic	4	3½	4	3½
North Star	25½	24	25½	24
Centre Star	35	33	34	33
Virtue	26	24	26	25
Montreal London	2¼	1¾	2¼	1¾
California	4½	....	4	....
Canada & Fields	5	3	5	3
Caribou Hyd	....	....	....	....
Evening Star	4	3	4	3
Knob Hill	....	....	....	....
Monte Christo	2	....	2	....
Noble Five	....	....	....	....
Novelty	1	1	1	1
Old Ironsides	....	....	....	....
Rambler Car	....	65	....	60
Morrison	20	14	15	....
Golden Star	5	1	3	....
Winnipeg	....	4½	....	5
Deer Trail Cons	2¼	1¾	2¼	1¾
Oregon	6½	4½	6½	4
VALEURS NON INSCRITES				
Deeds	1	....	....	....
Dominion Con	4½	3½	....	3½
Granby Con	8.25	....	8.00	....
Nanette	....	....	....	....
Fairview	3	....	....	....
Giant	4	....	....	....
White Bear	3	....	....	....
Grey Eagle	....	....	....	....
Big Three	1½	....	....	....
Golden Crown	6	....	....	....
Gold Hills Dev	2½	....	2	....
Montreal G. F.	2½	....	2½	....
Virginia	....	....	....	....
Bullion	15	....	16	....
Slocan Sov	1¼	1½	....	....
Certainty	....	....	....	....

"Island City"

MARQUE DE COMMERCE.

Peintures Préparées en 56 couleurs
Peintures à Plancher qui sèchent en (8) huit heures

P. D. DODS & Co

Propriétaires des Usines Island City Paint & Varnish Works.

HUILES. HUILES.
EMPLOYEZ LA MARQUE "STERLING" DES
Huiles à Cylindre, Huiles à Engin,
Huiles à Dynamo, Huiles à Machine,
Huiles à Séparateur, Huiles à Harnais,
Graisse à coupe de compression, Savon d'huile de lin pur, Graisse à Essieux, etc.—SPÉCIALITÉ: Huiles Marines.
The Grant-Hamilton Oil Co. Ltd, Bureaux et Magasin: 27 & 29 RUE WELLINGTON.

COUVERTURES DE MICA pour Tuyaux à Vapeur, Tuyaux à Eau chaude et froide; Réfrigérateurs ; Bouilloires de loc

THEATRES ET SPECTACLES

ACADEMIE | Toute cette semaine. Matinée samedi.
M. F. C. WHITNEY présente la
COMPAGNIE D'OPERA LULU GLASER
DANS "DOLLY VARDEN"
Levée du rideau à 8 p.m. précise. Prix ordinaires. Bientôt: The Belle of New-York.

ACADEMIE, Toute la semaine prochaine Matinée Samedi.
NOUVELLE VISITE DE
The BELLE OF NEW YORK
Les sièges maintenant en vente. 19-4

FRANÇAIS | Cette Semaine.
La pièce à succès d'Eleanor Merron.
THE DAIRY FARM
NOTEZ NOS JOURS DE MATINÉES.
Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi.
PRIX—10, 20, 30, 35 et 50c.
La semaine prochaine— Brown's in Town.

FRANCAIS LA SEMAINE PROCHAINE
UN RIRE SANS FIN
LA NOUVELLE FARCE
! "BROWN'S IN TOWN" !
DEBORDANT DE
MUSIQUE BRILLANTE, CHANSONS POPULAIRES, JOLIES DANSES,
NOTEZ NOS JOURS DE MATINÉES
Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi.
Prix—10, 20, 30, 35 et 50c.

THEATRE ROYAL Tous les après-midi et soirs.
CETTE SEMAINE 6 JANVIER:
WINE, WOMEN AND SONG
La meilleure troupe connue de vaudeville-burlesque.
Prix—10, 20 et 30c. La semaine prochaine: THE KNICKERBOCKERS.

MUSEE EDEN
206 rue St-Laurent
Maintenant divisé en deux galeries distinctes, le Musée Historique et le Musée des Crimes.
Nouveaux groupes. L'admission aux deux musées reste la même, 10 cents.
Ouvert tous les jours de 9 heures a.m. à 10 p.m.
Le dimanche de 1 heure à 10 heures p.m. 151-jno.

PACIFIQUE CANADIEN
Service d'OTTAWA amélioré
(Par la Ligne Courte)
DEPART DE LA GARE WINDSOR, 9.15 a.m., 4.00 p.m.
ARR. A OTTAWA, 12.20 p.m., 7.15 p.m.
(Par la Rive Nord)
DEPART DE LA GARE WINDSOR, *9.30 a.m., *10.05 p.m.
DEP. DE LA PLACE VIGER, 8.20 a.m., 5.45 p.m.
*Tous les jours, dimanches compris. Les autres trains les jours de semaine seulement.
Service du Dimanche d'Ottawa
DEPART DE LA GARE WINDSOR 10.00 a.m., 10.15 p.m.
ARR. A OTTAWA, 1.20 p.m., 1.40 a.m.
DEPART D'OTTAWA (Gare Centrale), 8.25 p.m.,
ARR. A MONTREAL, 9.40 p.m.

MONTREAL & SPRINGFIELD, MASS.
Service de chars et chars-dortoirs direct
Laisse la gare windsor à 7.45 p.m. tous les jours excepté le dimanche.
SERVICE DU DIMANCHE A ST-JEROME
Départ de la Place Viger 9.15 a.m., arrivée à St-Jérôme à 10.5 a.m. Au retour, départ de St-Jérôme à 8.15 p.m., arrivée à Montréal à 8.45 p.m.
Bureau des Billets et du Télégraphe 129 RUE ST-JACQUES, près du Bureau de Poste

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
MONTREAL-OTTAWA
Service Rapide

Départ de Montréal	*8.30 a.m.	*4.10 p.m.
Arrive à Ottawa	11.45 a.m.	7.25 p.m.
Départ d'Ottawa	*8.30 a.m.	*4.10 p.m.
Arrive à Montréal	11.45 a.m.	7.25 p.m.

MONTREAL et SPRINGFIELD, Mass.
Ligne Courte—Service Double

Départ de Montréal	†9.31 a.m.	*8.40 p.m.
Arr. à Springfield	6.15 p.m.	7.25 a.m.
Départ de Springfield	†4.00 a.m.	*8.10 p.m.
Arr. à Montréal	8.20 p.m.	7.25 a.m.

*Signifie tous les jours. †Tous les jours, excepté le dimanche.
Chars directs sur les trains de jour et de nuit, et des dortoirs Pullman sur les trains de nuit dans les deux directions.
Des Dortoirs de Touristes.
Partant de Montréal tous les lundis et mercredis à 10.30 p.m. pour l'accommodation des voyageurs ayant des billets de première ou de seconde classe pour Chicago et l'Ouest de cette place jusqu'à la côte du Pacifique. Un prix nominal est exigé pour les places dans ces char-dortoirs. Lits réservés à l'avance.
BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE 137 Rue St-Jacques. Téléphone Main 461 Main 461, ou à la Gare Bonaventure.

MONTREAL Park & Island Railway Co.—Ligne de Lachine. De la Côte St-Lambert et Lachine toutes les 30 min. de 6.00 a.m. à 11.00 p.m. Dernier char de la ville, 12.00 p.m.; de Lachine, 1.00 a.m. Ligne du Sault au Récollet—Du coin des rues St-Laurent et Craig, via la rue St-Laurent, et du Sault au Récollet, via la rue St-Denis, toutes les heures de 6.00 a.m. à 11.00 p.m.; 30 minutes de 6.00 a.m. à 8.00 a.m., et 4.00 p.m. à 7.00 p.m. Dernier char du Sault au Récollet, 12.00 p.m. Ligne de Cartierville, St-Laurent et Côtes-des-Neiges—De Craig et Bleury et Cartierville toutes les heures de 6.00 a.m. à 11.00 p.m. Service extra à la Côte-des-Neiges, toutes les 30 minutes de 6.30 à 9.00 a.m., et 4.00 à 7.00 p.m. De Westmount, coin de Favenue Victoria, toutes les 30 minutes, de 6.15 a.m. à 11.15 p.m. A Snowdon's Junction, les chars partant sur les 45 minutes ne se raccordent pas à ou de Cartierville.—NOTA. Les dimanches, les chars partent de Lachine à 6.30 a.m., de Westmount, à 8.15; autres lignes, à 8.00 a.m.

Cie Franco-Canadienne
DE STEAMERS
DE ST-JEAN, N.-B.
AU
HAVRE et à ANVERS
De St-Jean, N.-B.
S.S. "Manchester Shipper," 13 février
Pour plus amples renseignements concernant le fret, etc., s'adresser à aux bureaux de la Cie.
223 Rue des Commissaires, Montréal

PROCTOR'S
Rues Ste-Catherine et Guy
Aujourd'hui, dernières fois des grands phoques dressés du capitaine Webb, les Sœurs Hawthorne, etc.
COMMENCANT
LUNDI, le 13 JANVIER
A DEUX HEURES P. M.
The F. F. Proctor Permanent Stock Co
— DANS —
"WHY SMITH LEFT HOME"
Vaudeville entre les actes.
Chantres, Comédiens, Acrobates.
O'Brien & Havel, Dooley & Kent, James H. Cullen.
Dames tous les après-midi (excepté samedis et jours de fêtes) à toutes places 10c

THEATRE NATIONAL (En Français)
RUE STE-CATHERINE & BEAUDRY.
Tél. Bell Est 1783 Marchand 39
SEMAINE DU 6 JAN. LE DOIGT DE DIEU
MATINÉE TOUS LES JOURS—Prix: soirées, 10, 20, 30, 40c; loges, 50 et 75c. Matinées, 10, 15, 20, 25c; loges, 50c. Semaine prochaine: "Paul Auvray." 5-17

Théatre du Palais Royal, coin Lagauchetière et St-Laurent. Tél. Bell Est 2067. Mardi, Jeudi et Samedi: mat. 2½ hs.
SEMAINE DU 6 JANVIER
MONSIEUR LE DIRECTEUR
5 ACTES.
PRIX DES PLACES: Soirs, 15c 25c, 40c et loges 50c. Matinée—10c, 15c, 20c et 30c. 17-5

OSCAR HURTUBISE
MARCHAND-TAILLEUR
Spécialité: MANTEAUX et COSTUMES DE DAMES
109 Rue Mansfield, - Montréal

MORTE SUBITEMENT

L'enquête sur la mort de la femme William Rigg, trouvée morte dans un pauvre réduit situé en arrière du No 506 avenue de l'Hôtel de Ville, mercredi dernier, a eu lieu hier à la morgue.

Le mari de la défunte qui est actuellement en prison, a témoigné qu'il était en bonne intelligence avec sa femme et qu'il ne l'a jamais maltraité. Elle avait l'habitude de s'enivrer mais elle était sobre lorsqu'il l'a laissée le lendemain du jour de l'an.

Le coroner McMahon a rendu un verdict de mort de causes naturelles.

M. J. H. Isaacson, notaire, a fait une chute dans la Côte du Beaver Hall hier et a été transporté sans connaissance à l'hôpital Général. Son état n'inspire aucune crainte.

Un discours important de Gilbert Parker

Toronto, 10 — Un banquet a été donné hier, par le "Canadian Club", en l'honneur de M. Gilbert Parker, député. Ce dernier a recommandé la formation d'une armée impériale composée au début de 10,000 hommes recrutés en Angleterre, et de 5,000 volontaires du Canada et de chacune des autres grandes colonies. Ces soldats seraient payés par l'Echiquier impérial et leur casernement serait dans une autre partie de l'empire que la leur. Ce commencement de défense impériale, selon M. Parker, ferait comprendre aux hommes comme M. de Buelow que l'empire est uni.

Guérit Secrètement les Ivrognes

Un paquet du seul Remède efficace pour la guérison de l'ivrognerie, qui soit connu, sera envoyé gratis à tous ceux qui enverront leurs noms et adresses.

Il peut être mis secrètement dans la nourriture et le café et guérit promptement de l'habitude de boire.

Peu d'hommes deviennent ivrognes par goût ou inclination—tous se réjouissent d'être délivrés de cette terrible habitude.

Le "Golden Specific" guérira les pires ivrognes. Ce merveilleux remède peut être administré par la femme ou la fille, dans les aliments, le café, le thé, ou le lait, sans éveiller le moindre soupçon. La guérison est certaine, sans que le système n'en souffre. Plus d'une famille a été rendue heureuse par l'usage du "Golden Specific". "Mon mari contracta l'habitude de prendre un verre avec les amis en revenant à la maison," dit Mme Harry Burnside. Après un certain temps, il lui arriva souvent de rentrer ivre. Il perdit bientôt sa position et j'eus à gagner la vie de nous deux et des petits enfants. Il essayait quelquefois de devenir sobre, mais l'habitude était plus forte que lui et il se remettait à boire plus que jamais.

J'entendis parler du Golden Specific et j'en fis venir un paquet gratis. Le traitement l'a guéri. Je mis le remède dans son café et il ne s'en aperçut pas du tout. Il obtint son ancienne position et maintenant nous sommes encore une fois heureux dans notre petite famille. J'espère que vous enverrez le Golden Specific à toutes les femmes qui ont souffert comme moi, et sauverez ceux qu'elles aiment de la mort des ivrognes.

Envoyez votre nom et adresse au docteur J.W. Haines. 2626 Glenn Building, Cincinnati, Ohio, et il vous expédiera par la poste et gratuitement, un paquet de Golden Specific sous enveloppe ordinaire, accompagné des directions complètes sur la manière de l'employer. Dans chaque paquet gratuit, il y a assez du remède pour vous convaincre de son effet merveilleux sur ceux qui sont esclaves de la boisson.

Ne n'négligez point. Vous ne savez pas ce qui peut arriver à l'homme qui boit, et vous ne vous pardonneriez jamais bvotre négligence.

COURRIER DES SPORTS

LES QUILLES

Un grand tournoi international aura lieu à Québec durant le Carnaval

UNE NOUVELLE LIGUE DE HOCKEY

Le Montagnard, le Shamrock et autres forment une ligue indépendante

Les parties de hockey de ce soir--La lutte de lundi soir--Un turfman chançard

LES QUILLES

UN TOURNOI INTERNATIONAL A QUEBEC

Le comité d'organisation du carnaval de Québec a décidé de faire un grand tournoi international de quilles durant la semaine des fêtes. Ce concours sera ouvert à tous les joueurs du Canada et des Etats-Unis, et il est à espérer que les Canadiens-français profiteront de cette occasion pour montrer qu'ils peuvent facilement faire une belle partie de quilles, et qu'ils peuvent lutter avec avantage contre les Anglais et autres.

Ce concours commencera mercredi, le 5 février, à 10.30 heures a.m. et aura lieu sur les allées du club athlétique St-Roch. Il sera ouvert par Son Honneur le lieutenant gouverneur de la province de Québec et Son Honneur le maire.

Une équipe se composera de deux joueurs et devra payer au président ou au secrétaire du comité des quilles un honoraire d'inscription de $1.

Les inscriptions seront closes le 28 janvier, à 8 heures p.m.

Les concurrents pourront jouer huit séries, mais seulement quatre séries consécutives.

Les concurrents changeront d'allée à chaque série. Chaque équipe sera avertie de l'heure à laquelle elle aura à jouer.

Sept prix représentant une somme de $100 seront donnés aux vainqueurs.

Il y aura trois prix pour équipes, un prix pour le plus fort total de points, et deux prix pour les deux équipes suivantes.

Il y aura quatre prix individuels: un prix pour les huit plus fortes séries, un prix pour le suivant, un prix pour le concurrent faisant les quatre plus fortes séries consécutives et un prix pour le joueur faisant la plus forte forte série.

Le tournoi sera gouverné par les règlements de la Bowling Association of Canada. Les inscriptions pourront être adressées au secrétaire du comité des quilles, Boîte de poste 289, Québec.

HOCKEY

UNE NOUVELLE LIGUE

LA MONTREAL JUNIOR HOCKEY LEAGUE COMPOSEE DE SIX CLUBS.

A cause du refus de la junior Hockey Association, d'admettre le Shamrock et les Pointes dans ses rangs, une nouvelle ligue indépendante vient d'être formée.

Il y eut jeudi soir assemblée à l'Arena, à laquelle assistaient les délégués des clubs suivants:

Shamrocks—H. Trihey et Scanlan.
Montagnard—J. Mireault et N. Dorval.
St Lawrence,—C. Hadley.
Crystals—C. Ulley.
P. A. A. A.—C. A. Roach.
Heathers—J. Bailey.

M. Harry Trihey présidait l'assemblée. Après avoir expliqué le but de la réunion, le vote fut pris, et les délégués, à l'unanimité, se prononcèrent en faveur de la fondation d'une nouvelle ligue.

Cette affaire arrangée, on procéda à l'élection des officiers. Les délégués suivants furent chargés de diriger la nouvelle association:

Président—H. Trihey.
Premier Vice-Président—J. Mireault.
Seconde Vice-Président—J. Bailey.
Secretaire-Trésorier.—C. A. Roach.
Comité.—C. Hadley et C. Ulley.

Le nom fut ensuite choisi, et le prix d'entrée et la contribution annuelle fut fixée, à $5 pour chaque club.

Les règlements seront ceux de la Junior Hockey Association avec quelques changements cependant. Le temps du jeu sera de deux moitiés de 20 minutes chacune. Aucun joueur, ayant déjà participé à une partie senior ne sera éligible, de plus, on refusera admission à tout joueur ayant joué plus de deux parties intermédiaires.

Comme six clubs font partie de la nouvelle union, s'il fallait que les équipes jouent h leur tour, la saison serait trop longue. Il a donc été résolu de diviser la ligue en deux sections. Les vainqueurs de chaque section joueront chacun une partie sur leur patinoir, et le nombre de gaules scorées décidera du championnat.

Voici le "schehule" qui fut ensuite arrangé:—

SECTION A.

Janvier, 14, 9.30-10.30.—Montagnard vs Shamrock.
Janvier, 21, 10-11.—Heather vs Montagnard.
Janvier, 31, 10-11.—Shamrock vs Heather.
Février, 4, 10-11.—Shamrock vs Montagnard.
Février, 11, 9.00-10.30.—Heather vs Shamrock.
Février, 14, 10-11.—Montagnard vs Heather.

SETION B.

Janvier, 11, 10-11.—St. Lawrence vs Binte.
Janvier, 16, 10.11f.—Crystal vs St-Lawrence.
vs Points.
Janvier, 20, 10-11.—Points vs Crystal.
Janvier, 23, 10-11.—Points vs. St-Lawrence.
Février, 3, 10-11.—St-Lawrence vs. Crystal.

LES PARTIES D'AUJOURD'HUI

SHAMROCX vs OTTAWA

Nous avons assez parlé cette semaine de l'équipe du Shamrock, pour que le public sache à quoi s'en tenir sur ses chances de gagner la partie de ce soir. Il est possible qu'il sorte vainqueur de la lutte de ce soir; les progrès qu'il a accomplis cette semaine nous permette d'espérer une défaite pour Ottawa, mais cette victoire possible causera au public autant de surprise que sa dégringolade de l'autre soir. Mais s'il gagne il ne l'aura pas volé, car les dépêches d'Ottawa nous annoncent que les sénateurs sont en parfaite condition.

Ottawa, 10—Le club de hockey a eu hier soir une splendide pratique, pour la préparer au match avec le Shamrock. Le club est beaucoup amélioré depuis sa partie apec le Victoria, et pas mal d'argent sera engagé, si possible, sur le résultat de la partie. Spittal, le nouveau point, joue d'une manière magnifique, et il sera en parfaite condition demain.

L'équipe se compose de:
Goal—Hurton.
Point—Spittal.
Cover—Duval.
Avants—Henry, Westwick, Stewart et Watts.

Comme on le voit, la partie sera intéressante au plus haut point, car de son résultat dépend les chances du Shamrock pour le championnat.

VICTORIA vs QUEBEC

Les dépêches de Québec ont un ton de confiance qui ne nous fait prévoir rien de bon sur le sort du Victoria ce soir. Mais nous avons confiance aux chances du Victoria, et nous croyons qu'il reviendra vainqueur de cette première partie. Tout de même, nous ne risquerions pas une centime sur le Victoria, car la force du Québec est encore une quantité inconnue, et le club de la vieille cité ménage toujours quelque désagréable surprise aux clubs qui vont le défier sur son terrain.

Le Victoria a eu une bonne pratique jeudi soir. Tous les hommes étaient présents et ils ont joué avec une vigueur et une habileté admirables. La défaite de samedi dernier leur a donné une bonne leçon, et ils ont pratiqué avec ardeur cette semaine, afin de ne rien laisser au hasard.

L'équipe qui se rendra à Québec sera en parfaite condition, et s'il est possible d'arracher la victoire à Québec, les Vics seront capables de venir à bout de cette grande affaire. L'équipe se compose de:
Goal, Munroe.
Point, McRobie.
Cover, Grant.
Avants, Bowie, Stuart, Russell et Locke.
Les substitus seront W. et B. Strachan.

—Arthur Farrell a été choisi comme referee, mais il n'a pas encore donné son consentement.

MONTREAL vs SHAMROCK

Il y aura cet après-midi, une partie intermédiaire entre le Montreal II et le Shamrock II.

L'équipe du Shamrock n'est pas encore connue, mais les hommes suivants composeront le Montreal:
Goal, Donnelly.
Point, Hodge.
Cover, Bellingham.
Avants, Gardner, Meldrum, Strike, et Hooper.
Substituts, Percival et Patrick.

LA LUTTE

GONTHIER SURPREND SON MONDE

Bien que nous ne veuillons en aucune façon prédire le succès de Gonthier, nous pouvons, tout de même annoncer, qu'il devient formidable. Tous ses amis connaissent bien sa force prodigieuse et son habileté, mais il a surpris son monde durant ses pratiques d'hier.

Son entraîneur, le professeur Daoust, n'est pas le premier venu, et il s'y connaît en fait de bonne lutte; et bien, lui comme les autres, est étonné des progrès de son puissant élève. Au commencement des leçons de lutte, Daoust mettait Gonthier à terre de temps à autre, mais maintenant il ne peut rien contre lui, et Gonthier déjoue tous ses tours et tous ses efforts. Hébert et Bourbon n'ont qu'à se bien tenir.

C'est ce qu'ils se proposent de faire. Ils pratiquent ardemment tous les deux et s'ils sont tombés ce ne sera pas leur faute.

Comme Gonthier, ils travaillent avec une ardeur incroyable et sont absolument convaincus de leur supériorité.

Bref, le vaincu ou les vaincus, comme on le voudra, n'auront aucune raison à apporter s'ils sont défaits loyalement, car, à leur dire, ils sont prêts à parer à toutes éventualités.

Au delà de trois mille dollars sont déjà engagés sur le résultat de cette rencontre.

Le dernier pari connu a été fait hier à Ste-Scholastique. Deux personnes très bien connues dans notre monde politique ont parié la jolie somme de quatre cents dollars. Nous souhaitons bonne chance à tous.

REGATES

TOURNOI INTERNATIONAL EN IRLANDE

(Spécial au "Journal")

Lord Minto a reçu du lord lieutenant d'Irlande copie des conditions des grandes régattes internationales qui doivent avoir lieu en Irlande en juillet 1902 et dont lord O'Brien, juge en chef de l'Irlande, est président. A cette course, lord Minto propose que le Canada envoie une équipe de huit rameurs.

TROT et AMBLE

HEUREUX PROPRIETAIRE!

M. Ketcham, le propriétaire du champion trotteur du monde, vient de communiquer à la presse, que son cheval Cresceus a gagné cette année plus de $70,000 en bourses et en exhibitions. Qui ne voudrait être à la place de Ketcham!

NOTES

Wm F. Davis, le plus ancien joueur de golf professionnel du Canada est mort mercredi dernier, près de New-York. M. Davis était écossais de naissance et vint au Canada en 1885 à la demande du Montreal Golf Club pour instruire les joueurs. En 1890, il alla s'établir aux Etats-Unis.

La ville de Pittsburg organise en ce moment un carnaval qui durera toute une semaine, commençant le 27 janvier et se terminant le 1er février. Il y aura des courses en patin, des courses de chevaux, des joutes de hockey, une parade, un feu d'artifice, une mascarade, attaque du palais de glace, musique par la fanfare de la ville, illuminations.

MALBAIE

(De notre correspondant).

—Un joli mariage a eu lieu ce matin, à la Malbaie. Monsieur Edgar Larouche, le plus jeune fils de M. Ismaël Larouche, a épousé Mlle Berthe Riverin, fille de feu M. William Riverin, et nièce du capitaine Geo. Riverin.

—Séance orageuse du Conseil de la paroisse de la Malbaie, mardi matin. Il s'agissait de rendre la vaccination obligatoire. De nombreux contribuables, plus turbulents que sages, ont forcé les conseillers de clore la séance sans transiger aucune affaire.

Il est regrettable de voir des gens, faire autant d'opposition à une mesure qui est tout dans l'intérêt de la santé publique.

Au conseil du village de la Malbaie, la même scène a eu lieu, mardi soir, et rien ne s'est fait.

Les conseillers de la paroisse étaient unanimes pour faire appliquer les règlements, mais les conseillers du village ayant eu peur de la populace, se sont prononcés contre la mesure à l'exception d'un seul qui a eu assez de force de caractère pour se prononcer en faveur du règlement.

Il est vraiment regrettable de voir que notre population comprenne si peu ses intérêts, lorsqu'il s'agit de se préserver des maladies contagieuses.

Nous espérons que le Conseil provincial d'hygiène fera observer la loi dans nos municipalités.

A la Pointe au Pic le même règlement a été mis en force, sans protestation de la part de la population. Il en a été de même à St-Siméon, où le maire, M. Mauril Tremblay, a droit à des félicitations, pour les mesures énergiques qu'il a prise pour entayer le progrès de la picote, dans sa paroisse.

—M. Arthur Cimon, parti de la Malbaie, il y a près de dix-huit ans et habitant le Nicaragua, exploite actuellement une mine d'or dans ce pays, sur la rivière Bluefields.

—Les révérends MM. Savard, curé de St-Siméon, Parant, curé de St-Fidèle, et George Gagnon, curé de St-Irénée, étaient à la Malbaie, mercredi, ainsi que M. Mauril Tremblay, maire de St-Siméon.

—W. E. C. Wurtele, gérant de l'hôtel Tadoussac, était à la Malbaie, ces jours derniers, de retour de son expédition de chasse, en arrière de St-Siméon.

Encore la question des frontières de l'Alaska

Washington, 11— On croit que le gouvernement américain a l'intention de proposer au Canada le règlement de la question des frontières de l'Alaska, en dehors des autres questions pendantes, entre les deux pays.

Un nouveau copain

Londres, 11. — Sir Alfred Jones, président de l'Ecole de médecine tropicale à Liverpool, a reçu une lettre du major Ross disant que le docteur Dutton à Bathurst (Gambie), a fait la découverte d'une nouvelle famille de parasites qui engendrent chez les hommes une fièvre analogue à la maladie des chevaux causée par les piqûres de mouches dans l'Afrique du sud.

Il refuse une décoration "teinte de sang italien"

Rome, 11. — D'après l'"Italia," le roi d'Abyssinie, Ménélick, aurait envoyé une décoration au marquis Visconti-Venosta, ex-ministre des affaires étrangères d'Italie, et ce dernier l'aurait retournée au roi avec son refus d'accepter une décoration teinte du sang italien.

Les Américains au Vénézuéla

Washington, 10— Il est probable que le "Kearsage" et plusieurs autres vaisseaux de l'Atlantique Nord se rendront bientôt à La Guayra, avec un grand nombre de soldats d'infanterie de marine, pour protéger les Américains en cas de besoin.

Deux Acadiens tués

Halifax, N.-E., 10.—Il y a quelques jours, à Springhill, un éboulement de pierre s'est produite dans la mine de charbon, et deux mineurs acadiens ont été tués sur le coup. Ce sont MM. Docité Melanson, de la Haute Aboujagane, fils de M. Eustache M. Melanson, et neveu de M. [illegible] elanson, M.P.P., et M. Jacques Degrâce, de la Baie des Chaleurs.

AVEC "GRANDAS" CIGARES
SANS COUT EXTRA.
FUMEURS: Dans tous les magasins de cigares où se vend le Grandas, vous verrez une exposition de
BELLES BOITES A CIGARES ET MOITEURS
Cette boite vous appartient. Le marchand est autorisé à vous la donner—GRATIS—la seule condition est que vous achetiez n'importe quelle sorte de la liste suivante:—

DESCRIPTION DE LA BOITE:	
Grandeur 9 x 7½ x 3½ pcs, superbement curaillée et lithographiée en 14 couleurs, valant $1.50. Préparé avec des "pads" montures patentes—Belles, ornementales et utiles.	1 boite de Cigares Media Regalia, 50 par boite	$6.50
	2 boites de Perfectos Chicos, 25 par boite, chaque boite	3.00
	2 boites de Ramallettes, 25 par boite, chaque boite	3.00
	2 boites de Petits Ducs, 25 par boite, chaque boite	3.00
	2 boites de Perfectos, 25 par boite, chaque boite	3.75

GRANDA HERMANOS Y CA., Montreal
Fabricants de Cigares Havanes Exclusivement.

Mort de Rollin-Jacquemin

Paris, 10 — M. Rollin-Jacquemin, un Belge, qui fut pendant un temps, le représentant de l'influence anglaise au Siam, est mort hier, à Bruxelles.

ON SE COGNE POUR DE BON LA-BAS

sanglante et meurtrière bagarre au parlement du Paraguay

Buenos Ayres, 10 — Les rumeurs lancées hier, disant qu'une révolution venait d'éclater dans la république du Paraguay, sont fondées.

La révolte qui a éclaté à l'Assomption, la capitale, a eu pour cause la question de la succession présidentielle, le terme du président Aceval, expirant, en novembre prochain.

La junte révolutionnaire était composée du général Caballero, du général Escodar, du colonel J. A. Escurra, ministre de la guerre, de Senor Marro, membre du cabinet et du sénateur Freitas.

Le président Aceval a offert sa démission et elle a été acceptée par le Congrès.

Une bagarre a eu lieu à la Chambre des députés, au cours de laquelle le sénateur Facundo Isfrau, président du conseil d'hygiène a été tué, et le général Caballero, les sénateurs Miguel et Corbalan, le député Fernando Carreras ont été sérieusement blessés.

Le congrès du Paraguay a mis les rênes du gouvernement dans les mains du vice-président Senor Hector Carvalho. Une grande excitation règne à l'Assomption.

ON VEUT REVISER LA CONSTITUTION AMERICAINE

L'élection des sénateurs par le peuple

Washington, 11 — Il est fortement question d'un congrès national où l'on proposerait plusieurs amendements à la Constitution fédérale.

On insisterait particulièrement, parmi les délégués de maints Etats, sur l'élection des sénateurs fédéraux par le vote populaire.

Le sénateur Lodge est opposé à ce changement. "Lequel, dit-il, amènerait dans les affaires un bouleversement aussi grave que le ferait un remaniement du tarif douanier."

En tout cas, plusieurs Etats se sont déjà prononcés en faveur de la revision de la Constitution, et le mouvement aboutira probablement à un congrès national.

TRIBUNE LIBRE

L'élection du quartier St-Gabriel

Monsieur,

On vient d'attirer mon attention sur un article publié dans le "Herald", disant que ma candidature a été suscitée par les cochers, dans le but d'amasser des votes en faveur de l'échevin Jacques Cette assertion est absolument fausse et elle a été lancée dans le seul but de me nuire auprès des contribuables de ce quartier. Comme je me suis déjà présenté aux électeurs comme candidat indépendant, pour mener la bataille jusqu'à la fin, quand le temps sera venu, je me ferai un devoir de montrer ce que sont mes partisans. Au nombre de ces derniers, se trouvent la plupart des propriétaires du quartier lesquels n'appartiennent pas à la respectable corporation des cochers.

Je dois, en outre, déclarer ici que les cochers n'ont aucun candidat attribué, mais qu'ils appuient différents candidats dans leurs quartiers respectifs, suivant que ces derniers servent leurs intérêts plus ou moins parfaitement.

D. PARKER.

PARC SOHMER
DIMANCHE 12 JANVIER
(Après-midi, 3 heures; soir 8 hrs)
Mlle MEISSONNIER, chanteuse légère.
BEDARD et GERVAIS, acrobates.
M. et Mde SOULIER, duettistes.
Mlle Blanche de KOTRET chant et danses.
RAYNOR et PRENTICE, comédiens irlandais.
A. BOURRET, (âgé de 16 ans), tours de force.
Joli programme de musique.
Admission 10 cents.
1 Ins.

L'Asthme—Baume Rhumal.
278-d w-t f

Sont au Riendeau:
J. A. Perrault, Labelle; T. Allard, Granby; Dr. Chs. Dan S. Longpré, St-Jérôme; Boulay, St-Isidore; Elzéar Brousseau Québec; T. E. Simard, Valleyfield; John McMillan, Rigaud; Jos. Archambault, Mascocche; B. Leclaire, Sorel; C. H. Beauchemin, St-Jean; L. Lucier, Maria; S. Pagé, St-Maglotte; J. Dufour, Alb. J. Pelland, Trois-Rivières; Jos. Côté, Québec; L. P. Lazare et dame, St-Rémi.

Sont au St. James:
John McFarlane, Valleyfield; J. J. Conner, Québec; E. Catudal, St. Johns, Qué; V. F. Lads et fils, Ejinsdale, N.-S.; O. J. Yongs, Rumsford's Falls, Me; J. A. McKenzie, Calgary, N.-W.-T.; M. et Mme H. Bourdo, Plattsburg, N.-Y.; M. et Mme C. Lalonde, Plantagenet; Dr. C. A. McDonald, Milltown, N.-B.; J. Rioux, Lévis; G. Fiset, Grand Forks, N.-D.; T. McGovern, Trontin, N.-Y.; P. Hanley, St-Albans, Vt.; Wm. Juergens, Chicago, Ill.; M. et Mme J. L. Dozois, Granby, Que.

A LOUER ou à vendre un magasin No. 949 rue Ste-Catherine, Montréal. Une bonne localité pour un hôtel, une bonne écurie, une grande cour et une bonne cave, adressez-vous au No 955 Ste-Catherine, J. Labonté. 21-1.

AVIS DE BREVET.

FREDERICK EDWARDS, de Londres, Angleterre, propriétaire du brevet canadien No 66,329 protégeant des perfectionnements dans les "pompes", est disposé à accorder des licences ou autrement de telle invention brevetée, ou autrement la fournir.

Les demandes doivent être faites à Owen N. Evans, solliciteur de brevets et expert, Temple Building, Montréal. 21-2.

Sans Endosseur ni Sûreté

Les personnes travaillant à salaires peuvent emprunter de l'argent sur leur propre signature, sans endosseur ni sûreté; conditions de paiements au choix de l'emprunteur. Toutes les transactions sont confidentielles.

Montréal Credit Company, 104, Temple Building, 185 rue St-Jacques. 278-3m.

AVIS DE BREVET

GEORGE GORDON CAVE, de Penny Stratford, Buckingham, Angleterre, et HERBERT SKYRING STONEHAM, de Londres, Angleterre, les propriétaires du brevet canadien No 81,608, protégeant des perfectionnements de procédé pour produire des extraits de malts, houblon et autres substances, sont disposés à accorder des licenses pour l'usage de telle invention brevetée, ou autrement fournir aucune demande pour cela.

Les demandes doivent être faites à Owen N. Evans, solliciteur de brevets et expert, Temple Building, Montréal. 20-3.

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit.—No. 17259.—S. Asner, demandeur, vs. T. H. Mace, défendeur.—Le 21e jour de janvier 1902 à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit Défendeur, au No 5 rue Tara Hall, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit Défendeur, saisis en cette cause consistant en effets de ménage et piano, etc.—Conditions: argent comptant.—Montréal, 10 janvier 11902.—F. X. Champagne, H.C.S. 21-1.

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit.—No. 16524.—R. Martel, demandeur, vs. H. O'Hara, défendeur.—Le 20e jour de janvier 1902 à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit Défendeur, au No 19 rue St-Urbain, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit Défendeur saisis en cette cause consistant en effets de ménage.—Conditions: Argent comptant.—Montréal, 10 janvier, 1902.—F. X. Champagne, H.C.S. 21-1.

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit.—No. 12238.—Abondius Martineau et al, demandeurs, vs. George Prud'homme, défendeur.—Le 20e jour de janvier 1902 à quatre heures de l'après-midi, au No. 1385 rue Ontario, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit Défendeur saisis en cette cause consistant en un bicycle complet.—Conditions: argent comptant.—Montréal, 10 janvier 1902.—Olivier C. Coutlée, H.C.S. 21-1

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit.—No. 17661.—Joseph Arthur Lamarche, demandeur, vs. Dame Isabelle Viala et vir, défenderesse.—Le 20e jour de janvier 1902 à dix heures de l'avant-midi, au domicile et places d'affaires de ladite Défenderesse, au No. 546 rue Lagauchetière en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite Défenderesse saisis en cette cause consistant en table de baccarat et autres tables, piano, et biens-meubles de ménage, etc.—Conditions: argent comptant.—Montréal, 10 janvier 1902.—Olivier C. Coutlée, H.C.S. 21-1.

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit.—No. 9363.—G. Bowell, demandeur, vs. James alias Michael Cooney, défendeur.—Le 20e jour de janvier 1902 à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit Défendeur, au No 116 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit Défendeur saisis en cette cause consistant en meubles de ménage, etc.—Conditions: argent comptant.—Montréal, 10 janvier 1902.—F. X. Champagne, H.C.S. 21-1.

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit.—No. 16040.—Albert Maynard, demandeur, vs. Aristide Rolland, défendeur.—Le 20e jour de janvier 1902 à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit Défendeur, au No 427 Avenue Laval, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit Défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc.—Conditions: argent comptant.—Montréal, 10 janvier 1902.—J. S. Bourassa, H.C.S. 21-1.

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour Supérieure.—No. 2859.—J. Girard, demandeur, vs Dame A. Demers, défenderesse, et J. Dorion mis en cause.—Le 20e jour de janvier 1902 à dix heures de l'avant-midi, au No 30 rue St-Denis en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit Défendeur saisis en cette cause consistant en meubles de ménage, etc.—Conditions: argent comptant.—Montréal, 10 janvier 1902.—J. H. Beaulieu, H.C.S. 21-1.

—Au feu!

Le savant Budétravaillait dans son cabinet; un domestique tout essoufflé vint lui dire que le feu était à la maison.

—Allez le dire à ma femme, répondit-il, je ne me mêle pas des affaires de ménage.

LA FOULE - - -

assidue à nos ventes d'escompte est une preuve suffisante que les gens de Montréal sont parfaitement convaincus que quand nous annonçons une vente spéciale nous sommes sérieux. Si vous avez besoin de quelque chose dans notre ligne:

Chemises, Cols, Poignets, Sous-vêtements, Gants, Bas, Foulards, Mouchoirs, Robes de Chambre, "Smoking Jackets," Tuniques de Bain, Pyjamas, Robes de Nuit, Bretelles, Ceintures, Serviettes de Turquie, etc.

Tout à 20 p. c. de moins que les prix réguliers marqués

R. J. TOOKE, 177 rue St-Jacques
2387 rue Ste-Catherine, Ouest
1553 rue Ste-Catherine, Est

"VICTORIA CROSS" CIGARE DE L'UNION à 5c

E. N. CUSSON & CIE, MONTREAL. Encore tout nouveau et déjà le plus populaire. 265-1a

Division St-Jacques

Comités de M. Bergeron

1492 rue Ste-Catherine
(CENTRAL)
1236 rue Ontario
1324-26 rue Ontario

☞ **Tous les électeurs sérieux et indépendants y seront toujours les bienvenus.**

EN PLEIN AIR

Il n'y a pas de salle assez grande dans St-Jacques pour contenir la foule qui accourt à M. Bergeron.

Trois mille personnes environ assistaient à la réunion d'hier soir.

Auditoire paisible mais enthousiaste.

Les orateurs ont été acclamés et lorsque la liste des orateurs fut épuisée, on en demandait encore.

Après l'assemblée on est allé reconduire M. Bergeron à son comité central, où tout le monde travaille avec un entrain superbe.

Il y a de l'enthousiasme partout dans St-Jacques.

UNE ERREUR

"Electeurs de Saint-Jacques, aidez-nous à écraser l'ancien allié de feu Clarke Wallace."

C'est la "Patrie" qui pousse ce cri. Malheureusement pour elle, il y a une erreur et une grave erreur.

Ce n'est pas M. Bergeron mais M. Laurier en personne que nous retrouvons à côté de Clarke Wallace, quand il s'agit de fanatisme et de persécution.

LAURIER, WALLACE, McCARTHY, voilà les trois chefs qui ont dirigé la lutte contre nos compatriotes du Manitoba.

NOS GRANDS HOMMES

M. Laurier se moque du public, délaisse ses compatriotes, ignore les représentants du peuple, joue à l'autocrate, impose ses candidats, enfin joue au petit potentat.

Et parce que nous le combattons, on nous dénonce comme de mauvais Canadiens.

Cent mille Canadiens-français ont voté contre lui aux dernières élections. Sont-ils tous apostats de leur race?

Non. Mais ils croient que M. Laurier n'est pas l'homme qu'il faut, même dans l'intérêt canadien-français, à la tête du pays.

Et ce qui se passe de ce temps-ci les confirme davantage dans cette opinion.

Mais les libéraux ont-ils bien le droit de nous reprocher notre attitude?

Sir Wilfrid Laurier n'est pas plus canadien que Laurier et ses successeurs.

Et depuis trente ans, les chefs libéraux ont-ils eu d'autre préoccupation que de détruire les chefs conservateurs canadiens-français, par le mensonge et la calomnie?

M. LAURIER ET M. BERGERON

Il faut battre M. Bergeron parce qu'il a insulté M. Laurier, dit la "Patrie".

C'est le cri: il ne faut pas toucher à M. Laurier.

Pourquoi? Est-il déjà canonisé, pour avoir lâché ses compatriotes.

M. Bergeron a combattu M. Laurier énergiquement comme c'était son droit, mais quand l'a-t-il insulté?

En chambre, l'ex-député de Beauharnois a toujours eu pour le premier ministre de grands égards.

A la tribune il a toujours parlé poliment.

Qu'il ait été quelquefois sévère, cela se peut, mais si c'est un crime, la division St-Jacques est remplie de criminels. Pensez-vous que les amis de M. Drouin soient bien tendres pour M. Laurier. Et ceux de M. Brunet l'étaient-ils beaucoup il y a trois jours?

Ce cri est ridicule. M. Bergeron est un adversaire mordant, mais ce n'est pas un insulteur.

C'est la remarque que faisaient avant-hier soir beaucoup d'électeurs qui avaient sans doute été prévenus contre lui par la lecture de la "Patrie" et qui écoutaient avec plaisir sa belle éloquence.

ELECTIONS CIVIQUES

Suivant la 79e clause de la charte de la Ville, l'élection du maire et des échevins aura lieu tous les deux ans, le premier jour juridique de février.

Les bulletins de présentation des candidats devront être produits au bureau du greffier entre le 15e et le 20e jour de janvier à midi.

Chaque bulletin doit être signé par au moins 20 électeurs habiles à voter et dont les noms sont inscrits sur la liste électorale en vigueur dans le quartier où se fait l'élection.

La date du 15 tombe mercredi prochain, et les candidats auront jusqu'au lundi suivant pour produire leurs bulletins de présentation.

Le premier février prochain sera un samedi.

Le bulletin de présentation d'un candidat à l'échevinat doit être accompagné de divers documents concernant sa qualité de sujet anglais, la valeur de ses immeubles, son dépôt de $200 entre les mains du greffier, etc.

Six jours avant l'élection, c'est-à-dire le 25 janvier courant cette année, le greffier donnera entre autres, un avis public de la date et des endroits où se fera la votation.

CANDIDATURES CIVIQUES

Dans le quartier Centre No 1, M. J. Z. Resther, qui se présente en opposition à M. l'échevin Laporte, se dit assuré de la victoire s'il continue de recevoir l'encouragement et les adhésions qu'il trouve chez les électeurs visités par lui jusqu'ici.

Dans le quartier Est, No 2, M. le notaire Lévy sera l'adversaire de M. l'échevin Lamarche; on ne sait pas encore si M. l'échevin Lapointe sera élu sans opposition.

M. L. Payette, un entrepreneur à l'aise, fait la lutte à M. l'échevin Savignac dans St-Louis No 1, et M. Camille Lemay, un autre entrepreneur, se présente contre M. l'échevin Gagnon dans le No 2.

Dans le quartier St-Denis No 1, M. l'échevin Martineau n'a pas encore d'adversaire connu; M. l'échevin Valières a pour adversaire M. J. Keegan, un entrepreneur de la localité.

Jeudi soir, les amis de M. Keegan ont eu une réunion considérable au No 1315, au coin des rues St-Denis et Carrière, sous la présidence de M. Beauchemin. L'ouverture du Comité Central s'y est faite au milieu de l'enthousiasme général. Plusieurs orateurs ont porté la parole, entr'autres MM. A. Délisle, Lamert, Latulippe, Hefferman, Royal, etc.

Dans le quartier Centre No 2, M. l'échevin LeBeuf aura pour adversaire l'honorable M. Nantel.

Ainsi que nous en faisions la remarque hier, le "Herald", annonce comme probable l'élection par acclamation du groupe des échevins qui forment le groupe de M. Ames,— à savoir: MM. McBride et Carter dans le 1 quartier Centre No 1; MM. Sadler et Robertson dans St-Antoine Ouest; MM. Ames et Stearns dans St-Antoine, Est; MM. Clearihue et Ekers dans St-Laurent; M. Turner dans St-Gabriel No 2.

Dans Ste-Anne, M. Ames n'a pas répugné à se déclarer en faveur de la réélection de l'échevin Gallery No 1; par contre, il remue ciel et terre pour faire de l'opposition à M. l'échevin Roy dans St-Jean-Baptiste No 2.

Son choix dans ce cas montre que tous les moyens comme toute espèce d'individus lui seront bons pour s'assurer des partisans dans le nouveau Conseil.

Dans St-Antoine Sud M. l'échevin Raby se voit susciter de l'opposition de la part de MM. Ames, ainsi que M. l'échevin Faucher.

Il est plus que probable que si M. Raby avait voulu s'engager par écrit à être la machine à voter de M. Ames dans la prochaine composition des Comités permanents du Conseil, il aurait été élu par acclamation.

Pilules de Longue Vie (Bonard)

Télégraphie sans fil

M. Marconi a décidé d'installer son matériel au Cap Breton

Mais il n'a pas encore choisi l'endroit précis

Je vais faire commencer immédiatement les travaux à la station du Cap-Breton, "a dit hier M. Marconi, à un journaliste.

Les matériaux employés à la construction du pouvoir seront pris au Canada. Cette nouvelle station sera moins puissante que celle du Cap Cod, mais surpassera celle de Cornwall.

La main-d'oeuvre sera aussi fournie par les Canadiens, mais aussitôt après mon arrivée à cet endroit, des experts viendront d'Angleterre pour la surveillance des travaux.

L'Ile du Cap-Breton est définitivement choisie comme le point de la côte le plus propice à cette construction, mais il reste encore à fixer l'endroit précis.

Les plans aussitôt que préparés seront soumis au gouvernement de la Puissance pour être adoptés.

Le jeune et célèbre inventeur de la télégraphie sans fil est arrivé d'Ottawa hier matin, et il laissera probablement Montréal dès ce soir, à destination de New-York.

"Ma visite au Canada, a dit encore M. Marconi, m'a causé un plaisir intense, car depuis que je foule le sol Canadien, j'ai été traité partout avec la plus grande courtoisie possible."

"Le Gouvernement surtout a eu pour moi des bontés particulières en m'assistant dans ses travaux. Il s'est mis complètement à ma disposition, et je tiens pour cela à exprimer ma reconnaissance."

Interrogé s'il en était venu à quelqu'arrangement avec le gouvernement ou les compagnies télégraphiques pour la distribution des dépêches enregistrées de ce côté-ci de l'Atlantique, M. Marconi a répondu comme suit: "Je préfère ne rien dire là-dessus maintenant."

"Cependant, il est certain que la station qui doit être construite de ce côté-ci de l'océan sera placée sur l'Ile du Cap Breton.

"Quant à l'endroit précis, on peut difficilement le fixer maintenant.

"Aussitôt après mon arrivée en Angleterre des experts seront envoyés au Cap-Breton pour surveiller la fidèle exécution des plans.

"Je ne vois plus maintenant aucun obstacle à la rapide construction de cette station et je prévois que les travaux seront en marche au mois de juin prochain. A peu près vers ce temps. Le plan de la station sera soumis au Gouvernement aussitôt qu'il sera prêt.

"Il n'y a pas le moindre doute à avoir sur le succès des expériences concernant les communications à travers l'océan. Les signaux obtenus ont été pleinement vérifiés et il ne peut y avoir aucune méprise sur cette question."

Monsieur Marconi a reçu les félicitations de plusieurs amis à son arrivée d'Ottawa à la gare Windsor.

LE BOARD OF TRADE

Assemblée spéciale lundi prochain au sujet du nouvel edifice

Le Board of Trade de Montréal a accordé hier après-midi une entrevue à une délégation des porteurs d'obligations sur seconde hypothèque, composée de MM. J. Hutcheson, Thompson, Raphael Smith, D. Robertson, Robert Archer et Arthur Ross.

MM. Adam Thompson, Harvie et Hutcheson représentaient le conseil du Board of Trade.

Dans une longue conférence avec le conseil, les délégués ont obtenu toutes les informations voulues au sujet de la reconstruction du bâtiment nouveau. M. Hutcheson a remercié le conseil de l'interview qu'il a bien voulu leur donner.

Le Board of Trade aura une séance spécial lundi prochain pour recevoir le rapport de M. C. A. Hutcheson, nommé expert pour examiner les plans de l'édifice.

COMTE LAVAL

Les amis de M. Léonard, candidat conservateur dans Laval, qui désirent mettre à sa disposition des voitures, sont priés de s'adresser au bureau de l'honorable M. LeBlanc, No 66, rue Saint-Jacques, où l'on peut obtenir toute information relative à l'élection.

La Grippe—Baume Rhumal.
273-d w-tf

MORT DE DEUX CITOYENS DE MONTREAL

On annonce la mort de deux citoyens de Montréal, M. Baruch Bloomfield, 359 Sanguinet, et son fils Moïse, résidant à la Nouvelle-Orléans.

Celui-ci étant mort presque subitement, peu de temps après l'arrivée de son père chez lui, M. B. Bloomfield fut tellement affecté de cette mort qu'il tombât malade lui-même et mourut mardi dernier à la Nouvelle-Orléans. Il laisse une femme et quatre enfants.

Un service spécial sera chanté pour lui mardi soir à la synagogue de l'avenue du Collège McGill.

M. Baruch Bloomfield était âgé de 59 ans et grandement estimé de ses compatriotes auxquels il rendit de grands services, car il était très versé dans la science du Talmud et dans la littérature hébraique.

LES LISTES ELECTORALES

La révision des listes électorales de la ville s'est continuée hier, devant le recorder Poirier.

Un certain nombre de noms des quartiers St-Antoine Sud, Ste-Anne et Centre ont été pris en délibération. Il n'y avait aucune application pour de nouveaux noms à ajouter aux listes du quartier St-Antoine Est et Ouest.

MONUMENT NATIONAL

Cours d'Histoire

M. Louis Loranger traitera ce soir de M. de Callières et de son administration Kondiaronk. Son caractère. Son influence sur les tribus Sauvages. Tentative d'invasion par l'Amiral Walker. M. de Vaudreuil. La Paix d'Utrecht.

PERSONNEL

Le docteur Louis Franchère, chirurgien-dentiste, peut-être consulté tous les jours à son bureau, 1592 Ste-Catherine. Téléphone Est 1591. 266—la

Grande Assemblée

EN FAVEUR DE

M. J. G. H. Bergeron

CE SOIR, à 8 Hrs p.m.

A la salle Brosseau (salle des Forestiers), coin des rues Bonsecours et Champ de Mars

M. Bergeron, le candidat populaire, et d'autres orateurs adresseront la parole.

Venez en foule pour entendre discuter les grandes questions politiques du jour.

LA LIGNE RAPIDE

e Pacifique Canadien soumissionnera-t-il

Les armateurs de Londres ne prêtent aucune foi au rapport de la St. James Gazette" de Londres, allant à dire que MM. Harland et Wolff auraient été priés par le capitaine Farquhar et un M. Hatty, de faire leur soumission pour l'achat de trois steamers devant servir à la ligne rapide du Canada.

Un membre éminent du Barreau qui a des rapports fréquents avec sir Wilfrid Laurier disait hier: "Cela me semble tout à fait impossible car j'ai de mes propres clients qui se proposent de faire des soumissions et qui attendent encore pour agir, les décisions du gouvernement. D'ailleurs je suis certain que sir Wilfrid Laurier n'autorisera jamais des particuliers à conclure des arrangements pour cette ligne du service rapide."

M. Robert Reford s'est moqué de cette rumeur, car il n'a jamais entendu parler de ces personnages et de semblables vaisseaux qui coûteraient $10,000,000.

Un actionnaire d'une importante compagnie croit que le capitaine Farquhar a lancé cette idée de l'autre côté, dans le but d'attirer sur lui l'attention du gouvernement qu'il sait devoir bientôt délibérer sur cette matière.

Dans certains cercles, on dit que le Pacifique Canadien soumissionnera car il est facile de comprendre que seule une compagnie de cette puissance peut supporter les frais d'une semblable entreprise y compris les pertes énormes à subir pendant les deux premières années de service.

D'autres qui connaissent le capitaine Farquhar disent qu'il est allé en Angleterre tout simplement pour acheter un steamer devant faire le service entre Halifax et Sydney.

LES EXAMENS EN PHARMACIE

Les examens trimestriels de l'Association Pharmaceutique de la Province de Québec ont eu lieu le 2 janvier 1902 Sur les trente candidats qui se sont présentés devant les examinateurs, ceux seulement dont les noms suivent sont sortis victorieux de l'épreuve: MM. Oswald Handfield, J. H. Lareau, John Blackburn, Ed. Lafrenière, Donat Handfield, J. L. Séguin, O. Jasmin, Henri Payette, Emile Miller, Alexis Brault, Jos. Handfield, L. Rousselle, E. C. Drolet, Henri Bourdeau, H. Lauzon et Jos. Desrosiers.

M. J. Z. Millette a échoué sur l'histoire ainsi que J. H. Latour sur l'arithmétique.

Les matières d'examen étaient le français, l'anglais, le latin, l'arithmétique, la géographie et l'histoire.

Les examinateurs étaient les professeurs J. O. Casgrain, de l'Ecole Normale Jacques-Cartier et Isaac Gammelt, du High School de Montréal.

Les prochains examens auront lieu le 3 avril, 1902. K

COTE FRACTUREE

Une dame A. Furgusson, 49 ans, domiciliée 50 rue Barré, est tombée au bas d'un escalier, hier après-midi. Elle s'est fracturé une côte.

Elle a été transportée à l'Hôpital Général.

UNE ENQUETE EN PERSPECTIVE

Joseph Coutts, qui s'est gelé les pieds et les mains en voulant se rendre de Montréal à Howick, le 1er janvier dernier, est mort à l'Hôpital Général hier soir.

Le coroner McMahon a été informé.

CEUX QUI DEVRAIENT MOURIR

Alphonse Chartier, qui a été assailli rue Saint-Charles-Borromée, et James Purdie, qui s'est coupé la gorge avec un rasoir, prennent tous deux du mieux à l'hôpital Général.

UN CAS INQUIETANT

Une dame Chatel, âgée de 68 ans, résidant rue Sainte-Elizabeth, a été renversée par une voiture, vers 1 heure hier après-midi, à l'angle des rues Ste-Catherine et Saint-Denis, a été transportée à l'Hôpital Notre-Dame, où les médecins ont pu faire le diagnostique de son cas.

On ne sait pas encore s'il y a eu fracture ou simple dérangement d'un membre quelconque.

QUARTIER SAINT-LOUIS

L'organisation de M. Louis Payette, candidat sur le ticket No 1, en opposition à l'échevin Savignac, sortant de charge, est complétée aujourd'hui, et s'il faut en croire les présages, tout annonce une victoire signalée pour le nouveau candidat. La négligence qui a marqué le règne des échevins à l'égard du quartier St-Louis est l'un des plus grands facteurs en faveur de M. Louis Payette. Les électeurs se rendent en foule tous les soirs aux divers comités situés au No 1885 rue Ste-Catherine, 435 rue Craig, 225 Sanguinet, 67 Prince Arthur, 41 Napoléon, rue Drolet, près de la rue Roy.

VOL A L'ETALAGE

Georgianna Michaud, épouse de G. Morin, dont nous avons annoncé l'arrestation sous une accusation de vol à l'étalage au magasin de S. Carsley & Cie, a comparu, hier, en cour de police.

La prévenue ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales et son procès a été remis à huit jours, afin que les médecins puissent se prononcer sur son cas, dans l'intervalle.

Demain

Demain (Dimanche), un excellent programme au Parc Sohmer. 1 Ins.

COMMISSION DES FINANCES

Plaintes des membres de l'Union typographique attentivement écoutées

Une délégation de l'Union Typographique de Montréal, s'est présentée devant le comité des Finances, hier après-midi, pour protester contre l'octroi de certains contrats municipaux, à des patrons qui ne font pas partie de l'Union, et pour revendiquer les droits des ouvriers imprimeurs à être un peu mieux traités de la part des autorités municipales.

La délégation était composé d'Anglais et de Canadiens et M. Drury s'est fait l'interprète de ses compagnons, auprès des membres. Rappelant les taxes élevées que les typographes fournissent comme les autres au trésor municipal, ainsi que les années d'études spéciales qu'il leur faut faire avant de connaître leur métier, il demande, qu'à l'avenir, le Conseil municipal accorde tous ses contrats d'imprimerie à des patrons faisant partie de l'Union. Une requête d'un grand nombre d'ouvriers en typographie est soumise à la considération des membres de la commission.

M. Mark, un autre membre de la délégation appuie les remarques de M. Durry et rappelle que le Conseil municipal de Montréal devrait en cela suivre l'exemple des villes de London, d'Ottawa et de Winnipeg.

L'échevin Sadler s'oppose aux réclamations des ouvriers typographes et déclare que la Ville est bien aise de pouvoir accorder ses contrats au meilleur marché possible, que ce soit à des unionistes ou non. M. J. A. Rodier représentant le corps des Métiers Fédérés, répond à l'échevin Sadler, qu'avec le système actuel, il peut arriver que des injustices criantes soient commises, en accordant de semblables contrats à de gens qui habitent en dehors de la ville, et qui ne paient aucune taxe à la corporation.

L'échevin Laporte promet de prendre en considérations les demandes des ouvriers typographes et de s'occuper de leur rendre justice.

L'EXPOSITION DE VOLAILLES

Les Canadiens-Français qui ont remporté des prix

Parmi les Canadiens-français qui ont remporté des prix à l'exposition de volailles de la salle des manœuvres, il nous fait plaisir de mentionner en premier lieu, M. Gustave Langelier, de Québec, qui a remporté un trophée de grande valeur qui lui fut chaudement disputé par MM. Fortin, Nantel, et Burn.

MM. Fortier et Nantel méritent ensuite une mention honorable pour le nombre de prix qu'ils ont obtenus pour leurs superbes exhibits. N'oublions pas MM. Turpin, Chs. Larose, le docteur J. H. Bastien et A. Archambault, et autres.

A L'UNION CATHOLIQUE

A l'Union Catholique dimanche, M. Alfred DeCelles doit donner une conférence sur les "Principaux Orateurs de la Révolution." Nous avons en même temps le plaisir d'annoncer que M. J. B. Lagacé, critique d'art et président de l'Union Catholique commencera dans une semaine ou deux, une série de conférences sur l'art. Nous en reparlerons.

SERVANTE VOLEUSE

En cour des Sessions Spéciales, hier, le juge Desnoyers a condamné à un mois de prison Célina Lachapelle, convaincue de vol comme servante.

LES VOITURES DU COURONNEMENT

Elles seront très nombreuses et très belles

Paris, 11—Il paraît qu'il y aura, dans le cortège qui défilera par les rues de Londres au moment du couronnement, plus de carrosses qu'on n'en a jamais vu jusqu'ici dans une cérémonie de ce genre et qu'ils seront décorés avec un luxe inouï.

On prépare en ce moment plusieurs carrosses pour le roi et sa suite. C'est la maison qui a fourni ceux de Guillaume IV et de la reine Victoria qui fait ceux d'Edouard VII.

Les ateliers sont, nous dit un journal, encombrés de velours, de drap noir, de bois dorés et il faut s'attendre à en voir sortir des chefs-d'œuvre.

On se rendra compte du soin que l'on met à faire ces royaux carrosses quand on saura que depuis six semaines deux "artistes héraldiques" sont entièrement occupés à peindre les armes du prince de Galles actuel sur le carrosse dans lequel il montera le jour du couronnement.

LES ELECTIONS FRANCAISES

Ouverture de la campagne ministérielle

Paris, 11— M. Waldeck-Rousseau prononcera demain à Saint-Etienne, un grand discours programme qui marquera l'ouverture de la campagne ministérielle pour les prochaines élections. Il sera accompagné de plusieurs de ses collègues et d'une centaine de députés et sénateurs.

ON N'A PAS COUPE LE COU A TUNG FUH SIANG

On craint de lui toucher

Pékin, 10.—La nouvelle de l'arrestation du général Tung-Fuh-Siang, dont l'impératrice douairière a ordonné la décapitation, est fausse.

Le général tartare qui est gouverneur de Kan-Sou n'a pas osé exécuter les ordres qu'il avait reçus, à cause de l'influence de Tung-Fuh-Siang parmi les mahométans qui dominent la province. Le gouverneur craint que l'arrestation de Tung-Fuh-Siang ne provoque les mahométans à la rébellion.

LE PONT DE LONGUEUIL

D'après M. Connolly qui avec le maire Préfontaine s'est le plus occupé de la question du pont de Longueuil il appert que la construction de ce pont serait différée jusqu'à la prochaine réunion du parlement qui devra à la place de l'ancienne charte en accorder une nouvelle.

En attendant, d'autres plus ardents que M. Connolly s'occupent de contracter un arrangement à New-York, pour la construction du pont, conformément à l'ancienne charte.

Scroggie

Un bon mois pour acheter des Rideaux en Dentelles et des Etoffes à Rideaux

La fièvre des bargains s'est étendue à ce département, et les résultats, comme vous le remarquerez, sont decidément favorables à ceux qui achèteront durant ce mois.

Tulle Tambour, à rideaux de fenêtres, 27 pouces de longueur, prix régulier, 30c la verge. Prix de vente, 22 1-2c.

Tulle Tambour, à rideaux de fenêtres, 30 pouces de largeur, valeur régulière, 35c la verge. Prix de vente, 27c.

Bobinette avec frange, 40 pouces de largeur, valeur régulière, 40c la verge. Prix de vente, 25c.

Rideaux en mousseline blanche tachetée, avec frange:

Régulier, $2.25 la paire, pour..... $1.80
Régulier, $2.55 la paire, pour..... $2.30
Régulier, $2.60 la paire, pour..... $2.25
Régulier, $3.10 la paire, pour..... $2.70
Régulier, $3.25 la paire, pour $2.84

Mousseline blanche, bord brodé:
Val. 15c la vge., prix de vente 11 1-2c
Val. 18c la vge., prix de vente 13 1-2c
Val. 45c la vge., prix de vente 36c
Val. 50c la vge., prix de vente 40 1-2c
Val. 60c la vge., prix de vente 45c

Aussi grand bargain en longs rideaux et dentelle.

Département de la Toile et du Coton. Les prix sont réduits durant ce mois

Le public trouve que cet établissement donne, dans ces lignes, le maximum de la valeur. Bien que les toiles et les cotons soient des articles d'étape, nous ne voulons pas que ce département se laisse dépasser par les autres durant le mois des escomptes, c'est pourquoi nous le poussons de l'avant, comme vous pouvez le voir par les prix qui suivent:

Toile grise croisée pour essuiemains à rouleaux, valant 10c la verge; prix de vente..... 7½c

Les lignes qui suivent sont toutes sujettes à un escompte de 10 pour cent.

Essuiemains frangés en toile Huckaback, avec bordure rouge:
Grandeur 14 x 34 pcs, chacun 7c
Grandeur 16 x 33 pcs, chacun 10c
Grandeur 18 x 36 pcs, chacun 12 1-2c
Grandeur 20 x 40 pcs, chacun 15c
Grandeur 21 x 42 pcs, chacun 22c
Tout blancs:
Grandeur 18 x 39 pcs, chacun 12 1-2c
Grandeur 24 x 46 pcs, chacun 18c
Grandeur 19 x 38 pcs, chacun 20c
Grandeur 21 x 41 pcs, chacun 25c
Spécial, pour bureaux de médecin:
Grandeur 16 x 24 pcs, chacun 14c
Essuiemains ourlés, tout blancs:
Grandeur 16 x 32 pcs, chacun 12 1-2c
Grandeur 17 x 33 pcs, chacun 15c
Essuiemains ourlés, tout blancs:
Grandeur 18 1-2 x 38 pcs, chacun 20c
Grandeur 20 1-2 x 36 pcs, chacun 25c
Grandeur 24 x 40 pcs, chacun 30c
Toile de cuisine à essuiemains. Toiles carreautées bleu ou rouge:
16 pouces de largeur, la verge 8c
18 pouces de largeur, la verge 10c
20 pouces de largeur, la verge 11c
25 pouces de largeur, la verge 12 1-2c
Toile Oatmeal à rouleaux 17 1-2 pouces de largeur, la vge 10c
Toile grise croisée à rouleaux, 19 pcs de largeur, la vge. 12 1-2c
Toile Huckaback, 26 pouces de largeur, la verge..... 20c
Toile de Hollande, brune, 30 pouces de largeur, la verge, 12 1-2 cents et 15c
32 pouces de largeur, la verge, 18 cents et 20c
46 pouces de largeur, la vge. 35c
Toile Crash écossaise, 16 pouces de largeur, la verge 12 1-2c
23 pouces de largeur, la vge. 15c
Serviettes ourlées, avec les mots "Glass Cloth", estampés sur quelques-unes, et "Tea Cloth" sur d'autres, chacune 12 1-2c
Dowlas, ou toiles à 5 o'clock tea, blanc uni, 21 pouces de largeur, la verge..... 10c
Avec bordure rouge, 27 pouces de largeur, la verge..... 15c
Toile de table, blanchie ou non blanchie. Quelques coupons à très bas prix, depuis, la verge..... 29c
Belles nappes en damas blanchi, 2 1-2 verges de longueur, valant $2.90 chacune, pour... ... ... $1.95

Serviettes tout ourlées:
Grandeur 18 x 18 pcs. la doz. $.19
Grandeur 24 x 24 pcs, la doz. $1.95
Torchons de plancher en coton, 17 1-2 pouces de largeur, la vg 6 1-2c
Lavettes crochetées, chacune, 3 cents et..... 5c
Torchons de plancher tout faits, grandeur 22 x 22 pcs, chacun 9c
Duck crème, pour tabliers d'hommes qui travaillent, la verge, 14c.
Coutil de lit de première qualité, 2 différents patrons, 32 pouces de largeur, valeur spéciale pour le prix, la verge, 20c.
Toile ouvrée, 22 pouces de largeur, la verge, 15c.
Toile ouvrée hygiénique, mises dans des enveloppes cachetées, contenant 10 verges:
20 pouces de largeur, la pièce 90c
22 pouces de largeur, la pièce $1.00
24 pouces de largeur, la pièce $1.20
Rouleaux de cuisine, très grands et de splendide qualité, chacun, 23c.
Coton blanc, 35 pouces de largeur, valeur spéciale, la verge, 10c.
Batiste Lonsdale, 36 pouces de largeur, très belle et fini mou, la verge, 11 1-2c.
Coton Long Cloth de dames, en coupons de 10 verges. Prix le coupon, $1.05, $1.45 et $1.55.
Toile à draps de lits, blanchie, 2 verges de largeur, la verge, 22c.
Toile à draps de lits, non blanchie, de bonne qualité, 2 verges de largeur, coupons de 2 1-2 et 5 verges. Prix, la verge, 17c.
Coton à oreillers, coupons de manufactures, 40, 42, 44 et 46 pouces de largeur. Valeur 18c la verge, pour 12 1-2c.
Draps Terry pour robes de bain, bleu et blanc, ou rose et blanc, rayé, 66 pouces de largeur, la verge, 98c.
Blanc uni, 60 pouces de largeur, la verge, 65 cents.
Couvrepieds bleu pâle, rose pâle ou rouge, dimension 11-4, chacun, $1.35.
Dimension 12-4, chacun, $1.65.
PORTIERES ET TAPIS DE TABLES dans toutes sortes de confections, couleurs et patrons.
Tapis de table, dimension 8-4, depuis $1.75 chacun.
10-4, depuis $2.35 chacun.
12-4, depuis $2.95 chacun.
Portières, depuis $2.39, la paire.

W. H. SCROGGIE, Angle des rues Ste-Catherine et Université.

UNE GREVE D'ETUDIANTS BARBIERS

Les patrons embêtés

Omaha (Nebraska), 11.—Vingt hommes à demi-rasés ont été hier abandonnés dans leurs chaises à la suite d'une grève qui a éclaté parmi les "étudiants barbiers" de l'établissement. Les "étudiants" avaient payé $40 pour apprendre le métier. Ils se plaignent qu'on ne leur fait pas les conférences promises dans le programme et que leur directeur s'absente la plus grande partie de la journée. Ils ont promis, pour se mettre en grève, d'un moment où toutes les chaises étaient occupées. Un des "étudiants" laissa alors tomber à terre, une bouteille de "Bay Rum"; c'était le signal convenu. Les rasoirs rentrèrent dans leurs étuis, et les étudiants quittèrent l'établissement, non sans avoir déclaré qu'ils allaient attaquerle patron barbier devant les tribunaux pour n'avoir pas tenu ses promesses.

Si vous toussez—Baume Rhumal.
273 w-tf

MARIAGES

SOULIERES-PRIMEAU. — En cette ville, le 9 courant à l'église St-Louis de France, par M. le chanoine Martin de L'Archevêché de Montréal, M. L. Raoul Soulières, comptable, à Mademoiselle Marie-Antoinette Primeau.

L'heureux couple est parti pour visiter les principales villes américaines. 21-1.

DECES

DESJARDINS—A Maisonneuve, Avenue Pie IX, le 10 janvier, à l'âge de deux ans et 9 mois, Joseph-Guillaume-Henri, enfant de Hubert Desjardins.

Funérailles privées. 21-1.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaire. Milton McDonald, gérant, 75 rue St-Jacques.

Quartier St-Antoine
SIEGE No. 1.

N. LAPOINTE

CANDIDAT INDEPENDANT.

COMITÉ CENTRAL:
2607 Rue Notre-Dame.
Tel. Bell Main, 4465.

COMITÉS:
203a Rue St-Martin
350 Rue St-Jacques.

☞ Tous les électeurs sérieux et indépendants y seront toujours les bienvenus.

Photo-Gravure...

Vignettes et Gravures pour Catalogues, Pamphlets, Livres Illustrés, Journaux, etc. Spécialités: Demi-ton Half-Tone.

J. L. Smeaton
1784 NOTRE DAME ST

Toutes vos commandes sont exécutées dans le plus court délai possible.

AU CLERGE
— ET AUX —
COMMUNAUTES RELIGIEUSES

Nous venons de recevoir un nouvel assortiment, spécial d'imagerie de toutes sortes. Nous en enverrons gratuitement des échantillons sur demande.

NAPOLEON GIROUX
LIBRAIRE-IMPORTATEUR
1641 RUE NOTRE-DAME. - MONTREAL

Profitez des 20 °/o d'escompte chez
B. A. LEPROHON & CIE.,
1687 Rue Notre-Dame.
2-1